



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020**

**RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2020**

Badje ASBL

Bruxelles Accueil et Développement
pour la Jeunesse et l'Enfance

Rapport d'activités 2020

Publié en mai 2021

Coordination

Malvina Govaert et Bénédicte Snyers

Ont participé à la rédaction

Nadia Bezgai, Nicholas Blake, Guy Delsaut, Maud Gillardin,
Malvina Govaert, Marie Graillet, Marie Kuyl, Virginie Renotte,
Antoinette Servais, Bénédicte Snyers et Insaf Takal

Illustrations

Badje sauf pp. 28-29 Accueil fûté, p. 32 (Maud Gillardin),
p. 52 (Dominik Ryslink), p. 73 (Marie Graillet), p. 78 (Corinna Iudicelli),
p. 84 (Accueil fûté)

Mise en pages

www.inoctavo.be

Contact

Malvina Govaert
Rue de Bosnie 22
1060 Bruxelles
T 02 248 17 29
F 02 242 51 72
info@badje.be
www.badje.be

BCE 0466 609 986

RPM Bruxelles

BNP Paribas Fortis BE77 0013 2903 0342

Imprimé sur papier 100 % recyclé

Badje bénéficiaire du soutien

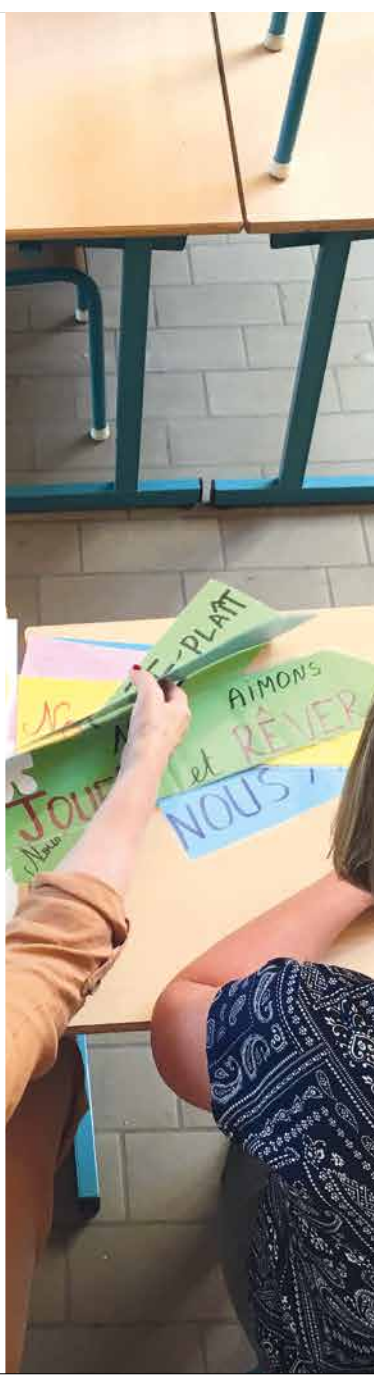
de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles,
du Service public francophone bruxellois, d'Actiris, de l'Office de la Naissance
et de l'Enfance, de la Commune de Saint-Gilles, du CPAS de Saint-Gilles,
des communes d'Anderlecht, d'Evere, de Molenbeek-Saint-Jean
et de Schaerbeek, de la Commission communale de l'accueil d'Uccle,
du Fonds 4S, de CAP48, de la Fondation Roi Baudouin, de United Fund
for Belgium et de Viva for Life.

Dans le respect de nos valeurs, l'ASBL Badje suit de près les réflexions et débats autour de l'écriture inclusive. Dans ce processus d'expérimentation, ce rapport d'activités a été rédigé en suivant les recommandations décrites dans : Manuel d'écriture inclusive, faites progresser l'égalité femmes-hommes par votre manière d'écrire, dirigé par Raphaël Haddad, fondateur et directeur associé, Mots-Clés, mai 2017.

REMERCIEMENTS

Les soutiens de l'ASBL Badje





SOMMAIRE

8

CONTEXTE

- 9 La population bruxelloise
- 12 L'accueil de l'enfance, une politique publique incontournable
- 15 L'accueil de l'enfance à Bruxelles : constats
- 22 En conclusion

80

MIEUX NOUS CONNAITRE

- 81 Objectifs généraux
- 82 Membres de Badje
- 83 Publics-cibles
- 83 Valeurs
- 83 Méthodologie
- 85 Activités
- 93 Reconnaissance et affiliations
- 93 Équipe permanente
- 94 Gouvernance et management



24

SERVICES À DESTINATION DU TERRAIN

- 25 Interventions sur le terrain
- 29 Formations



36

PROJETS

- 37 Bruxelles-Inclusion
- 40 L'extrascolaire au cœur de l'intégration
- 44 Bruxelles Multi-Accueil
- 48 Capacity Building
- 53 Pour un ATL renforcé en période de confinement



54

INFORMATION & COMMUNICATION

- 55 Communication vers le grand public
- 59 Communication vers les professionnel·le·s



62

DYNAMIQUE DE RÉSEAU

- 64 Évènements
- 68 Campagne CAP48
- 68 Liens avec les coordinations ATL bruxelloises
- 68 Coordination de l'Action sociale de Saint-Gilles
- 69 Jurys



70

ACTIONS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

- 71 Coordination territoriale ONE
- 74 Concertation et plaidoyer en temps de covid
- 75 Interpellations collectives ou d'initiative
- 77 Mandats
- 79 Collaborations



ÉDITO



ette année 2020 peut être qualifiée sans peine d'année de la transition. Comme le mouvement citoyen, cette année est pointillée de douces ruptures, d'explorations et tâtonnements, de joyeuses arrivées, de douloureux constats et de belles réussites.

Le contexte improbable d'une pandémie mondiale a transformé nos certitudes en doutes, nous a déstabilisé-e-s, mais nous a permis aussi de nous réinventer.

2020 a été une année de défis. Elle a été riche en activités, dont ce seul rapport ne peut donner l'ampleur et la couleur.

Tout au long de l'année, Badje a été en mouvement pour défendre le droit de tous les enfants à un accueil de qualité partout en Région bruxelloise.

Mouvements d'équipe

L'équipe de Badje a connu de nombreux changements, avec des départs et des arrivées. Fin 2019, deux chargées de projet et la directrice depuis l'aube, Séverine Acerbis, quittent l'ASBL. En mai 2020, Malvina Govaert entre en fonction, suivie de près par de nouvelles pépites : Guy d'abord au mois de juin, Eric ensuite en juillet, Insaf, Nathalie et Jordane enfin au mois d'août.

Allegro con brio

Être soumis au temps... Temps du confinement, qui suspend toute activité dans sa normalité et restreint drastiquement le champ des possibles. Temps du déconfinement progressif avec ses injonctions sectorielles floues et tardives, contraignantes pour les acteur-trice-s que nous sommes. Et puis le va et vient des *on peut/on ne peut plus...*

Tel un balancier, nous nous sommes mus au rythme des conseils de sécurité et autres codecos. Ce faisant, nous nous sommes réinventés, puisque nous avons :

- fait naître "a little boy" nommé Emille, qui permet aux enfants qui vivent dans la pauvreté de franchir les portes des crèches dont ils sont si éloignés. Grâce au soutien de Viva For Life et de la Cocof, Emille réunit trois partenaires forts : la Ville de Bruxelles, le CPAS de Bruxelles et Badje;
- sorti une revue et organisé une conférence-débat interactive autour de la pauvreté infantile et l'accueil de la petite enfance ;
- mené à bien un nouveau projet initié par le Délégué général aux droits de l'enfant pour renforcer l'accès à l'accueil temps libre en période de confinement ;
- orchestré une fête des droits de l'enfant complètement virtualisée – quel défi inédit ! ;
- pensé et animé avec des spécialistes de la santé mentale deux vidéoconférences sur la manière de communiquer et rassurer les familles pour un retour aux activités en temps de pandémie ;
- conçu, fabriqué et livré aux équipes de terrain des kits d'animation adaptés aux différents âges des enfants.

Malgré la crise, nous avons défendu du mieux que nous pouvions :

- la professionnalisation de l'accueil des enfants et des jeunes;
- la qualité de l'accueil ;
- la cohérence et la continuité à travers les tranches d'âges et les "espaces-temps" ;
- la reconnaissance du rôle éducatif de l'accueil de l'enfance et de son apport pour la société, en équilibre avec les autres "espaces-temps" (famille, école).

Et nous n'avons rien lâché puisque nous avons poursuivi nos actions de soutien au terrain et de formation. Certes, pas à la même hauteur que l'an dernier, la crise sanitaire ayant fortement impacté ce pan de notre activité, mais avec la même qualité.

Équilibre précaire

Trouver l'équilibre entre nos activités, entre le plaisir et le nécessaire, l'obligatoire et le volontaire, l'urgent quand tout est important. Ne pas devoir trier, ne pas

vouloir choisir quand tout mérite notre attention. Garder l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle, entre le temps d'écran et le besoin d'air, entre la distance et la présence, entre le travail dans la mêlée et le soutien de deuxième ligne. Doser ses investissements pour tenir sur la durée et ne pas basculer.

Aujourd'hui, il s'agit d'énoncer clairement nos bonheurs et nos difficultés. Nous mesurons quotidiennement notre chance d'être une équipe pleine d'intelligences, d'avoir du boulot, même trop, d'être sollicité, souhaité, reconnu. Mais nous savons le travail et l'engagement que cela nécessite, pour chacun-e d'entre nous, en termes de disponibilités, rigueur et de qualités humaines. Et nous savons également que l'équilibre est précaire et que les forces ne sont pas indéfiniment renouvelables.

À l'heure d'écrire cet éditto, les mesures de confinement demeurent très strictes, le télétravail prolongé, l'été incertain et la rentrée encore plus improbable. La seule certitude reste la pertinence de nos missions et la prégnance des actions qu'ensemble, en équipe, en réseau, avec nos membres et avec le soutien des autorités publiques et partenaires privés, nous menons pour que demain, plus qu'aujourd'hui, la qualité de l'accueil soit effective pour tous les enfants ; l'accès aux loisirs garanti et les inégalités amoindries.

Dans le mouvement des marées, il y a toujours des avancées mais il y a aussi des ressacs, et notamment celui de l'annonce de la suspension du financement du si beau et crucial projet L'extrascolaire au cœur de l'intégration qui, depuis 8 ans, permet aux enfants qui vivent dans la pauvreté de jouir du droit aux loisirs. Gageons que 2021 puisse lui donner de nouvelles perspectives.

Alors en signe de révérence, pour clôturer cette étrange année, retenons qu'en pleine turbulence, Badje s'est employée avec force à consolider ses racines pour déployer ses ailes.

BONNE LECTURE !



CONTEXTE



DÉFINITIONS

Par **ACCUEIL**, on entend l'accueil de la petite enfance ainsi que l'accueil extrascolaire au sens large. Par accueil extrascolaire ou éducation non formelle, on englobe l'accueil, l'animation, les activités proposées aux enfants en âge scolaire, tant durant l'année scolaire, en semaine et le weekend, que pendant les vacances, au sein des murs de l'école et en dehors de celle-ci.

Un **ENFANT**, au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant, c'est tout être humain âgé de moins de 18 ans, quels que soient ses besoins, handicaps, spécificités, réalités et conditions de vie.

Par **ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE**, on entend l'accueil régulier, en dehors de leur milieu de vie et de la présence des parents, d'enfants de moins de 6 ans avant leur scolarisation.

Par **ACCUEIL EXTRASCOLAIRE**, on entend, au sens le plus large, l'accueil de tout enfant en âge scolaire, quels que soient ses particularités et ses besoins, en dehors des heures scolaires et du cadre familial : avant et après les heures d'école, le mercredi après-midi, le weekend et pendant les congés ou vacances scolaires. Cela englobe les activités autonomes encadrées, les animations éducatives, culturelles, sportives ou autres, qu'elles prennent place dans l'enceinte de l'école ou en dehors de celle-ci.

Toutes les missions de Badje sont centrées sur le secteur de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse en Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de définir ses priorités et d'orienter ses actions, Badje réalise une veille régulière de la littérature, des connaissances relatives à l'accueil de l'enfance, mais surtout, grâce notamment à sa présence quotidienne sur le terrain aux côtés des acteurs de première ligne, elle s'assure d'une connaissance fine des cadres légaux qui régissent le secteur, de l'évolution de la population et de ses besoins, ainsi que de l'évolution du secteur (développement, difficultés rencontrées, forces, faiblesses...) en Région bruxelloise.

LA POPULATION BRUXELLOISE

Croissance démographique

Au 1^{er} janvier 2020, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 1 218 255 habitant-e-s¹. Elle n'a jamais été aussi peuplée, sa population affichant une croissance continue depuis 1996. Un ralentissement s'observe néanmoins depuis 2013.

La population est inégalement répartie sur le territoire : concentrée dans les communes de la première couronne (Saint-Josse-ten-Noode affichant la densité la plus élevée de la Région et du pays), elle est moins dense dans les communes en périphérie (Watermael-Boitsfort ayant la densité la plus faible de la Région)².

1/ Statbel, Structure de la population au 1^{er} janvier 2020.

2/ Statbel, Densité de la population par km² au 1^{er} janvier 2020.

Notons également que la population de la Région de Bruxelles-Capitale est significativement plus jeune que celle des deux autres Régions. L'âge moyen y est de 37,5 ans, contre 42,7 ans en Région flamande et 41,4 ans en Région wallonne³.

Pauvreté infantile

La Région de Bruxelles-Capitale connaît aussi une paupérisation très interpellante qui frappe plus durement les enfants et les jeunes que la population globale. Les chiffres de la pauvreté infantile à Bruxelles sont alarmants : quatre enfants sur dix y naissent dans un ménage qui vit sous le seuil de pauvreté⁴. Le taux de risque de pauvreté des 0-15 ans y est estimé à 41,6 %⁵.

Contrairement à d'autres pays européens, la Belgique ne parvient pas à protéger ses enfants de cette pauvreté croissante. Au contraire, ils en sont les premières victimes.

Pour approcher de plus près cette réalité, des chercheurs ont développé au niveau européen un indicateur qui mesure les difficultés quotidiennes vécues par les enfants : la déprivation⁶. Cet indicateur est basé sur l'ac-

cès à un ensemble de 17 items considérés comme essentiels : l'enfant mange-t-il des fruits et légumes chaque jour ? Vit-il dans un logement correctement chauffé ? Peut-il participer à des excursions et fêtes scolaires ?... Un enfant est considéré en situation de déprivation lorsqu'il est privé d'au moins trois de ces 17 items.

La Région de Bruxelles-Capitale se caractérise par un niveau et une intensité élevés de déprivation des enfants. Si la moyenne belge est d'environ 15 %, le taux de déprivation (à trois items) s'élève à 29 % à Bruxelles⁷. De plus, comme l'indique le graphique ci-contre, la Région de Bruxelles-Capitale connaît des formes très sévères de déprivation des enfants, beaucoup plus sévères que dans les autres régions.

Le revenu du ménage est le principal déterminant de la déprivation des enfants.

Les autres facteurs déterminants sont : le fait de vivre dans un ménage sans emploi, le niveau de formation des parents, les familles monoparentales, l'endettement et les coûts du logement, les locataires, le fait que certains membres du ménage souffrent de problèmes de santé chroniques. Notons que les migrant-e-s hors UE ne

risquent pas de souffrir davantage de déprivation que les personnes d'origine belge ou les migrant-e-s UE, dès lors que l'on tient compte de leurs différences (en termes de revenu, d'emploi, d'éducation, de composition familiale...).

La proportion d'enfants vivant dans des ménages sans emploi est très élevée à Bruxelles. Or, la plupart des transferts sociaux minimums (les allocations de chômage minimum ou le revenu d'intégration sociale) ne permettent pas aux bénéficiaires de s'élever au-dessus du seuil de pauvreté.

De très nombreux enfants grandissent à Bruxelles dans des familles monoparentales : une famille bruxelloise sur trois est monoparentale. Il y a 64 130 parents solos⁸. Or il est démontré que le risque de se retrouver dans la précarité est beaucoup plus élevé pour une femme élevant seule ses enfants. Un revenu insuffisant, un accès problématique aux services, l'exclusion du marché de l'emploi, sont des facteurs de vulnérabilité des familles monoparentales.

Les deux phénomènes, croissance démographique et paupérisation, se conjuguent et se concentrent essentiellement dans certains quartiers bruxellois, et notam-

FIG.1 : TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ 2019

	RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE	RÉGION FLAMANDE	RÉGION WALLONNE	BELGIQUE
	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ [+IC]	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ [+IC]	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ [+IC]	TAUX DE RISQUE DE PAUVRETÉ [+IC]
0-15 ans	41,6 % [37,1-46,1]	12,3 % [8,9-15,7]	22,1 % [14,6-29,6]	19 % [16,1-21,9]
16-24 ans	34,7 % [29,7-39,7]	20,3 % [15,4-25,2]	10,1 % [7-13,2]	16,3 % [10,9-21,7]
25-49 ans	28,7 % [26,3-31,1]	15,3 % [11,9-18,7]	7,7 % [6,1-9,3]	12,7 % [11,4-14]
50-64 ans	27,5 % [24,1-30,9]	17,7 % [14,9-20,5]	7,8 % [5,9-9,7]	12,6 % [11,1-14,1]
65+ ans	24,5 % [20,2-28,8]	19,2 % [15,8-22,6]	12,9 % [10,5-15,3]	15,7 % [13,7-17,7]
TOTAL	31,4 % [29,5-33,3]	18,3 % [14,4-22,2]	9,8 % [8,6-11]	14,8 % [13,3-16,3]

3/ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, 2019, *Baromètre social 2019*, Bruxelles : Commission communautaire commune, p. 14.

4/ Unicef, 2016, *Les enfants qui grandissent dans la pauvreté en Belgique*.

5/ Statbel – EU-SILC 2019.

6/ Guio, Anne-Catherine, Gordon, David, Najera, Hector et Pomati, Marco, 2017, *Revisiting the EU material deprivation variables*, Eurostat – Statistical Working Papers.

7/ Guio, Anne-Catherine et Vandenbroucke, Franck, avec le soutien du réseau Net-SILC3, 2018, *La pauvreté et la déprivation des enfants en Belgique. Comparaison des facteurs de risque dans les trois Régions et les pays voisins*, Bruxelles : Fondation Roi Baudouin, p. 21.

8/ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, *op. cit.*, p. 16.

Source : Statbel – EU-SILC 2019.

ment dans les communes dites du “croissant pauvre” (Saint-Josse-ten-Noode, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Schaerbeek, Anderlecht).

Les Bruxellois et les Bruxelloises sont fortement exposés à des situations de non-recours aux droits sociaux qui s'explique par diverses causes : non-accès, exclusion, méconnaissance, non-proposition et non-demande de droit(s) ou service(s) sont des situations concrètes de non-recours aux droits sociaux. Les enfants et les jeunes ne sont pas épargnés par ce phénomène. On observe notamment un non-accès extrêmement fréquent aux droits et services des familles avec enfants. L'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles souligne que cette situation de non-recours aux droits sociaux fait craindre une précarisation accélérée et invisible de la population bruxelloise.

Entre diversité et ségrégation

Bruxelles est riche de sa diversité mais pêche par son manque d'interculturalité : elle est la deuxième ville la plus cosmopolite au monde après Dubaï, mais force est

de constater que les Bruxellois-ses vivent les un-e-s à côté des autres plutôt que les un-e-s avec les autres.

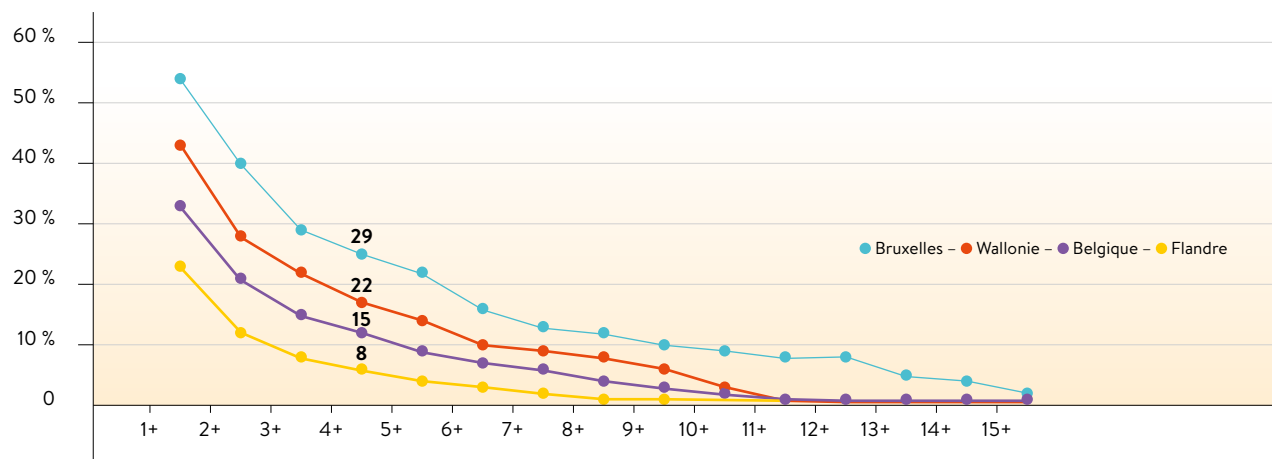
Au niveau des écoles, on observe aussi une très forte ségrégation des publics⁹, c'est-à-dire la concentration des élèves les plus faibles et des élèves les plus performants dans des écoles différentes. Cette concentration serait d'abord un effet de la ségrégation résidentielle plus forte à Bruxelles qu'ailleurs. Elle serait aussi due au fait qu'à Bruxelles, comme dans toutes les grandes villes, un nombre important d'écoles se trouvent concentrées sur un territoire restreint, sur lequel il est plus facile de se déplacer, ce qui augmente les effets de quasi-marché scolaire.

Bruxelles se caractérise par sa très grande diversité linguistique : on estime à plus de 140 le nombre de langues parlées dans la Capitale. Le baromètre des langues¹⁰ et les initiateurs du Plan Marnix¹¹ soulignent que la diversité des langues explose, tandis que la maîtrise du français, du néerlandais et de l'anglais est en déclin. Dans un système éducatif essentiellement monolingue, ces évolutions posent un réel défi à l'apprentissage des langues.

On assiste, à Bruxelles comme ailleurs, et particulièrement dans les grandes villes, à une transformation de la famille et à une multiplication des configurations familiales. Non seulement la typologie de la famille a profondément évolué (progression du nombre de naissances hors mariage, augmentation des séparations, accroissement du nombre de familles monoparentales, émergence des familles recomposées et homoparentales), mais les réalités des familles changent aussi de plus en plus rapidement au fil du temps.

Compte tenu des différentes réglementations, de la complexité institutionnelle et de la multiplicité des organismes spécialisés et généralistes investis d'une mission des familles confrontées à une situation handicap, il s'avère aujourd'hui impossible d'évaluer le nombre et le parcours des enfants en situation de handicap à Bruxelles. Une recherche menée en concertation par l'ONE, l'AWIPH et le service PHARE a toutefois pu confirmer le constat subjectif que très peu d'enfants en situation de handicap font appel aux services spécialisés ou sont présents dans les milieux d'accueil de l'ONE. Cet état des lieux a également révélé que les familles souffraient d'un manque d'informations quant à leurs droits et aux services existants, ainsi que d'une carence de solutions adaptées à leurs besoins.

FIG.2 : DISTRIBUTION DES ENFANTS ÂGÉS DE 1 À 15 ANS SELON LE NOMBRE D'ITEMS DONT ILS SONT PRIVÉS, BELGIQUE ET RÉGIONS, 2014



9/ CCFEE, 2009, “Le système scolaire à Bruxelles : une ségrégation exacerbée”, *Politique*, hors-série 11.

10/ www.briobrusseel.be

11/ www.marnixplan.org

Source : Guio, Anne-Catherine et Vandenbroucke, Franck, *op. cit.*, p. 22.

L'ACCUEIL DE L'ENFANCE, UNE POLITIQUE PUBLIQUE INCONTOURNABLE

Les trois fonctions de l'accueil

L'accueil de l'enfance assume trois fonctions essentielles¹² :

- une fonction éducative : il joue un rôle très important dans l'épanouissement de l'enfant. Les notions de plaisir, de loisir et de détente y occupent une place centrale. De plus, il éveille, développe des compétences (sociabilité, évolution entre pairs...), permet des apprentissages et favorise la participation des enfants ;
- une fonction sociale : il offre un lieu de soutien à la parentalité et permet la création du lien social. Il est aussi un levier pour la lutte contre la pauvreté et une plus grande égalité des chances dès le plus jeune âge ;
- une fonction économique : c'est sans doute sa fonction la plus connue, permettant aux parents d'avoir une activité professionnelle, de suivre une formation, de rechercher un emploi ou d'effectuer des démarches dans ce sens. L'accueil contribue à améliorer la conciliation vie privée/vie professionnelle/vie sociale des familles et joue un rôle crucial dans l'égalité en offrant aux femmes la possibilité de rester sur le marché de l'emploi.

12/ Mottint, Joëlle, 2012, "Le projet social, un outil pour faire face à la complexification des situations familiales et du rôle des milieux d'accueil", *Analyse du RIEPP 2*.

13/ Loi du 25 novembre 1991 portant approbation de la Convention relative aux droits de l'enfant, M.B., 17 janvier 1992.

Être accueilli-e dans un milieu d'accueil de qualité, c'est un droit

L'accueil de l'enfance constitue un droit pour toutes et tous. En ratifiant la Convention relative aux droits de l'enfant du 20 novembre 1989, l'État belge s'est engagé à respecter et à rendre effectif ce droit pour tous les enfants vivant en Belgique. La Convention engage en effet les États signataires à :

- protéger les enfants contre toutes formes de discrimination : tous les droits énoncés dans la Convention s'appliquent à tous les enfants, sans distinction aucune (art. 2, al. 1)¹³ ;
- apporter une aide appropriée aux parents et assurer la mise en place d'institutions veillant au bien-être des enfants (art. 18, al. 2) ;
- promouvoir le droit de tout enfant au repos et aux loisirs, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge et de participer librement à la vie culturelle et artistique (art. 31) ;
- assurer à l'enfant une éducation qui favorise, entre autres, l'épanouissement de sa personnalité et le développement de ses dons et de ses aptitudes mentales et physiques, dans toute la mesure de ses potentialités et le prépare à assumer les responsabilités de la vie dans une société libre, dans un esprit de compréhension, de paix, de tolérance, d'égalité entre les sexes et d'amitié entre tous les peuples et groupes ethniques, nationaux et religieux (art. 29, al. 1).

La Convention internationale aux droits des personnes handicapées, ratifiée elle aussi par la Belgique, consacre également le droit des enfants en situation de handicap de participer, au même titre que les autres enfants, à l'accueil, à l'extrascolaire et aux loisirs.

L'accueil de l'enfance : un avantage immédiat pour tout enfant et le meilleur investissement pour l'avenir

L'accueil de l'enfance constitue un avantage considérable pour tout enfant et ses parents, et un investissement à court, moyen et long terme pour la société. En effet, les milieux d'éducation et d'accueil des enfants sont des lieux où se jouent des enjeux d'égalité hommes-femmes, de cohésion sociale, d'intégration sociale, de découverte des différences. Ce sont des lieux collectifs d'éducation et de socialisation essentiels pour tout enfant. Ils constituent une opportunité fondamentale pour contribuer à la réduction des inégalités et faire évoluer la société pour la rendre plus inclusive.

L'accueil de la petite enfance : une opportunité fondamentale

La petite enfance est une période cruciale de la vie sur le plan du développement social, cognitif et émotionnel : acquisition du langage, développement de la confiance en soi, socialisation, équilibre physique et psychologique...

Les premières années, de la naissance jusqu'à l'âge de la scolarisation obligatoire, sont les plus formatrices de la vie d'un enfant. Les bases qui sont jetées au cours des premières années de vie conditionneront, dans une large mesure, la scolarité de l'enfant, sa vie sociale et professionnelle, sa santé, son bien-être physique et mental.

Les neurosciences nous permettent aujourd'hui d'affirmer que les enfants naissent globalement avec le même potentiel. La qualité de l'environnement et des interactions avec l'entourage au cours de cette période ont un rôle décisif sur le développement du jeune enfant.

Dans ce contexte, les services d'éducation et d'accueil de la petite enfance comportent un énorme potentiel positif, à savoir la possibilité de donner aux jeunes enfants le meilleur départ possible dans la vie, de réduire

l'instauration précoce d'inégalités, de préparer à une scolarité harmonieuse et d'investir dans la citoyenneté. Plusieurs études longitudinales¹⁴ ont démontré les effets bénéfiques sur les enfants d'un accueil durant les premières années de la vie à la condition que celui-ci soit de qualité. Les effets bénéfiques se constatent tant sur les aspects sociaux que cognitifs. Les enfants ayant fréquenté un milieu d'accueil durant l'âge préscolaire vont globalement "mieux" à l'école et les effets positifs de l'accueil sont encore observables dans l'enseignement secondaire.

Un accueil de la petite enfance de haute qualité constitue ainsi une opportunité formidable pour développer au mieux l'énorme potentiel positif de chaque enfant.

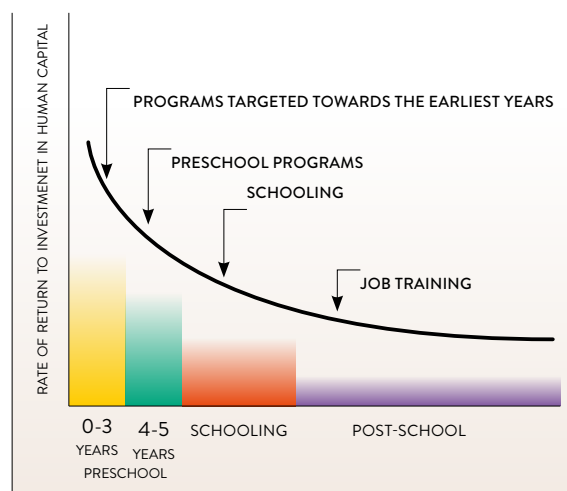
Les effets bénéfiques sur les enfants d'un accueil de qualité durant les premières années de la vie sont plus prononcés pour les enfants pauvres et ceux dont les parents ont peu d'instruction¹⁵. S'ils sont correctement associés à d'autres services, les milieux d'accueil de la petite enfance peuvent apporter d'autres résultats positifs au niveau des familles, comme des chances d'emploi accrues pour les mères, une réduction de la pauvreté des familles, une amélioration des compétences parentales et une plus grande cohésion au niveau de la famille et de la communauté¹⁶. Pour les familles en très grande précarité, l'obtention d'une place en milieu d'accueil peut par exemple avoir un effet de levier sur le dénouement de leur situation administrative, tel que la reconnaissance de leur statut, une prise en charge par le CPAS, l'accès à une formation... Ainsi, en plus de son rôle d'éducation, d'épanouissement personnel et de prévention, l'accueil de l'enfance est un réel levier dans la lutte contre la pauvreté et pour une plus grande égalité des chances¹⁷.

Ses effets très positifs pour tous les enfants et l'avantage considérable qu'il constitue pour les enfants en situation de pauvreté permettent d'affirmer que l'accueil de la petite enfance est, politiquement, le meilleur investissement pour l'avenir.

C'est d'ailleurs ce qu'ont démontré James J. Heckman, prix Nobel d'économie, et Dimitri Masterov (v. fig. 3). En 2007, ces deux chercheurs ont réalisé une étude qui démontre que chaque dollar investi dans l'enfance représente des dizaines de dollars d'économie plus tard en prévention de risques socioéconomiques.

Selon une autre étude du National Institutes of Health (États-Unis), chaque dollar consacré à l'accueil de la petite enfance rapporterait plus tard de 4 à 11 dollars. L'effet se fait sentir tout au long de la vie : les enfants qui ont été bien accompagnés durant les premières années de la vie obtiennent de meilleurs résultats scolaires, trouvent plus facilement un emploi à temps plein et sont en meilleure santé. On observe aussi un taux moins élevé de délinquance et de dépression. Plus cet accompagnement est précoce, plus l'effet est marqué, et plus l'analyse coûts-bénéfices pour la société est donc positive¹⁸.

FIG.3 : RATES OF RETURN TO HUMAN CAPITAL INVESTMENT AT DIFFERENT AGES



Source : Heckman, James J., 2006, "Skill formation and the economics of investing in disadvantaged children", *Science* 312 (5782) : p. 1900-1902.

Des recherches réalisées par l'Universiteit Antwerpen et la KU Leuven démontrent que pour combler le déficit de lieux d'accueil pour jeunes enfants de trois mois à trois ans, il faut 12 millions d'euros de subsides. Mais dans le même temps, cela ferait passer le taux d'emploi des femmes de 81,5 % à 87 %, ce qui rapporterait aux pouvoirs publics 57 millions d'euros de recettes fiscales. Selon ces simulations, chaque euro investi dans l'accueil de la petite enfance produit 4,8 euros¹⁹.

L'accueil de l'enfance relève d'une mission d'intérêt public qui mérite un financement structurel massif de l'État et il s'agit bien "d'investissements" très rentables, pas de "dépenses".

L'accueil extrascolaire : un puissant vecteur d'intégration et d'épanouissement

L'accueil extrascolaire joue un rôle important dans le développement de l'enfant car il stimule de nombreuses compétences qui ne sont pas toujours éveillées durant le temps scolaire. Il a une fonction éducative essentielle dans l'épanouissement personnel de l'enfant. Participer régulièrement à une activité extrascolaire de qualité lui permet d'élargir son horizon, de stimuler sa curiosité et d'apprendre sur le monde qui l'entoure.

Les effets positifs d'une participation régulière à des activités extrascolaires sur le développement social, comportemental et cognitif de l'enfant sont observés et

14/ Unicef, 2008, "La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant", *Bilan Innocenti* 8, Florence.

15/ *Ibid.*, p. 11.

16/ *Ibid.*, p. 11.

17/ *Ibid.*, pp. 10-11.

18/ Fondation Roi Baudouin, 2018, *ZOOM ! Pauvreté et déprivation des enfants en Belgique*.

19/ Source : étude Flemosi, avril 2013. 'Flemosi' est l'acronyme de FLEmisch MOdels of Simulation

énoncés tant par les professionnel-le-s que par les parents et les enfants eux-mêmes. Ces effets peuvent toucher à :

- ➔ l'apprentissage de la vie en groupe et le sentiment d'appartenance à un groupe ;
- ➔ la curiosité intellectuelle et l'enrichissement du vocabulaire ;
- ➔ la révélation de traits de personnalité et de compétences de l'enfant non repérés dans le cadre scolaire ;
- ➔ la confiance en soi, l'esprit de compétition et l'envie de réussir ;
- ➔ la relation à l'adulte : développement de relations de mentoring avec d'autres adultes que ceux de l'univers "habituel", participant à la construction identitaire de l'enfant.

L'extrascolaire est considéré comme un puissant vecteur d'intégration pour les enfants et les familles d'origine étrangère en situation de précarité. La participation régulière d'un enfant à des activités extrascolaires est une plus-value pour son épanouissement. Elle lui permet de développer sa curiosité, de découvrir ses talents, de se socialiser, d'élargir ses horizons, de sortir de son quartier et de mieux appréhender le monde dans lequel il évolue.

Pour les enfants issus de milieux précarisés, et en particulier de familles ayant un parcours migratoire, l'enjeu est de leur donner accès à des ressources stimulantes pour leur développement, leur permettre de réaliser leur épanouissement social, les préparer à leur rôle futur de citoyen, les amener à rencontrer et fréquenter des enfants issus de milieux différents... Réussir à impliquer les familles dans le parcours scolaire et extrascolaire représente ainsi un enjeu fort de l'inclusion sociale.

20/ Unicef, *op. cit.*, p. 23.

21/ Vandenbroek, Michel, 1999, *The view of the Yeti. Bringing up children in the spirit of self-awareness and kindredship*, La Haye : Bernard van Leer Foundation

LA QUALITÉ : LA CONDITION SINE QUA NON

La qualité est un élément capital et incontournable pour que l'accueil atteigne ses objectifs. Seul un accueil de qualité aura des effets bénéfiques à court, moyen et long terme. À défaut, il pourrait, au contraire, avoir des effets très néfastes !

Les résultats des recherches disponibles s'accordent pour constater que la qualité des services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants dépend avant tout de la capacité du personnel d'établir des rapports avec les enfants et de contribuer à créer un climat de sécurité, de continuité et de sensibilité stimulant et gratifiant²⁰.

Le meilleur moyen d'assurer la qualité éducative des centres d'accueil et d'éducation des jeunes enfants consiste à garantir à tout le personnel de ces centres une formation de haute qualité, tant sur le plan pédagogique que culturel, sans oublier les questions de santé et d'hygiène.

En particulier, la formation des acteur-trice-s est considérée comme essentielle pour assurer la qualité des services qui s'adressent à des enfants et des familles en situation de précarité.

La mixité est une autre composante importante de la qualité : il est en effet prouvé que les accueils qui touchent un public diversifié ont un effet plus bénéfique que les accueils qui touchent un public plus homogène²¹. Ils jettent les bases d'une intégration sociale future et d'une aisance à trouver sa place dans un groupe hétérogène.

Enfin, un accueil de qualité impose que les équipes disposent de temps en dehors de la présence aux enfants : du temps pour se réunir, travailler en réseau, sortir des murs de son institution et connaître son quartier, rencontrer d'autres acteur-trice-s, se remettre en question, se décentrer et être à l'écoute des besoins réels de son public. Ce sont là des conditions indispensables pour accueillir la diversité comme une richesse.





L'ACCUEIL DE L'ENFANCE À BRUXELLES : CONSTATS

Un secteur peu reconnu et sous-financé

Le secteur de l'accueil de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles se caractérise par un sous-financement généralisé.

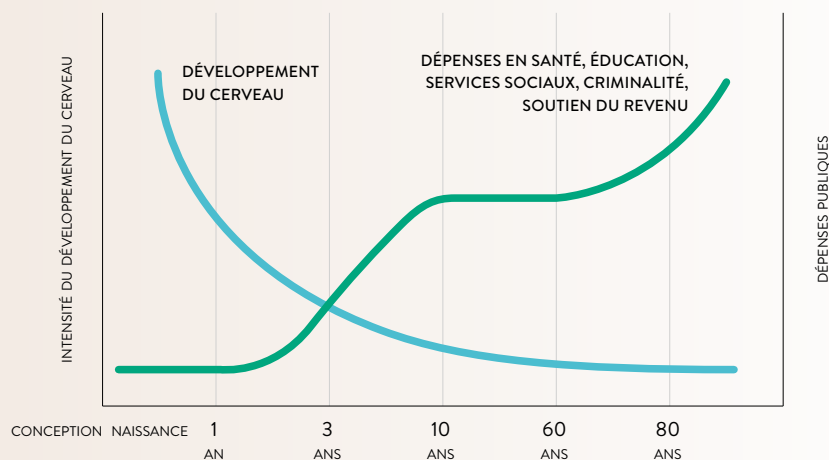
Cette situation trouve en partie son origine dans la méconnaissance des enjeux et du potentiel de l'accueil de l'enfance. On constate qu'il est encore très largement vu comme une nécessité pour les parents qui travaillent (fonction économique) et pas du tout comme un bénéfice pour l'enfant et la société en général. Bien trop souvent encore, on entend que le jeune enfant dont un des parents ne travaille pas n'a pas besoin d'une place en crèche. De même, dans l'extrascolaire, on rencontre encore très régulièrement des règles de priorité voire un accès exclusif aux enfants dont les deux parents travaillent.

Le sous-financement dans la petite enfance est une tendance qui s'observe de manière très large sur le plan international.

Du côté de l'accueil de la petite enfance, la politique de ces dernières années, centrée sur la création de nouvelles places sans adaptation du financement des structures existantes, mène aujourd'hui à une situation critique, de nombreux milieux d'accueil voyant leur viabilité financière menacée à très court terme. Les financements octroyés par l'ONE ne couvrent pas les coûts, ce qui impose aux pouvoirs organisateurs de trouver d'autres sources de financement pour équilibrer les comptes.

À titre indicatif, les financements de l'ONE ne couvriraient que 70 % des coûts d'un milieu d'accueil subventionné. Cette situation a pour conséquence la raréfaction des porteurs de projets pour investir dans une activité déficitaire. Ce phénomène est d'autant plus criant dans les zones défavorisées, ce qui ne fait qu'accroître les disparités dans les taux de couverture (v. fig. 6).

FIG.4 : DÉVELOPPEMENT DU CERVEAU ET DÉPENSES PUBLIQUES



Source : Melhuish, Edward, 2010, *Submission to the Scottish Parliament's Finance Committee's Inquiry into Preventative Spending*, p. 2.

Le secteur extrascolaire reste, lui aussi, très précaire. Il est peu financé, et de moins en moins, ces dernières années : l'ensemble des cadres légaux sont sous-financés et n'offrent que des moyens de fonctionnement subsidiaires. Ceci se traduit dans les faits par une offre reposant essentiellement sur la bonne volonté des acteurs de terrain.

En particulier, l'accueil extrascolaire en milieu scolaire, plus communément appelé "garderie scolaire", se caractérise par des faibles moyens financiers, des conditions de travail précaires, mais aussi par le manque de personnel et la faible qualification de ce dernier. Ces conditions empêchent les structures d'accueil en milieu scolaire de remplir leurs fonctions sociales et éducatives et les contraignent souvent à n'être qu'un lieu de garde.

L'analyse des perspectives budgétaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles²², cumulé à l'énorme impact financier de la crise du covid, fait apparaître une situation particulièrement critique, ce qui laisse peu d'espoir d'un refinancement massif à court terme du secteur de l'accueil de l'enfance.

Une législation en manque d'ambition, complexe et morcelée

En comparaison avec ce que l'on peut observer dans d'autres contrées, notamment dans certains pays nordiques, la politique liée à l'éducation, l'enfance et la jeunesse en Fédération Wallonie-Bruxelles manque globalement d'ambition et de vision. Ce constat s'applique plus globalement aux politiques familiales, avec notamment des congés de maternité, paternité, parentaux et autres congés thématiques peu généreux, comparativement aux pays voisins. Cette situation n'est pas sans conséquences sur l'accueil de l'enfance qui commence chez nous, plus qu'ailleurs, de manière très précoce (à 3 mois voire parfois plus tôt).

Une politique de protection familiale ambitieuse, à l'instar de celle des pays nordiques, est fondée sur les principes d'universalité et de droits individuels. Elle associe avantages par enfant et avantages familiaux dans le cadre d'un système législatif qui prévoit les congés parentaux et un système de prise en charge²³ financé par les pouvoirs publics. Elle poursuit les objectifs de bien-être de l'enfant, d'égalité entre les femmes et les hommes et de conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale. Il reste, chez nous, un long chemin à parcourir.

Le cadre légal et réglementaire de l'accueil de la petite enfance n'avait plus fondamentalement été revu depuis 20 ans. Le constat de nécessité d'une réforme ambitieuse, à la hauteur des enjeux sociétaux majeurs de ce secteur, a été posé comme un principe et une urgence au début de la législature 2014-2019. Mais il aura fallu attendre quatre ans avant que de réelles perspectives se dégagent, fin 2018, pour aboutir à l'adoption en toute fin de législature (février 2019) d'un décret visant à renforcer la qualité et l'accessibilité de l'accueil de la petite enfance en Communauté française, complété par deux arrêtés ministériels, l'un organisant l'application du décret au terme de la réforme, l'autre organisant la période transitoire, et autant d'adaptation annexes au contrat de gestion de l'ONE qui organisent en différentes étapes une progression vers une application pleine et entière de la réforme à l'horizon 2025.

Après plus de vingt ans, les milieux d'accueil de la petite enfance ont leur réforme, dont les orientations votées en urgence embrassent des préoccupations et des principes importants touchant à l'accessibilité et à l'attention portée aux populations vulnérables, ainsi qu'à la qualité et la professionnalisation du secteur de l'accueil.

Restaient en suspens des inconnues importantes, telles que les moyens financiers qui y ressortissent, mais aussi des pans entiers de mesures l'opérationnalisant.

Mi-décembre 2019, le gouvernement nouvellement en place en Fédération Wallonie-Bruxelles annonce le report de l'entrée en vigueur d'une série de dispositions de la réforme et l'ouverture d'une période de concertation autour de huit chantiers, comprenant entre autres les questions relatives aux horaires d'ouverture pour les crèches bénéficiant du subsidie d'accessibilité, la question des formations initiales du personnel des milieux d'accueil et la spécificité des milieux d'accueil atypiques.

Début 2020, la réflexion commence mais est stoppée nette par la conjugaison de la crise du covid-19 et la négociation d'un nouveau contrat de gestion pour l'ONE. Depuis lors, plus aucune avancée et perspective législative ou financière majeure n'a eu lieu pour ce secteur.

À Bruxelles, la coexistence des législations ONE et Kind&Gezin a laissé le champ ouvert à un vide juridique qui a permis à un nombre considérable (estimé à une cinquantaine) de milieux d'accueil de la petite enfance de fonctionner, ces dernières années, sans autorisation. Une législation bicommunautaire viendra théoriquement rectifier cet état de fait.

L'extrascolaire est, quant à lui, peu structuré et peu réglementé : il connaît encore de nombreuses zones de "flou" ou de "vide juridique". La réglementation existante a morcelé le secteur en sous-secteurs cloisonnés (centres de vacances, accueil temps libre, écoles de devoirs), empêchant le développement d'une vision et d'une politique éducative ambitieuse mêlant éducation formelle et éducation informelle.

22/ CERPE – Lecuivre, Elodie, Kozicki, Christelle, Pourtois, Mathilde, et Van Hoolandt, Delphine, sous la direction de Henri Bogaert, 2019, "Les perspectives budgétaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles de 2019 à 2024", *Série Politique Économique* 97.

23/ Un accueil de l'enfance de qualité.

Sauf rares exceptions, la prise en compte des enfants à besoins spécifiques et l'approche inclusive de l'accueil sont globalement peu considérées, et encore moins encouragées, par les législations existantes.

Le secteur de l'enfance se caractérise aussi par un manque de culture de l'évaluation et du pilotage, un constat qui s'applique tant au niveau des décideur-euse-s institutionnel-le-s que des acteur-trice-s de terrain, souvent en manque de structuration professionnelle de leurs activités.

Le secteur de l'accueil de l'enfance est marqué, enfin, par une prévalence de travailleur-euse-s aux statuts précaires, dont une très grande majorité de femmes, par des emplois à faibles revenus et par des programmes de remise à l'emploi (article 60, ALE...) générant une instabilité du personnel, au détriment de l'organisation d'un accueil de qualité.

Un contexte de pénurie

En Région de Bruxelles-Capitale, le taux de couverture²⁴ dans l'accueil de la petite enfance est de 33,8 %²⁵, ce qui représente une place d'accueil pour trois enfants. Mais ce chiffre cache de grandes disparités entre les communes et entre les catégories de population.

Le taux de couverture par des places subventionnées, pratiquant une tarification proportionnelle aux revenus des familles, est de 22,1 en Région bruxelloise²⁶. Les autres milieux d'accueil (non subventionnés) pratiquent, sauf exceptions, des tarifs inaccessibles pour la majorité des ménages.

Ce nombre de places d'accueil accessibles est nettement inférieur à la demande émanant des familles. Et tous les spécialistes s'accordent à dire que la demande exprimée est nettement inférieure aux besoins des enfants et des

familles ; des stratégies d'auto-exclusion étant à l'œuvre, en particulier pour les populations les plus vulnérables. Cette situation de pénurie empêche nombre de parents, et de mères en particulier, de maintenir, trouver ou retrouver un emploi ou une formation. Cela les contraint parfois à interrompre leur carrière. Certains parents en arrivent à confier leurs enfants à des personnes non qualifiées ou non déclarées... ou à jongler avec diverses solutions d'accueil se succédant au fil des jours de la semaine.

Face à la pression de la demande, nous assistons à l'émergence de solutions alternatives "à tout prix" et inacceptables, telles que l'élargissement des titres-services à l'accueil d'enfants, organisant une marchandisation de l'accueil et favorisant le développement d'un système à deux vitesses, renforçant les inégalités, l'isolement, et organisant une rupture avec le principe de solidarité, fondateur de notre vie en société.

Les milieux d'accueil subventionnés sont globalement assaillis de demandes auxquelles ils ne peuvent répondre. En termes d'enfants inscrits, ils fonctionnent habituellement à "pleine capacité". Cela étant, leurs taux d'occupation, correspondant au rapport entre les présences effectives des enfants et la capacité maximale du milieu d'accueil ne sont, eux, pas toujours optimaux. Au contraire, suivant les chiffres publiés par l'ONE, ils varient entre 70 et 90 %. S'ils s'expliquent sur le terrain par une multiplicité de facteurs, il n'en reste pas moins que ces taux d'occupation, correspondant à 10 à 30 % de places d'accueil subventionnées inoccupées, sont terriblement insatisfaisants, d'autant plus dans un contexte de pénurie. Cette situation laisse apparaître une oppor-

24/ Il s'agit du rapport entre le nombre total de places existantes et une estimation du nombre d'enfants en âge de fréquenter les milieux d'accueil (de 0 à 2,5 ans).

25/ L'ONE en chiffres, 2019, p. 32.

26/ Ibid.

FIG.5 : TAUX DE COUVERTURE EN TERMES DE NOMBRE DE PLACES AU 31/12/2019

	NOMBRE DE PLACES			TAUX DE COUVERTURE			Nombre d'enfants de 0-2,5 ans (01/01/2020)
	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE	Total	Subventionnées par l'ONE	Non subventionnées par l'ONE	Total	
Région de Bruxelles-Capitale	8288	4387	12 675	22,1%	11,7%	33,8%	37 544
Brabant Wallon	3004	2171	5175	31,0%	22,4%	53,4%	9688
Hainaut	9342	1656	10 998	27,5%	4,9%	32,4%	33 987
Liège	6628	2817	9445	24,7%	10,5%	35,2%	26 847
Luxembourg	2489	879	3368	32,6%	11,5%	44,2%	7626
Namur	3730	1584	5314	30,8%	13,1%	43,9%	12 116
Région wallonne	25 193	9107	34 300	27,9%	10,1%	38,0%	90 263
TOTAL Fédération Wallonie-Bruxelles	33 481	13 494	46 975	26,2%	10,6%	36,8%	127 807

Source : ONE-DAPE (Direction Accueil de la Petite Enfance)



tunité de développer de nouvelles pratiques d'accueil, en vue d'augmenter de manière effective le nombre d'enfants bénéficiant d'une place d'accueil.

Du côté de l'accueil extrascolaire, la demande sociale est en hausse constante suite aux évolutions du marché du travail, en particulier l'extension des horaires de travail en dehors des heures scolaires et l'allongement des temps de trajets domicile/travail. Ainsi, on constate ces dernières années une véritable explosion de la demande d'accueil extrascolaire pour les enfants de 2,5 à 6 ans.

Plus récemment, on note une nette augmentation des demandes d'accueil extrascolaire pour les enfants en situation de handicap. Cette augmentation trouve son origine en partie dans les mesures de remise à l'emploi de chômeur-euse-s de longue durée (depuis 2012)²⁷.

Seule une minorité d'enfants en âge scolaire bénéficie d'activités extrascolaires de qualité. La quasi-totalité des structures extrascolaires doit refuser des enfants par manque de place et/ou de moyens. La pénurie de places se fait particulièrement ressentir dans les écoles de devoirs, dans les structures pratiquant une tarification sociale et dans celles accueillant les enfants de moins de 6 ans.

On constate une pénurie d'offre d'accueil extrascolaire "accessible", ce qui rend l'accueil extrascolaire inaccessible pour les familles en difficulté financière, très nombreuses à Bruxelles (4 enfants sur 10 vivent dans une famille en situation de pauvreté à Bruxelles). Beaucoup d'enfants ne fréquentent aucune activité extrascolaire ou n'ont pour seule activité extrascolaire que la "garde-

²⁷ En effet, cette mesure touche particulièrement de nombreux parents ayant fait le choix ou, le plus souvent, ayant été contraints de cesser de travailler pour s'occuper de leur enfant porteur de handicap. L'accroissement des demandes d'accueil d'enfants en situation de handicap s'explique également par la notoriété accrue et la reconnaissance progressive des bénéfices des projets d'inclusion par les services spécialisés et les familles.

rie” de l’école. Faute de financement suffisant par les pouvoirs publics, la pénurie d’activités extrascolaires accessibles et gratuites ouvre la porte à un marché privé qui creuse les inégalités.

On constate aussi une pénurie d’offre d’accueil extrascolaire pour les enfants de moins de 6 ans. Le cout élevé de nombreux milieux d’accueil de la petite enfance (crèches, gardiennes...) encourage bon nombre de parents à mettre leur enfant au plus tôt à l’école maternelle. Ceci les amène à devoir trouver des solutions de garde alternatives durant les périodes de vacances scolaires. Or, peu d’opérateurs se lancent dans le projet ambitieux d’organiser un accueil pour les petits, parce que cela suppose le respect de nombreuses normes en matière d’infrastructure (lits, petites toilettes...) et d’encadrement (nombre de personnes nécessaires à l’encadrement plus important) et entraîne un contrôle accru de l’ONE. Cela suppose des contraintes financières conduisant beaucoup d’opérateurs à commencer l’accueil à 6 ans.

Enfin, on constate une pénurie d’offre d’accueil extrascolaire pour les enfants en situation de handicap. Peu d’organismes proposent un accueil “inclusif” et beaucoup d’infrastructures d’accueil sont inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, et si les enfants qui fréquentent une institution spécialisée durant l’année ont, le plus souvent, la possibilité de fréquenter le même lieu durant les vacances (mais il s’agit alors d’un accueil spécialisé, sans contact avec des enfants “ordinaires”), les enfants qui fréquentent l’enseignement spécialisé n’ont généralement aucune alternative pendant les vacances scolaires (14 à 15 semaines par an). Durant l’année, les enfants qui fréquentent l’enseignement spécialisé n’ont aucune occasion de participer à une activité extrascolaire, car ils sont ramenés à leur domicile via le transport scolaire organisé par la Cocof dès la fin des cours et passent dans ces minibus jusqu’à trois heures par jour.

Du côté des milieux d’accueil, rares sont ceux qui ont tenté l’expérience d’accueillir un enfant en situation de handicap. L’autonomie des milieux d’accueil dans la prise en charge des demandes d’inclusion reste faible et la plupart des projets d’inclusion impliquent encore un accompagnement spécifique et continu des familles et des milieux d’accueil. Ceci s’explique également par des raisons financières : l’accompagnement d’un enfant par un-e animateur-trice référent-e représente un cout supplémentaire, qui ne peut être répercuté sur les familles et qui est souvent difficile à prendre en charge pour les milieux d’accueil, or aucun financement structurel ne prend en charge ce surcout indispensable pour de nombreux enfants.

On note également un manque d’offre d’activités pour les enfants de plus de 12 ans.

Une iniquité d’accès

La déclaration de principe d’accès universel dans une perspective de droits de l’enfant inscrite dans le Code de qualité de l’ONE ne se traduit pas dans l’offre actuelle des structures de la petite enfance.

En situation de pénurie, l’inégalité sociale d’accès et d’utilisation est accentuée, et elle est d’autant plus intense que la pénurie est forte. À l’heure actuelle, ce sont les familles d’actifs qui sont privilégiées, avec une iniquité d’utilisation.

Ainsi, si l’accès aux milieux d’accueil de l’enfance est tout à fait insuffisant, il est aussi inversement proportionnel aux besoins sociaux : la pénurie de places d’accueil touche particulièrement les populations les plus défavorisées de la société.

Dans une volonté d’équité, des règles ont été mises en place au niveau de l’inscription des enfants dans les milieux d’accueil : l’inscription ne peut se faire qu’à 3 mois de grossesse révolus. Malheureusement, ces dispo-

sitions ont, dans les faits, tendance à exclure certaines familles car elles privilégient les personnes capables d’anticipation et excluent de facto les primo-arrivants, les personnes qui ne maîtrisent pas le français, qui ne sont pas dans une culture de l’écrit et qui éprouvent des difficultés à se projeter dans le futur, et ce en raison de leur situation socioprofessionnelle instable .

Les populations qui vivent en situation de pauvreté n’ont pas un accès direct et facile aux milieux d’accueil en raison de mécanismes sociaux qui créent des inégalités sociales. Ces familles sont, par exemple, confrontées aux situations suivantes : méconnaissance des institutions ad hoc, stratégies d’auto-exclusion, absence de relais sociaux efficaces, priorités de vie liées à la survie permanente ou à la débrouille, situation administrative inadéquate, conditions financières difficiles... Le nonaccès à l’offre d’accueil de la petite enfance se révèle donc d’autant plus problématique et dommageable pour ces familles, déjà aux prises avec des difficultés quotidiennes.

L’aspect financier constitue un énorme frein à l’accès à l’accueil pour les familles précaires. Le système de participation financière parentale²⁸ proportionnelle aux revenus ne permet pas une véritable accessibilité pour les revenus les plus faibles. Une contribution de 11 % des revenus pour un ménage qui dispose d’un revenu mensuel de 1000 € constitue une charge beaucoup plus lourde que pour un ménage dont le revenu mensuel s’élève à 5000 €. Pour de très nombreuses familles, seule la gratuité sera le niveau de participation financière permettant une véritable accessibilité.

28/ L’arrêté du 27 février 2003 portant réglementation générale des milieux d’accueil, tel que modifié par les arrêtés du 24 septembre 2003 et 28 avril 2004, impose aux milieux d’accueil agréés, notamment, de solliciter auprès des parents une participation financière (appelée Participation Financière Parentale, en abrégé PFP) sur base du revenu mensuel net du ménage. La PFP tourne autour de 11 % des revenus du ménage.

L'accueil de l'enfant est parfois lié au statut social de ses parents. C'est le cas notamment pour les places d'accueil pour "personnes rentrantes", l'enfant perdant potentiellement sa place d'accueil le jour où son parent termine sa formation et change de statut.

Du côté de l'offre, les communes dites du "croissant pauvre" sont aussi celles qui affichent les taux de couverture les plus bas (moins de 15 % dans certaines communes) et dans lesquelles l'offre d'accueil a le plus de difficultés à se développer.

À la lumière des études sur les bénéfices de l'accueil, on peut donc dire que les enfants qui profiteraient le plus des effets positifs d'un accueil de qualité en sont les premiers exclus.

Cette iniquité d'accès se constate aussi du côté de l'accueil extrascolaire. Plus de 30 % des enfants de 1 à 15 ans vivant dans un ménage à risque de pauvreté ne peuvent pas exercer régulièrement des activités de loisirs en dehors de leur domicile, contre environ 3 % des enfants vivant dans un ménage qui n'est pas à risque de pauvreté²⁹.

Trop d'enfants et de jeunes ne bénéficient d'aucun loisir, voire sont dans des situations de désaffiliation totale. Les enfants des familles en situation de pauvreté ont en effet globalement peu l'occasion de participer aux activités de loisirs, qu'elles soient culturelles, artistiques ou sportives. Cette privation tient notamment au fait que ces activités sont généralement payantes, mais également au fait que d'autres soucis pèsent sur l'environnement familial et ne laissent pas facilement place à la recherche d'activités de loisirs. De multiples obstacles se cumulent et entravent

l'accès à l'extrascolaire : manque d'information, frein financier, difficulté d'accès géographique, barrières psychologiques, barrières liées aux conditions de vie... Les quartiers défavorisés sont souvent mal desservis, ce qui rend plus rare et difficile la participation à des activités extérieures et la rencontre d'autres populations.

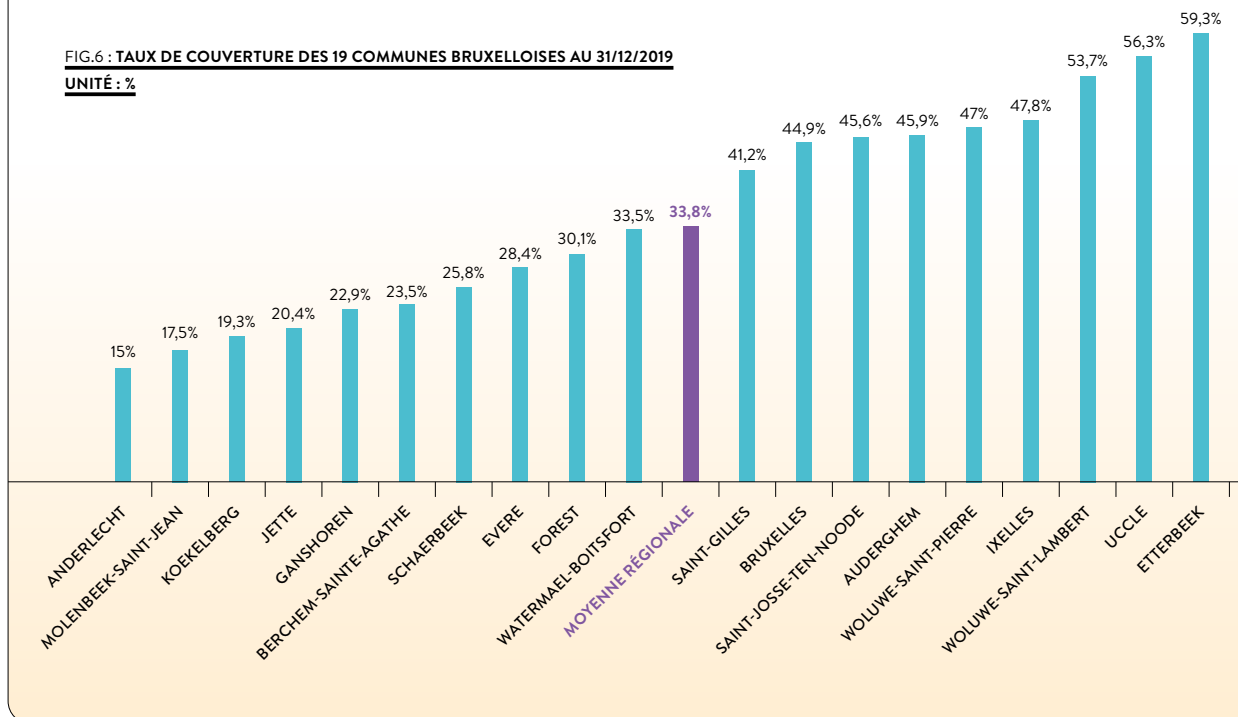
Le manque d'accès des milieux d'accueil extrascolaire tient également aux réalités institutionnelles de ce secteur, qui se traduit dans les faits par une offre reposant essentiellement sur la bonne volonté des acteurs-trices de terrain. Beaucoup d'initiatives éducatives et de soutien scolaire de qualité ne sont offertes qu'à un tout petit nombre, alors que bien plus d'enfants pourraient en bénéficier si elles se passaient entre les murs des écoles.

Pour les enfants et familles confrontées au handicap, l'accès aux activités extrascolaires est un parcours semé d'embûches. Comme évoqué ci-dessus, peu de milieux d'accueil sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, et peu de milieux d'accueil sont prêts à accueillir des enfants en situation de handicap sans aide extérieure ou encadrement renforcé.

Notons aussi que de nombreuses familles cumulent les réalités du handicap et de la pauvreté, rendant l'accès aux activités extrascolaires d'autant plus difficiles.

FIG.6 : TAUX DE COUVERTURE DES 19 COMMUNES BRUXELLOISES AU 31/12/2019

UNITÉ : %



29/ Direction Générale Statistique, 2014, *Enquête sur les revenus et les conditions de vie*.

Source : ONE-DAPE (Direction Accueil de la Petite Enfance)

Une ségrégation des publics

On constate une regrettable ségrégation de plus en plus marquée des familles “qui ont décroché une place d'accueil”, entre les milieux d'accueil 0-3 ans dits “classiques” (crèches, MCAE, préguardiennats) et les milieux d'accueil dits “atypiques” (haltes-accueil, accueil d'urgence...).

Les études internationales ont démontré l'importance de ne pas opposer l'accueil intensif des enfants dans des milieux d'accueil de qualité et l'accompagnement des parents dans leur rôle éducatif. En Fédération Wallonie-Bruxelles, de nombreux centres de soutien à la parentalité (lieux de rencontre enfants-parents, halte-accueil...) se sont développés. Ils apportent une aide précieuse aux enfants et à leur famille. Malheureusement, ceux-ci ne sont que très rarement reliés à des milieux d'accueil dits “classiques”. La fréquentation de tels lieux ne débouche que rarement sur une possibilité d'accueil régulier de l'enfant.

La réalité financière du secteur extrascolaire, couplée au manque de normes de qualité, a également fait émerger un accueil “à deux vitesses” et une marchandisation croissante de ce secteur : des activités onéreuses sont proposées aux familles aisées par des organismes aux buts “peu ou prou” lucratifs. À côté de cela, un accueil “pour toutes et tous” tente de se maintenir, jonglant avec les divers cadres et les multiples “maigres” subventions accessibles en Fédération Wallonie-Bruxelles. Au sein des écoles elles-mêmes, cet accueil à deux vitesses va croissant : des activités payantes (créatives, sportives, musicales...), parfois très chères, sont proposées aux enfants sur le temps de midi et après la fin des cours, pendant que les enfants moins nantis restent à la “garderie”, aux conditions d'accueil précaires.

Ces tendances sont particulièrement regrettables au regard des études citées plus haut relatives aux bénéfices d'un accueil mixte. Mais, surtout, elles entravent de manière fondamentale le principe d'un accueil accessible à toutes et tous.

Des formations initiales insuffisantes et trop peu orientées sur le socio-psychoéducatif

En Fédération Wallonie-Bruxelles, un gros effort reste à consentir pour améliorer la formation initiale et continue du personnel.

C'est là une dimension de l'accueil et de l'éducation des jeunes enfants qui manque encore cruellement de reconnaissance : aux yeux du grand public, elle est encore trop souvent considérée comme “naturelle”, ne requérant pas de compétences particulières.

Comme le souligne Florence Pirard³⁰ dans ses travaux, on note une multiplicité croissante des qualifications reconnues pour les diverses fonctions d'accueil des enfants, renforcée par des systèmes d'équivalence et d'assimilation, et une diversité des parcours possibles dans l'enseignement de plein exercice, la promotion sociale et la formation professionnelle. Cette situation va à l'encontre d'une vision coordonnée, voire intégrée, de l'accueil pourtant reconnue comme un élément clé de la qualité³¹ et particulièrement importante dans les pays où l'offre des services est scindée (0-3/3-12 ans), comme en Belgique.

Les formations initiales centrées sur les fonctions d'accueil des enfants de 0 à 3 ans sont, au mieux, de niveau CESS. À l'heure actuelle, aucune formation de niveau supérieur ne prépare aux fonctions d'accueil de jeunes enfants. Dans ce domaine, la Belgique francophone fait figure de cancre car, à l'inverse de ce qui existe désormais en Flandre et dans la plupart des pays européens, il n'existe pas en Fédération Wallonie-Bruxelles de forma-

30/ Recherches commanditées par l'ONE sur la formation initiale des professionnels de l'enfance - Article 114 CG ONE (2012) et Article 123 CG ONE (2015).

31/ OCDE, 2001, 2006, 2012.

32/ Enfants d'Europe, 2008 ; Unicef, 2008 ; EACEA, 2009 ; CoRe, 2011.

tion de niveau supérieur centrée sur l'éducation des jeunes enfants. Cet état de fait est contraire à toutes les recommandations internationales, qui situent le niveau de formation requis au niveau supérieur, au moins pour une partie du personnel qui s'occupe des enfants³², considérant que les métiers de l'enfance ont des facettes multiples : aspects techniques certes, mais surtout approche réflexive et relationnelle.

On note aussi une absence de reconnaissance et de financement du temps passé par les équipes en dehors de la présence aux enfants.

Un manque de prise en compte et de respect des besoins de l'enfant et de ses parents

Système scindé, calendrier et rythmes scolaires, devoirs à domicile..., le secteur de l'accueil de l'enfance est traversé par de nombreux principes ou mécanismes, pour la plupart hérités d'un autre temps, qui vont à l'encontre de l'intérêt supérieur de l'enfant et d'une prise en compte adéquate de ses besoins.

L'accueil et l'éducation des jeunes enfants sont organisés en Belgique par deux types de structures distinctes et séparées en fonction de l'âge des enfants (de 0 à 3 ans d'une part, de 3 à 6 ans d'autre part). Ce système est dit “scindé”, par opposition au modèle “intégré” qui prévaut dans les pays nordiques (une structure unique pour tous les enfants en âge préscolaire jusqu'à 6 ans). Les pays qui ont adopté un modèle intégré reconnaissent à tous les enfants, d'une manière ou d'une autre, le droit de jouir d'un accueil en centre éducatif. C'est clairement le cas en Finlande, en Suède et en Norvège, de même qu'en Slovaquie. De plus, une politique intégrée 0-6 ans permet d'assurer une plus grande continuité dans le curriculum et le parcours éducatif des enfants ; elle fait peser moins de pression sur la préparation scolaire et donne de bien meilleurs résultats. Le rôle d'émancipation de l'école sera d'autant mieux réalisé que les milieux d'accueil de la

petite enfance auront une approche globale et favoriseront un développement global de l'enfant.

La règle d'inscription en crèche à partir du 4e mois de grossesse minimum permet d'éviter des réservations de places dans des délais aberrants, mais met les parents en situation de grande insécurité. En effet, les réponses qui leur sont apportées sont souvent très tardives (elles interviennent fréquemment après la naissance).

Une part importante du temps passé dans les murs de l'école s'inscrit dans le cadre extrascolaire : avant les cours, le temps de midi, après les cours... Et c'est au sein des établissements scolaires que la très grosse majorité de l'accueil extrascolaire, en termes de volume, se passe au quotidien.

Les accueillant·e·s extrascolaires jouent un rôle de "tampon" entre l'école et la famille. Ce sont eux·elles qui assurent le passage de relais et font le lien entre les lieux de vie de l'enfant. Dès lors, l'école a un rôle particulièrement important à jouer en la matière, en tant que lieu de passage et de vie de tous les enfants, y compris les plus défavorisés.

Malheureusement, notre système éducatif est tributaire d'un rythme scolaire journalier hérité d'un autre temps, inadapté aux besoins des enfants, des parents et du marché du travail. L'organisation des journées scolaires se caractérise encore à ce jour – bien qu'une réflexion sur une évolution soit en cours – par un morcèlement qui laisse à chaque acteur·trice peu de temps pour mettre en œuvre un projet pédagogique de qualité et qui se révèle difficilement conciliable avec les obligations professionnelles de la plupart des parents.

Quant au calendrier scolaire annuel, plusieurs études ont démontré que les congés d'une seule semaine (automne, détente) ne sont pas profitables pour les enfants et qu'une rupture de plus de deux mois durant l'été (héritée de l'époque où les enfants devaient être disponibles pour

les moissons) est contreproductive, contraignant les enseignant·e·s, à la rentrée de septembre, à devoir rattraper ce que les enfants ont "désappris" durant les vacances³³.

Sous la pression sociale, certaines familles cherchent à préparer leurs enfants pour l'âge adulte en les engageant dans un grand nombre d'activités parascolaires qui prennent tout le temps libre des enfants, créant chez eux un sentiment de surcharge, au détriment de leur rythme biologique et de leur besoin de repos.

Pour le secteur de l'extrascolaire, une révision du rythme scolaire et un changement du calendrier scolaire vers un calendrier "7-2" (7 semaines d'école, 2 semaines de vacances) constitueraient une magnifique opportunité pour construire une véritable politique éducative ambitieuse. Les récentes annonces du gouvernement d'une révision du rythme annuel sont donc saluées et suscitent espoir et enthousiasme.

Enfin, le non-respect des normes édictée dans le décret Missions sur la durée des devoirs à domicile constitue une réelle entrave au droit aux loisirs et à l'accueil extrascolaire des enfants.

EN CONCLUSION

De nombreux chantiers restent à mener pour permettre le développement d'une politique cohérente et ambitieuse d'accueil de qualité pour tous les enfants.

Dans le contexte actuel de crise, de mutation sociale et culturelle, de transformation des structures familiales et du monde du travail, d'aggravation des conditions de vie des enfants, les milieux d'accueil de l'enfance représentent un levier crucial pour lutter contre la pauvreté infantile, l'exclusion et la reproduction des inégalités sociales.

Il apparaît essentiel de mettre l'accueil de l'enfance au centre des priorités et de repenser de manière globale l'éducation (formelle et informelle) des enfants en âge scolaire. Il importe de mettre l'intérêt supérieur de l'enfant au cœur des politiques et d'avoir à l'esprit que l'investissement dans l'accueil de l'enfance présente un potentiel unique pour promouvoir l'égalité et la justice sociale, et ainsi engranger les retombées les plus bénéfiques.

Depuis 1998, Badje y consacre toute son énergie.

33/ V. à ce sujet les diverses interventions de Marcel Crahay, Université de Genève et Université de Liège.





SERVICES À DESTINATION DU TERRAIN

Badje offre deux types principaux de services aux acteur-trice-s de terrain : d'une part, des services d'animation à destination des milieux d'accueil et des écoles ; d'autre part, des services de formation-accompagnement à destination des professionnel-le-s de l'accueil.

Les services d'animation sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée de professionnel-le-s qualifié-e-s dans le secteur de l'animation et de l'accueil des enfants. Ces professionnel-le-s disposent de compétences différentes et complémentaires, permettant ainsi une diversité dans les interventions.

Riches de leur expérience de terrain, certain-e-s se sont spécialisé-e-s dans la formation d'adultes.

Les formations et accompagnements d'équipe sont assurés par une équipe de formatrices compétentes dans les matières qu'elles transmettent et actives sur le terrain en tant que chargées de projet ou coordinatrices. Cela leur confère une réelle connaissance du terrain, tout en offrant la richesse et le recul d'un travail d'équipe.

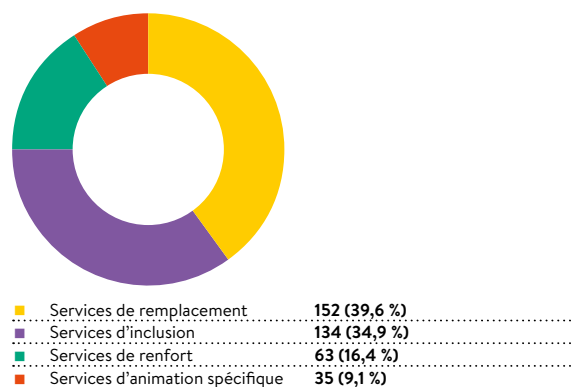
Les actions de l'équipe à destination des acteur-trice-s de terrain répondent à un triple objectif :

- ➔ soutenir la professionnalisation des acteur-trice-s du terrain, en permettant aux professionnel-le-s de se former, en apportant un regard extérieur, en proposant des projets innovants... ;
- ➔ améliorer la qualité de l'accueil de **tous** les enfants ;
- ➔ nourrir l'action politique de Badje par un contact constant avec les diverses réalités du terrain.

L'équipe à destination des acteur-trice-s de terrain développe deux types d'interventions aux côtés des professionnel-le-s de l'accueil des enfants de 2,5 à 12 ans :

- ➔ la présence d'animateur-trice-s sur le terrain, dans le cadre des services de renfort, de remplacement, d'animation et d'inclusion ;
- ➔ les formations et accompagnements d'équipes.

FIG. 7 : RÉPARTITION DES SERVICES SUR LE TERRAIN
(UNITÉ : JOURNÉE DE PRESTATION D'UN-E ANIMATEUR-TRICE)



INTERVENTIONS SUR LE TERRAIN

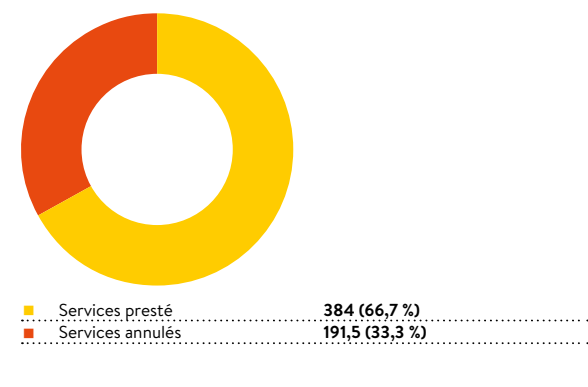
Nous présentons nos activités d'animation sur le terrain en fonction de leur nature. Ces activités sont regroupées en quatre grands types : les renforts, les remplacements, les animations et les inclusions.

En 2020, l'équipe d'animation de Badje comptait six équivalents temps plein. Notons néanmoins que l'une de nos animatrices a dû interrompre ses prestations sur le terrain en raison de la crise sanitaire.

Par ailleurs, Badje a fait appel à un "pool d'animation" qualifié pour les prestations de remplacement d'accueillant-e-s en formation.

Le volume global des prestations sur le terrain effectuées en 2020 s'élève à 384 journées de prestations. En 2019, ce nombre était de 649,5 journées. Cette chute conséquente s'explique majoritairement par la crise sanitaire du covid-19, à la suite de laquelle 191,5 journées de prestations sur le terrain ont dû être annulées en 2020.

FIG. 8 : RÉPARTITION DES SERVICES SUR LE TERRAIN PRESTÉS ET ANNULÉS
(UNITÉ : JOURNÉE DE PRESTATION D'UN-E ANIMATEUR-TRICE)





Services de renfort

Badje met son équipe d'animation à disposition des milieux d'accueil dans le cadre d'un renfort d'équipe afin de prêter main forte lorsque le cadre est insuffisant pour mener une activité, un stage...

En 2020, six milieux d'accueil extrascolaire ont fait appel à nous pour renforcer leur équipe : la Maison Rue Verte, le Gaffi, le Réseau Coordination Enfance, Joseph Swinnen, Atouts Jeunes et Quartier et Famille. Ces renforts ont représenté 63 journées, un total inférieur aux 77,5 journées effectuées en 2019. La crise sanitaire nous a contraint-e-s à annuler 7 journées de prestations de renfort au sein de deux milieux d'accueil.

Services de remplacement

Badje propose à ses membres et aux écoles bruxelloises des services de remplacement du personnel en formation. Afin de soutenir l'accueil extrascolaire au sein des écoles lors de cette crise sanitaire, Badje a également proposé de renforcer les équipes en milieu scolaire en remplaçant le personnel absent suite aux diverses répercussions du covid-19 (maladies, quarantaines, personnel insuffisant pour le respect des bulles sanitaires...). En 2020, 152 journées de remplacement ont été réalisées.

Remplacement des accueillant-e-s en milieu scolaire dans le cadre de la formation

Afin de soutenir la professionnalisation en milieu scolaire, Badje a effectué en 2020 36 remplacements d'accueillant-e-s dans les écoles fondamentales des communes d'Evere, de Schaerbeek, de Berchem-Sainte-Agathe et de Watermael-Boitsfort. La crise sanitaire du covid-19 ayant eu un impact important sur le déroulement des formations, 83 journées de remplacement d'accueillant-e-s en formation ont été annulées.

Pour répondre favorablement aux demandes de remplacement, Badje a également fait appel à des animateur-trice-s extérieur-e-s. Ce "pool d'animation" regroupe une petite dizaine de personnes, brevetées ou assimilées, qui ont été recrutées pour des prestations ponctuelles. Cette année, le "pool" a réalisé 24 prestations de remplacement.

Remplacement des instituteur-trice-s : les activités pédagogiques d'animation (APA)

Depuis 2004, l'équipe d'animation de Badje remplace des enseignant-e-s du fondamental parti-e-s en formation. Ces journées entières de prise en charge d'une classe en l'absence de l'instituteur-trice constituent de merveilleuses opportunités pour faire entrer dans l'école des pratiques pédagogiques "alternatives". Il s'agit d'un dispositif prévu dans le décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire. Qu'elles soient culturelles (théâtre, musique, bande dessinée, contes, arts plastiques, marionnettes, cirque, sortie au musée...), citoyennes (droits de l'enfant, inclusion des enfants différents, environnement, éducation aux médias...) ou plus physiques (jeux de cour, jeux de coopération, activités sportives...), ces animations offrent aux enfants une approche de l'accueil et de la pédagogie qui, tout en s'y intégrant, diffère des pratiques d'enseignement traditionnelles.

L'équipe d'animation de Badje a poursuivi en 2020 cette offre de service de manière inventive et professionnelle, en proposant aux enfants des activités créatives et innovantes. Nous avons effectué 37 journées d'APA. Celles-ci étant réalisées par équipe de deux animateur-trice-s, elles représentent un total de 74 journées de prestation pour l'année 2020.

28 journées d'APA, soit 56 journées de prestation, ont dû être annulées à la suite de la crise sanitaire. Sans ces annulations, l'année 2020 aurait marqué une forte aug-

mentation de ces journées d'APA : nous aurions effectué 130 journées de prestations, contre 64 journées en 2019. Cette croissance théorique s'explique notamment par une demande moindre de remplacements des accueillant-e-s et donc une plus grande disponibilité de notre équipe pour organiser ces APA.

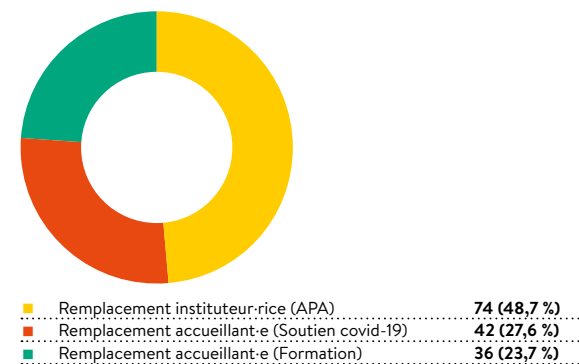
Remplacement des accueillant-e-s en milieu scolaire en soutien dans le cadre de la crise sanitaire du covid-19

En 2020, Badje a décidé de soutenir les équipes extrascolaires en proposant le remplacement du personnel absent à la suite des mesures et des répercussions de la crise sanitaire (maladies, quarantaines, formations des bulles sanitaires...). L'équipe d'animations de Badje a effectué 42 journées de remplacement dans le cadre de la crise sanitaire. Ces journées de remplacement ont été prestées dans une école d'Ixelles et dans deux écoles d'Evere.

Synthèse

La figure 3 montre la répartition du nombre de prestations réalisées par Badje dans le cadre de ses services de remplacement au cours de l'année 2020.

FIG.9 : RÉPARTITION DES SERVICES DE REMPLACEMENT
(UNITÉ : JOURNÉE DE PRESTATION D'UN-E ANIMATEUR-TRICE)



Services d'animation spécifique

Badje propose ses services aux milieux d'accueil et aux écoles bruxelloises, tous réseaux confondus, pour :

- > des interventions limitées dans le temps visant à développer à la fois la qualité et l'offre d'accueil en milieu scolaire. Il s'agit de proposer des animations spécifiques, pour une période déterminée, en accueil extrascolaire ;
- > des animations lors de journées pédagogiques ;
- > des animations spécifiques à la demande de ses membres : l'équipe d'animation peut préparer et animer des activités, ateliers, spectacles... sur un thème spécifique en fonction de la demande des membres, mettant ainsi ses compétences à leur service ;
- > des animations en résidentiel, en mettant à disposition un-e animateur-trice lors de stages ou de camps.

En 2020, l'équipe d'animation de Badje a effectué 35 journées de prestations dans le cadre des services d'animation spécifique. Les répercussions de la crise sanitaire nous ont contraint.e.s à annuler 28 journées de prestations de ce type.

Animations spécifiques au sein des écoles

En 2020, notre intervention au sein des écoles pour des animations spécifiques n'a été sollicitée que dans le cadre du dispositif d'accrochage scolaire (DAS).

Ateliers DAS les mercredis et les vendredis après-midi à Anderlecht

Une école anderlechtoise a sollicité Badje dans le cadre du DAS.

Cette école accueille de nombreux élèves issus de familles dont la langue maternelle n'est pas le français et qui habitent principalement aux alentours de l'école. Elle a sollicité Badje pour l'animation d'ateliers spécifiques visant à encourager un meilleur vivre-ensemble

par le renforcement des savoir-être scolaires. Un animateur de Badje y a proposé des ateliers "jeux de coopération", à raison de deux fois par semaine, les mercredis et vendredis après-midi.

Au total, 19 ateliers DAS ont eu lieu dans le courant de l'année 2020 et 6 ont dû être annulés en raison du confinement.

Animations spécifiques au sein des milieux d'accueil

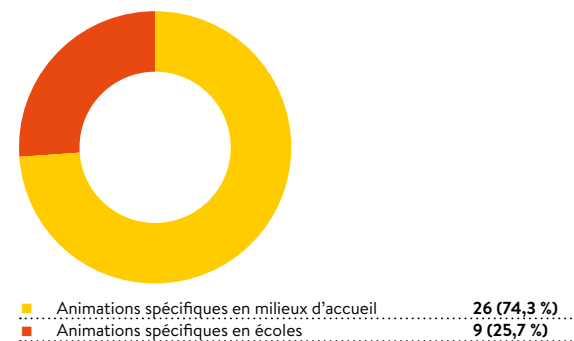
Au cours de l'année 2020, Badje a mené plusieurs animations spécifiques hebdomadaires chez l'un de ses membres. Une dizaine d'enfants de 3 à 6 ans des "Marmottons" à Evere ont ainsi bénéficié d'une animation musicale chaque lundi après-midi et d'une animation cuisine chaque mercredi après-midi.

Badje a également effectué une demi-journée d'animation auprès de l'ASBL La Bulle d'Air. Nous y avons proposé un atelier de chant et de musique destiné aux enfants accompagnés de leurs parents.

Synthèse

La figure 4 présente la répartition des différentes activités menées par Badje en 2020 dans le cadre des services d'animation. Comme en 2019, nous avons reçu davantage de demandes d'animations au sein des milieux d'accueil que dans les écoles.

FIG.10 : RÉPARTITION DES SERVICES D'ANIMATION
(UNITÉ : JOURNÉE DE PRESTATION D'UN-E ANIMATEUR-TRICE)





Services de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap

Afin de favoriser très concrètement l'accueil et l'accès aux loisirs des enfants touchés par le handicap, Badje propose aux milieux d'accueil le soutien d'animateur-trice-s en tant que personnes référentes pour ces enfants. En effet, il est parfois nécessaire qu'une personne accompagne un enfant en situation de handicap de manière individuelle durant toute sa semaine d'activités, voire durant toute une année dans le cas d'activités hebdomadaires. Le rôle de cette personne est alors de veiller au bien-être affectif de l'enfant, à sa sécurité physique, à son intégration sociale et à sa participation effective aux activités.

De manière générale, lors de projets impliquant des enfants ou des milieux d'accueil qui vivent leur première expérience d'inclusion extrascolaire, nos animateur-trice-s s'impliquent à chaque étape du projet :

- ➔ lors de la préparation : ils-elles rencontrent l'enfant, ses parents, les équipes professionnelles qui l'entourent quotidiennement... afin de récolter un maximum d'informations sur les besoins de l'enfant, sur sa façon de communiquer, sur ce qui le rassure... Ils-elles rencontrent également les futur-e-s animateur-trice-s du milieu d'accueil ;
- ➔ pendant l'accueil : ils-elles prennent un rôle de référent pour l'enfant, veillent à son inclusion effective dans le groupe d'enfants, à l'accessibilité des activités proposées, à la prise en compte de ses besoins spécifiques par l'ensemble du personnel encadrant, à la communication avec les parents ;
- ➔ au terme du projet : ils-elles mènent l'évaluation, tirent les conclusions pour les inclusions futures, tentent de transmettre un maximum d'outils aux équipes en place afin de leur permettre de gagner en autonomie.

En 2020, 134 prestations d'inclusion ont été organisées et 45,5 journées ont malheureusement dû être annulées en raison du confinement.

Ces projets d'inclusion ont été sollicités par 17 milieux d'accueil, affiliés ou non à notre fédération.

La majorité des inclusions ont été réalisées pendant les périodes de vacances scolaires. Toutefois, deux enfants en situation de handicap ont pu bénéficier de l'accompagnement de l'un des membres de notre équipe d'animation pendant l'année scolaire, les mercredis après-midi.

Pour couvrir les frais engendrés par la mise à disposition de nos animateur-trice-s dans le cadre de projets d'inclusion, Badje a mobilisé différentes sources de financement :

- ➔ les précieux soutiens des administrations communales de Schaerbeek, Evere, Anderlecht, Molenbeek et de la Commission communale de l'accueil d'Uccle ;
- ➔ les moyens récoltés par certains milieux d'accueil via divers canaux (subsidés, parrainages...).

Au total, grâce à ses partenaires, Badje a permis à 23 enfants en situation de handicap de vivre une ou plusieurs semaines d'activités, d'amusement, de jeu et de plaisir en compagnie d'enfants valides. À l'échelle de la Région de Bruxelles-Capitale, cela représente très peu d'enfants. Sachant que rares sont les organismes qui proposent ce type de services dans la Région, Badje reste particulièrement sensible à cette situation de pénurie.





FORMATIONS

Depuis 2009, Badje propose des formations et des accompagnements d'équipes aux professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance, avec pour objectif de soutenir la professionnalisation du secteur et l'évolution vers plus de qualité.

Depuis 2011, Badje est également agréée par la ministre de l'Enfance pour l'ensemble de ses activités de formation continue à destination des professionnel-le-s de l'Accueil Temps Libre (ATL). Une partie de ces activités sont subventionnées par l'ONE.

Badje est maintenant reconnue en tant qu'organisme de formation dans le secteur et le nombre de demandes qui nous parviennent est en augmentation. Nous sommes de plus en plus amené-e-s à construire et à animer des modules de formation et d'accompagnements qui ne sont pas subventionnés dans le cadre des formations continues de l'ONE, mais financés par les coordinations ATL ou par des opérateur-trice-s d'accueil eux-mêmes.

Méthodologie

La méthodologie générale de nos formations trouve ses racines dans les fondements de l'ASBL. Depuis sa naissance, Badje a ainsi fait le choix d'une pédagogie active et participative. Rajoutons que toutes nos formatrices sont formées à la formation d'adultes et disposent d'une bonne connaissance du secteur de l'accueil, ainsi que de compétences pédagogiques solides. La mutualisation des savoirs et l'utilisation d'outils d'intelligences collectives font partie de notre méthodologie de travail, que ce soit dans la création de modules ou dans l'évaluation de nos actions de formation et d'accompagnement.

Lors des formations et accompagnements d'équipe, les formatrices de Badje s'appuient sur les réalités concrètes des participant-e-s. Il s'agit de partir de leur expérience





en matière d'accueil et de l'état d'avancement de leur réflexion pour les accompagner dans leur cheminement vers une amélioration de la qualité de l'accueil. L'accent est mis sur le respect de la parole de chacun·e et sur la dynamique de groupe dans un climat de confiance. Les journées sont rythmées par des activités diversifiées (jeux, mises en situation, débats en petits ou en grands groupes...) et les supports didactiques sont variés (extraits vidéo, présentations PowerPoint, documents et syllabus...).

Au cours de ces formations et accompagnements, Badje veille particulièrement à :

- amener les professionnel-le-s à interroger leurs pratiques ;
- offrir aux professionnel-le-s des occasions d'échange avec d'autres acteur-trice-s du terrain ;
- soutenir l'accessibilité des milieux d'accueil aux publics plus vulnérables (enfants en situation de handicap, de pauvreté).

Catalogue

En 2020, Badje a ajouté à son catalogue de formations agréées et subventionnées par l'ONE deux nouvelles formations, intitulées "Charte de vie pour un respect de mes droits et de mes devoirs" et "Jeux et enjeux dans la cour : pour une récré en toute sérénité", portant le nombre de formations subsidiées qu'elle propose à 9.

Notons qu'outre ce financement par l'ONE, ces formations peuvent faire l'objet de demandes émanant directement d'opérateurs d'accueil, qui financent les formations à destination de leur équipe.

Ces formations peuvent également être proposées selon deux formules : "fixe", c'est-à-dire donnée au sein des locaux de Badje, sous inscription individuelle, ou "nomade", c'est-à-dire donnée sur le lieu déterminé par l'opérateur qui en fait la demande et à destination spécifique d'une équipe ou en réseau.

"Construire son projet d'accueil"

Ce module de formation est centré sur l'élaboration, l'évaluation et la révision du projet d'accueil, à l'aide notamment du référentiel psychopédagogique de l'ONE intitulé *Accueillir les enfants de 3 à 12 ans, viser la qualité*.

Au terme de cette formation, les participant-e-s ont :

- pris conscience de l'importance du projet d'accueil comme élément fondamental pour la qualité de l'accueil ;
- distingué les notions de projet d'accueil, projet éducatif, projet d'activités... ;
- envisagé les démarches à mener en vue de mobiliser les différents partenaires : équipe, parents, enfants... autour du projet d'accueil ;
- découvert et manipulé des outils pédagogiques et sont capables de les utiliser pour (re)travailler leur projet d'accueil ;
- déterminé leur propre plan d'action pour l'élaboration, l'évaluation, la mise en œuvre ou la révision de leur projet d'accueil.

"Accueillir au quotidien des enfants et des familles en situation de pauvreté"

Inspirée de l'expérience acquise dans le cadre des initiatives L'extrascolaire sans barrière et L'extrascolaire au cœur de l'intégration, cette formation vise à donner aux professionnel-le-s des outils conceptuels et pratiques autour de l'accueil des enfants en situation de précarité, à les accompagner dans leur réflexion, à les aider à mieux comprendre les situations vécues par les familles ainsi que leurs impacts sur les enfants et leurs relations avec ces familles et à questionner leurs pratiques au regard de tous ces éléments afin, in fine, de favoriser l'accueil d'enfants en situation de pauvreté. Plus concrètement, au terme de la formation, les participant-e-s ont abordé :

- les représentations de la pauvreté ;
- les réalités vécues par les enfants et leurs familles ;
- les facteurs favorisant ou entravant leur participation aux activités extrascolaires ;

- l'établissement d'un lien de confiance avec les familles ;
- le travail en réseau ;
- l'analyse de situations concrètes présentées par les participant-e-s ;
- la recherche de pistes d'action.

"Accueillir l'enfant et sa famille : faire tomber les préjugés et représentations"

Cette formation vise à permettre aux professionnel-le-s d'identifier et de dépasser leurs préjugés afin d'aller véritablement à la rencontre des enfants et de leur famille, tout en :

- identifiant ses propres référents culturels, préjugés et représentations ainsi que leur impact sur la communication et la relation avec l'enfant et sa famille ;
- explorant la notion de culture, les différentes formes de parentalité en lien avec la culture d'origine et leurs enjeux en contexte interculturel ;
- se mettant en réflexion sur les notions d'identité, de groupes d'appartenance et leurs impacts dans le travail avec les familles ;
- reconnaissant le parent et ses compétences ;
- identifiant les chocs culturels pouvant être vécus par les professionnels et les familles les uns vis-à-vis des autres ;
- mettant les professionnel-le-s en projet pour faire évoluer leurs pratiques vers une meilleure qualité d'accueil de l'enfant et sa famille.

"L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !"

Cette formation vise à rassurer les professionnel-le-s et à leur donner des outils pour accueillir des enfants à besoins spécifiques dans le contexte précis de l'accueil non spécialisé. Elle invite les participant-e-s à :

- découvrir leurs compétences d'animateur-trice-s à l'accueil d'enfants à besoins spécifiques au sein des groupes ;
- formuler leurs représentations du handicap et tenter de les déconstruire, se centrer sur son ressenti ;

- découvrir et manipuler les outils pédagogiques existants ; créer et s'approprier des outils et des activités adaptées aux enfants accueillis, en fonction de leur spécificité.

“Le respect du rythme et les besoins de l'enfant”

Cette formation vise à :

- (re)découvrir les besoins fondamentaux des enfants ;
- prendre conscience de l'importance du rôle éducatif du professionnel ;
- (re)découvrir la notion de bienveillance et l'observation de comportements inadéquats des enfants en fonction de leur développement ;
- reconnaître les émotions des enfants et renforcer leur estime de soi en leur offrant un cadre sécurisant et sécurisé.

“Développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants de 3-6 ans”

Cette formation a pour objectif d'amener les participant-e-s à :

- développer leurs compétences d'animateur-trice-s à l'accueil des émotions des enfants de 3 à 6 ans au sein de leurs animations ;
- aider les enfants à reconnaître celles-ci, à les verbaliser et à identifier leurs besoins et ceux des autres afin de favoriser l'apprentissage, le savoir-être et le vivre ensemble ;
- “décoder” les comportements difficiles et agir de façon adéquate ;
- apprendre à se centrer sur leurs ressentis ;
- s'approprier des outils pédagogiques existants et créer des outils personnels ;
- développer leurs compétences leur permettant de favoriser l'interaction avec les plus jeunes ainsi qu'avec leurs parents, dans un climat harmonieux et respectueux.

“Gérer les comportements difficiles : développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions : 6-12 ans”

Cette formation porte sur la gestion des comportements dits “difficiles” des enfants de 6 à 12 ans par les accueillant-e-s et animateur-trice-s. Elle a pour objectif d'amener les participant-e-s à développer leurs compétences d'animateur-trice-s leur permettant de :

- développer leurs compétences d'animateur-trice-s à l'accueil des émotions des enfants de 6 à 12 ans au sein de leurs animations : aider les enfants à reconnaître leurs émotions, à les verbaliser et à identifier leurs besoins et ceux des autres afin de favoriser l'apprentissage, le savoir-être et le vivre ensemble ;
- développer leurs compétences à “décoder” les comportements difficiles et agir de façon adéquate ;
- apprendre à se centrer sur leurs ressentis ;
- s'approprier des outils pédagogiques existants et créer des outils personnels ;
- développer leurs compétences leur permettant de favoriser l'interaction avec les plus jeunes ainsi qu'avec leurs parents, dans un climat harmonieux et respectueux.

“Charte de vie pour un respect de mes droits et de mes devoirs”

Cette formation vise à sensibiliser les professionnel-le-s de l'accueil temps libre à l'importance de faire participer les enfants à l'élaboration de la charte de vie, en ce compris les règles et les sanctions, afin de créer une dynamique de groupe plus sereine et respectueuse du cadre. Elle a pour but de permettre aux participant-e-s de :

- comprendre l'utilité de la règle ;
- établir des règles claires en nommant les comportements souhaités et ceux interdits ;
- amener les enfants à prendre connaissance des droits et devoirs ;
- analyser les situations de vie en groupe qui posent problèmes ;
- élaborer et mettre en place une charte de vie pour et avec le groupe d'enfants ;

- prendre connaissance des différentes techniques d'interventions auprès des enfants.

“Jeux et enjeux dans la cour : pour une récré en toute sérénité”

Cette formation porte sur les temps de récréation qui constituent pour les enfants des moments pour souffler, se défouler et se détendre, mais aussi des moments de développement psychomoteur et d'apprentissage de la vie sociale. Elle a pour objectif de former les accueillant-e-s extrascolaires aux points suivants :

- les enjeux dans la cour de récréation : outre se défouler, souffler et se reposer pour être plus attentif en classe, la récréation soutient le développement des compétences sociales, des compétences cognitives, de la motricité globale et de la motricité fine ;
- les enjeux de ces moments et espaces de temps libre : les risque de harcèlement et d'isolement, les phénomènes de groupe, les tensions générées par les notions d'espace et de territoire ;
- la nécessité de réguler, c'est-à-dire d'établir des règles simples, claires et explicites et de les faire respecter ;
- la gestion des émotions ;
- la découverte, la prévention et la gestion des conflits et de la violence ;
- la nécessité de prendre en compte la diversité des besoins des enfants présents en grand nombre dans un même espace ;
- la place du jeu et la découverte de jeux adaptés à la cour de récréation pour nourrir ces périodes de temps libre ;
- la posture professionnelle des accueillant-e-s : comment soutenir l'autonomie des enfants tout en régulant ce qui se passe dans la cour de récréation ? ;
- la découverte et l'appropriation d'outils existants ;
- le partage d'expériences de terrain.





Formations et accompagnements effectués

Vue d'ensemble

En 2020, l'agenda de nos formations a été fortement bousculé par la crise sanitaire, les mesures prises par le service Formations continues de l'ONE et le Gouvernement ne nous permettant pas d'organiser nos formations en présentiel.

Voici le bilan des réalisations de nos formations et accompagnements pour cette année 2020.

7 modules de formation ont pu être menés dans leur intégralité (21 journées prestées) :

- “Construire son projet d'accueil” (3 modules) ;
- “Accueillir au quotidien des enfants et des familles en situation de pauvreté” (2 modules, dont 1 donné par visioconférence) ;
- “Le respect du rythme et des besoins de l'enfant” (2 modules).

5 modules ont été entamés mais interrompus en raison de la crise sanitaire (13 journées, dont 8 journées prestées et 5 journées annulées) :

- “Construire son projet d'accueil” (1 module) ;
- “Développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions des enfants de 3-6 ans” (1 module) ;
- “Gérer les comportements difficiles : développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l'expression des émotions : 6-12 ans” (1 module) ;
- “Jeux et enjeux dans la cour : pour une récré en toute sérénité” (1 module) ;
- “L'inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !” (1 module).

19 modules ont été annulés en raison de la crise sanitaire (environ 50 journées annulées) :

- “Jeux et enjeux dans la cour : pour une récré en toute sérénité” (5 modules) ;
- “L’inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !” (3 modules) ;
- “Développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l’expression des émotions des enfants de 3-6 ans” (3 modules) ;
- “Gérer les comportements difficiles : développer le savoir-être et le vivre ensemble à travers la gestion et l’expression des émotions : 6-12 ans” (3 modules) ;
- “Accueillir l’enfant et sa famille : faire tomber les préjugés et représentations” (1 module) ;
- “Charte de vie pour un respect de mes droits et de mes devoirs” (1 module) ;
- “Le respect du rythme et des besoins de l’enfant” (1 module) ;
- “Construire son projet d’accueil” (1 module) ;
- “L’inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !” (1 module).

Enfin, 1 accompagnement d’équipé a été mené auprès de l’ASBL AlterEducS et de son équipe d’accueillant.e.s implantées à l’école Le Jardin des Écoliers à Ixelles (1,5 journées prestées).

Au total, Badje a presté 30,5 journées de formation et d’accompagnement en 2020. Ce chiffre marque évidemment une forte diminution par rapport à l’année 2019, au cours de laquelle Bade avait assuré 96,5 journées de prestation.

Sources de financement

Pour rappel, toutes les formations proposées par Badje sont agréées et subventionnées par l’ONE. Elles peuvent toutefois faire l’objet d’une demande directe et d’une prise en charge financière de la part des opérateurs d’accueil.

Parmi les 29 journées de formation prestées en 2020, 18 ont été financées par l’ONE et 11 par les opérateurs.

Formations

Nous détaillons ici uniquement les prestations relatives aux sept formations qui ont été données, de manière complète ou incomplète, au cours de l’année 2020.

“Construire son projet d’accueil”

En 2020, ce module a été organisé quatre fois en formule “nomade”. Ont bénéficié de ce module :

- un duo accueillant.e-s/direction par école (7 au total) et la coordinatrice ATL de la commune de Virton ((deux dates en janvier et une date en septembre) ;
- l’équipe d’accueil extrascolaire et la coordinatrice ATL de la commune de Paliseul (deux dates en mars et une date en septembre) ;
- les accueillant.e-s extrascolaires, les deux directions et la coordinatrice ATL de la commune de Crisnée (deux dates en septembre et une date en octobre) ;
- les référent.e-s des équipes d’accueillant.e-s extrascolaires et la coordinatrice ATL de la commune de Watermael-Boitsfort (une date en janvier, une date en février et une date à définir).

“Accueillir au quotidien des enfants et des familles en situation de pauvreté”

Cette formation a été proposée en deux modules :

- le premier, de trois jours, a pu se donner en présentiel en mars, juste avant le début de la pandémie, avec 16 participant.e-s ;
- le second, de deux jours, s’est donné en décembre en 4 demi-journées, par visioconférence, avec 7 participant.e-s et a rencontré un franc succès auprès des participant.e-s.

“Le respect du rythme et des besoins de l’enfant”

Ce module a été donnée dans son entièreté, à deux reprises, auxiliaires d’éducation de la Ville de Bruxelles.

“Gérer les comportements difficiles : développer le savoir-être et le vivre-ensemble à travers la gestion et l’expression des émotions des enfants de 6-12 ans”

Le subsidé de l’ONE nous permet d’offrir cette formation sous la forme d’un module “fixe” et d’un module “nomade”.

La formation fixe débutée en 2019 n’a pas pu être terminée dans son intégralité, la dernière journée prévue à la fin mars 2020 ayant été annulée en raison des mesures de confinement.

Un module de cette formation a été organisé auprès desiliaires d’éducation de la Ville de Bruxelles. Seules deux journées sur les trois ont pu être prestées.

“Développer le savoir-être et le vivre-ensemble à travers la gestion et l’expression des émotions des enfants de 3-6 ans”

Conformément au subsidé octroyé par l’ONE, un module standard fixe a été réalisé pour cette formation. Cette formation devait avoir lieu en octobre 2019 (deux journées) et en mai 2020 (dernière journée). Toutefois, les deux premiers jours ont été donnés en janvier 2020, à la suite de nombreuses annulations constatées aux dates initialement prévues. La dernière journée n’a, quant à elle, pas pu être donnée, étant donné la crise sanitaire.

Le module nomade prévu n’a, lui non plus, pas pu être donné en raison de la crise.

“Jeux et enjeux dans la cour : pour une récré en toute sérénité”

La convention avec l’ONE prévoyait l’organisation de modules fixes et nomades. Malheureusement, seule une journée de formation du module fixe a pu être donnée avant la crise sanitaire. Les autres ont été postposées dans un premier temps, puis annulées.





“L’inclusion extrascolaire : un accueil de qualité pour tous !”

Deux journées de cette formation ont été données auxiliaires d’éducation de la Ville de Bruxelles. La troisième journée a été postposée dans un premier temps. En commun accord avec l’organisme demandeur, cette formation sera redonnée dans son intégralité au groupe qui a bénéficié des deux premiers jours.

Accompagnements

Le projet d’accueil

En 2020, une formatrice de Badje a accompagné l’ASBL AlterEducS, qui coordonne plusieurs équipes d’accueil extrascolaire dans des écoles bruxelloises et souhaite construire, pour chacune d’entre elles, un projet d’accueil spécifique à l’école.

L’accompagnement proposé par Badje a permis de faire ce travail avec l’équipe AlterEducS implantées dans l’école Le Jardin des Écoliers, à Ixelles. Trois rencontres d’une demi-journée ont eu lieu. Elles ont permis à l’équipe de se pencher sur les notions de valeurs dans l’accueil, de projet pédagogique et de projet d’accueil, sur les besoins de l’enfant, sur la posture de l’accueillant-e et sur la communication avec les parents.

Comité de suivi des opérateurs de formation continue subventionnés par l’ONE

Depuis que Badje est agréée et subventionnée par l’ONE en tant qu’opératrice de formation continue, l’ASBL participe activement au comité de suivi mis en place par l’ONE. Ce groupe, qui se réunit quatre fois par an, regroupe l’ensemble des opérateurs subventionnés et participe activement à la construction d’une politique cohérente en matière de formation continue des acteur-trice-s de l’accueil.

En 2020, le comité s’est réuni à quatre reprises, les 27 janvier, 25 mai, 28 septembre et 8 décembre.

Lors de ces réunions, diverses thématiques ont pu être discutées. Parmi celles-ci :

- la demande à introduire pour bénéficier du Fond d’urgence covid-19 ;
- les initiatives mises en place par les opérateurs de formation pendant la période de confinement ;
- les inquiétudes des opérateurs quant aux conséquences de la crise sur leurs activités de formation, auxquelles la direction psychopédagogique a consacré un temps de réponse important ;
- la présentation du nouveau format de la brochure ONE des formations continues.

Participation active et enthousiasme des participant-e-s

Malgré l’annulation d’une grande partie de nos modules, les formations ayant eu lieu ont rencontré un grand succès. Les retours des participant-e-s ont été très positifs, relevant notamment la qualité des échanges et des réflexions. Beaucoup se sont dits très satisfait-e-s de pouvoir prendre connaissance d’autres réalités et de confronter leurs pratiques et points de vue à ceux d’autres professionnel-le-s du secteur de l’accueil de l’enfance. Ils ont également souligné la convivialité de ces journées et la qualité des animations proposées, de même que le fait de sentir que les formatrices ont une vraie connaissance de terrain.

Le nombre de demandes qui nous parviennent ne diminue pas. Certains modules ont, depuis longtemps, énormément de succès, comme ceux relatifs à la gestion des émotions, à l’inclusion et, cette année en particulier, au projet d’accueil. Le module portant sur la cour de récréation ajouté en 2020 a également été pris d’assaut. Malgré l’ouverture d’un deuxième module, la liste d’attente reste longue.

Cette année, ce sont 4 formatrices qui ont assuré l’ensemble des modules et des accompagnements. Cela a favorisé les échanges et la co-construction des activités et a permis d’enrichir la réflexion sur les pratiques et les thématiques à développer.

Une année de crise sanitaire et d’adaptation

L’année 2020 a rendu toute prévision impossible. Dans le contexte mouvant de la pandémie, l’équipe a réfléchi à des moyens de rester en contact avec le public. Un des enjeux a bien sûr été de ne pas laisser les professionnel-le-s de l’accueil seul-e-s et de continuer à les soutenir. Or, le lien et le soutien passent habituellement par des moments de rencontre, d’échanges et de partages de pratiques.

Nous avons donc revu nos méthodologies et évalué quels étaient les modules de formation qui pouvaient être proposés à distance.

Cela a donné lieu à des questionnements sur différents points :

- Dans le contexte d’absences récurrentes dans les équipes (maladies et quarantaines se succédant), la formation continue restera-t-elle une priorité ou fera-t-elle l’objet d’une attention particulière par les coordinations ATL, les directions et les PO ?
- Notre méthodologie est basée sur un échange d’expériences et de vécu. Nous proposons une dynamique participative où chacun-e trouve l’espace nécessaire pour se questionner quant à ses pratiques professionnelles. Comment recréer cet environnement en virtuel ?
- Il ne nous semblait pas envisageable de proposer des journées entières dans ces conditions. Si les modules sont divisés en demi-journées, cette modalité sera-t-elle compatible avec l’organisation du travail sur le terrain ?

→ Les professionnel-le-s de l'accueil de l'enfant sont-ils-elles équipé-e-s pour suivre des modules de formation à distance ? Si ce n'est pas le cas, ont-ils-elles la possibilité de suivre les formations sur leur lieu de travail ? Ont-ils-elles les compétences de base requises pour pouvoir facilement prendre part à une formation sur un ordinateur ?

Malgré les questions et les craintes relevées, un module de la formation "Accueillir au quotidien des enfants et des familles en situation de pauvreté" a, comme mentionné précédemment, pu être adapté en virtuel et a rencontré un vrai succès.

Parallèlement à cette réflexion pédagogique, le volet administratif de notre pôle Formation a veillé à adopter une communication efficace pour tenir les participant-e-s bien au fait du maintien, du report ou de l'annulation de leur formation.





PROJETS

En vue de faire progresser le secteur de l'enfance vers un accueil de qualité accessible à toutes et tous, Badje porte différents projets innovants visant à répondre aux problématiques émergentes, aux besoins non rencontrés et aux tendances futures.

C'est en étant à l'écoute de ses membres et du secteur que Badje s'investit dans ces projets.

La place que Badje occupe en Région de Bruxelles-Capitale en termes de vision globale et de "masse critique" permet par ailleurs de donner corps à ces projets et d'insuffler de nouvelles pratiques dans le secteur.



u cours de l'année 2020, Badje a confirmé son engagement dans ses quatre projets thématiques centrés sur l'accessibilité des milieux d'accueil de l'enfance.

Par son projet Bruxelles-Inclusion, créé en 2005, Badje tend à développer le nombre et la qualité d'inclusions d'enfants en situation de handicap dans l'accueil extrascolaire bruxellois.

Depuis 2010, Badje développe des projets visant à renforcer l'accessibilité des milieux d'accueil aux enfants issus de familles en situation de précarité. Badje a poursuivi durant toute l'année deux projets en ce sens : L'extrascolaire au cœur de l'intégration (ECI), un projet initié en 2013 portant sur l'extrascolaire, et Bruxelles Multi-Accueil (BMA), un projet mis en place depuis 2014 portant sur l'accueil de la petite enfance. Les principales dimensions de ces projets sont l'accompagnement, la formation et la mise en réseau des professionnel-le-s, la sensibilisation des équipes pédagogiques et des publics, mais aussi l'analyse et la formulation de recommandations de nature politique.

Dans cette même optique, Badje collabore également, depuis 2019, au projet Capacity Building. Initié par la Fondation Roi Baudouin et CAP48 en 2016, celui-ci a pour mission d'accompagner une dizaine de milieux d'accueil de la petite enfance dans la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation.

En cette année 2020 marquée par la crise du covid-19, Badje a également témoigné son engagement pour des activités extrascolaires accessibles à tous les enfants à travers la mise en œuvre d'un projet ponctuel, intitulé "Pour un ATL renforcé en période de confinement", en collaboration avec le Délégué général aux droits de l'enfant.

BRUXELLES-INCLUSION

C'est dans les principes fondamentaux de non-discrimination, d'inclusion et de participation pleine et entière des personnes en situation de handicap à la société que le projet Bruxelles-Inclusion trouve ses racines. En lançant ce projet en 2005, Badje a voulu prendre à bras-le-corps la problématique criante du manque de possibilités d'accueil extrascolaire pour les enfants en situation de handicap. L'objectif affiché était d'augmenter la qualité et le nombre d'inclusions d'enfants en situation de handicap au sein des activités extrascolaires et des activités de loisirs (plaines et séjours de vacances, clubs de sport, ateliers créatifs...) non spécialisées en Région bruxelloise.

Ouverture à l'autre, égalité des chances, répit des familles, développement de l'estime de soi et accueil de qualité sont les valeurs essentielles de ce projet. Sa finalité : que tous les milieux d'accueil extrascolaire soient ouverts et accessibles à tout enfant, quelles que soient ses différences.

Chaque enfant a le droit d'être accueilli et notre postulat de départ est qu'il n'y a pas besoin d'être un-e spécialiste du handicap pour accueillir un enfant en situation de handicap, même en grande dépendance, dans le cadre du loisir et de l'extrascolaire. Néanmoins, il est souvent nécessaire d'avoir un renfort sur le plan de l'encadrement du groupe d'enfants, voire de disposer d'une personne référente entièrement consacrée à l'enfant à besoins spécifiques (nursing, adaptation des activités...).

De ce fait, Badje accompagne les milieux d'accueil pour toutes les étapes de la réalisation d'un accueil dans un contexte d'inclusion. Espace de sensibilisation, de formation, de promotion, d'information et d'accompagnement pour les professionnel-le-s, en recherche constante de nouvelles possibilités d'inclusion, Badje propose de nombreux services pour accompagner la mise en place concrète des projets d'inclusion : un appui logistique et





pédagogique, une équipe d'animation professionnelle et expérimentée dans l'accueil d'enfants à besoins spécifiques, de même que la possibilité d'emprunter des outils pédagogiques et du matériel d'animation dédiés à l'inclusion extrascolaire.

Le rôle de Badje se situe à différents niveaux : proposer une aide concrète aux professionnel-le-s et, de ce fait, aux familles dans l'organisation d'inclusions, y compris par la formation continue, mais aussi participer à l'évolution des pratiques et des politiques d'accueil en relayant les interpellations du terrain et en prenant part à divers groupes de travail. Ces actions sont détaillées ci-dessous. Nous vous renvoyons au chapitre précédent du présent rapport pour plus de détails quant au service de soutien à l'inclusion d'enfants en situation de handicap mené sur le terrain.

En 2020, Badje a poursuivi la mise en œuvre de ce projet multidimensionnel en veillant à centrer son action sur les professionnel-le-s et les milieux d'accueil comme premiers bénéficiaires de nos actions, en vue d'encourager leur autonomisation.

Depuis novembre 2018, le projet Bruxelles-Inclusion est également reconnu et agréé pour deux années en tant que Service de loisirs inclusifs et reçoit un financement pluriannuel de la part de la Cocof pour ses activités d'inclusion d'enfants porteurs de handicap.

Accompagnements des milieux d'accueil

Pour permettre aux enfants en situation de handicap de participer à des activités extrascolaires et de loisirs, Badje propose, depuis 2005, un accompagnement des milieux d'accueil :

- ➔ accompagnement à la mise en place concrète d'un projet d'inclusion ;

- ➔ mise à disposition d'un-e animateur-trice supplémentaire afin de faciliter l'accueil d'un enfant en situation de handicap ;
- ➔ animation de sensibilisation des enfants à la rencontre de l'autre, dans ses différences et ses ressemblances ;
- ➔ sensibilisation des animateur-trice-s à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ;
- ➔ formation des professionnel-le-s à l'accueil d'un enfant en situation de handicap ;
- ➔ travail de réflexion pédagogique en équipe ;
- ➔ mise à disposition d'outils pédagogiques.

En 2020, 134 journées d'inclusion ont été prestées (v. chapitre 1 pour plus de détails).

Formations et accompagnements des professionnel-le-s

Badje encourage et guide la réflexion des professionnel-le-s sur l'inclusion d'enfants aux besoins spécifiques dans les activités extrascolaires en proposant des formations et des accompagnements d'équipe. Ces dispositifs sont détaillés dans le premier chapitre de ce rapport d'activités.

Diffusion d'outils pédagogiques

En 2020, Badje a poursuivi la mise à disposition d'outils pédagogiques à destination des professionnel-le-s de l'accueil, mais aussi des familles. Cet axe essentiel de notre travail a consisté à renseigner et à informer au mieux les différent-e-s acteur-trice-s de l'inclusion extrascolaire.



Oser la différence

Conçu en 2008 et réédité en 2011, le guide *Oser la différence* est un outil pour la formation des (futur-e-s) professionnel-le-s (formateur-trice-s, enseignant-e-s, animateur-trice-s, responsables de milieux d'accueil extrascolaires...) à l'inclusion d'enfants en situation de handicap au sein de milieux d'accueil extrascolaire non spécialisés.

À ta rencontre

Le DVD *À ta rencontre*, réalisé en 2010 par et pour les enfants et réédité en 2013, témoigne d'une rencontre entre enfants valides et enfants en situation de handicap lors d'activités mises en place par une institution spécialisée et une école ordinaire. Il présente également des idées d'animations sur la thématique de l'inclusion.



Soutien aux familles

Poursuivant son objectif de permettre aux enfants en situation de handicap de participer à des activités extrascolaires et à des activités de loisirs dans un contexte d'inclusion, les actions de Badje menées dans le cadre du projet Bruxelles-Inclusion s'inscrivent pleinement dans le champ du soutien à la parentalité.

Depuis 2017, Badje a défini son soutien aux familles comme suit :

- > information et soutien dans la recherche de milieux d'accueil ouverts à l'inclusion ;
- > accompagnement dans le contact avec un milieu d'accueil répondant à leur demande ;
- > mise à disposition d'outils d'information.

En effet, Badje assure sa mission d'information des familles dans la recherche de milieux d'accueil ouverts à l'inclusion, notamment au travers du guide *Le P'tit Temps Libre* et du site *Bruxelles Temps Libre*. Badje développe des relations privilégiées avec les familles lors de la mise à disposition d'un-e animateur-trice référent-e afin de faciliter l'accueil de l'enfant en situation de handicap et son inclusion dans le groupe. L'animateur-trice référent-e va à la rencontre de la famille, prépare avec elle la semaine d'inclusion et accompagne spécifiquement l'enfant tout au long de son accueil. Ces démarches s'inscrivent pleinement dans la réponse fournie par Badje à une demande de prestation adressée par un milieu d'accueil.





L'EXTRASCOLAIRE AU COEUR DE L'INTÉGRATION

Depuis 2013, Badje accompagne annuellement une vingtaine de milieux d'accueil extrascolaire bruxellois dans le cadre de l'initiative L'extrascolaire au cœur de l'intégration (ECI). Initié et financé par le Fonds Baillet Latour et la Fondation Roi Baudouin, l'appel à projets ECI vise à rendre les activités extrascolaires plus accessibles aux enfants précarisés de la capitale par le biais d'un soutien financier et d'un accompagnement octroyé aux milieux d'accueil sélectionnés.

90 associations bruxelloises francophones et néerlandophones ont participé à l'initiative depuis sa création. Forte de son expérience L'extrascolaire sans barrière, Badje a été sollicitée dès le début par la Fondation Roi Baudouin pour mettre en place le dispositif d'accompagnement.

De 2013 à 2015, l'appel à projets a permis de soutenir une vingtaine d'associations annuellement. En 2016, suite à l'étude d'impact réalisée par Meaningful Impact à la demande du Fonds Baillet Latour, la définition du public cible a été précisée, les critères de sélection des projets ont été affinés, les objectifs de l'initiative ont été reformulés et la temporalité a été revue, permettant aux lauréats d'être soutenus et accompagnés durant une période de deux ans.

Des appels à projets ont été respectivement lancés en 2016 et en 2017, doublant ainsi le nombre de lauréats à accompagner au cours de l'année scolaire 2017-2018. L'année 2018 ayant été marquée par l'absence d'un appel à projets, l'accompagnement réalisé par Badje dès septembre 2019 a retrouvé une configuration similaire à celle du passé grâce au dernier appel lancé.

Tout au long de l'année 2020, nous avons donc accompagné les 23 associations lauréates (8 néerlandophones et 15 francophones) de l'édition 2019-2021. La spécificité de l'appel à projets portait sur le renforcement de la collaboration avec le monde scolaire.

Objectifs

L'initiative L'extrascolaire au cœur de l'intégration poursuit quatre grands objectifs :

- améliorer qualitativement (pertinence et/ou enrichissement des activités) et, si possible, quantitativement (nombre de places disponibles, nombre d'enfants accueillis, nombre d'heures d'activités proposées) l'offre d'activités extrascolaires pour les enfants bruxellois de 2,5 à 12 ans issus de milieux précarisés ;
- augmenter le niveau de participation de ces enfants (encourager une participation régulière, "fidéliser" les enfants et leur famille) ;
- améliorer les conditions d'intégration des enfants en les aidant à mieux se développer (en favorisant leur bien-être et leur développement global, leurs compétences sociales et d'expression...);
- améliorer les pratiques des milieux d'accueil en matière d'accessibilité, de pilotage et d'évaluation de projet.

Dispositif d'accompagnement

Afin de soutenir les associations lauréates dans l'atteinte des objectifs poursuivis par l'initiative ECI, Badje est mandatée pour leur offrir un accompagnement tout au long de l'année. Cet accompagnement tant individuel que collectif poursuit les ambitions suivantes :

- travailler au renforcement sur le long terme de l'accessibilité des activités à destination des enfants en situation de précarité ;
- accompagner les associations à travers un processus d'auto-évaluation leur permettant de questionner leurs pratiques, en les guidant notamment dans la rédaction d'objectifs et d'indicateurs ;

- faciliter les processus de réflexion des équipes en leur apportant un soutien méthodologique ;
- récolter les données des associations, tant qualitatives que quantitatives, qui permettront de mesurer l'impact du projet et de l'initiative ECI dans son ensemble.

Cet accompagnement bilingue et multidimensionnel, comprenant des rencontres collectives, un suivi individuel des projets et des accompagnements à la demande, a été pris en charge pendant toute l'année par deux chargées de projets et de formation au sein de Badje.

Compte tenu de la situation sanitaire qui a frappé notre pays dès le mois de mars 2020, certaines adaptations ont été proposées pour les rencontres collectives habituellement organisées en présentiel de 9h à 14h. Plusieurs d'entre elles ont dû être organisées virtuellement, sur un timing plus court. Deux personnes par association y ont été systématiquement invitées, ainsi que, à l'occasion, des personnes ressources extérieures expertes sur les thématiques abordées. À la demande des participant-e-s, nous nous sommes passées d'interprètes. En revanche, l'une des thématiques a fait l'objet d'une organisation distincte pour les francophones et pour les néerlandophones. Des détails sur cette rencontre sont repris ci-après.

Méthodologie et outils

La méthodologie générale qui a été proposée, tant au niveau collectif qu'au niveau individuel, a été participative, interactive et a favorisé l'échange de pratiques, le partage d'expertises et la mise en réseau. Par l'utilisation d'outils d'intelligence collective, elle a encouragé la construction collective des savoirs et la dynamique de groupe et a renforcé la collaboration, au travers notamment de l'utilisation de dispositifs permettant à chaque participant-e d'exposer une problématique et de bénéficier des retours d'expérience des autres participant-e-s.

Au niveau collectif, nous avons créé un cadre propice aux échanges, au dialogue et à l'écoute, dans un climat de convivialité et de bienveillance, et nous nous sommes mises au service du groupe en tant que facilitatrices afin d'amener la réflexion aussi loin que possible.

Au niveau individuel, nous avons veillé à accompagner chaque association dans l'identification de ses besoins, de ses enjeux et de ses difficultés. Nous les avons également soutenues dans la formulation de leurs objectifs dans le cadre du dispositif d'auto-évaluation qui leur a été proposé avec l'appui d'un outil d'évaluation en ligne via la plateforme Limesurvey.

Activités réalisées

Rencontres collectives

Quatre rencontres collectives ont été organisées exclusivement pour les membres ECI en 2020. Une rencontre supplémentaire, organisée en mai sous la forme de deux visioconférences, a été ouverte à un plus large public rassemblant près de cent participant·e·s réparti·e·s en deux groupes linguistiques.

Les chargées de projets de Badje ont tenu un registre de présence et mis en place des évaluations à la fin de chaque rencontre afin de récolter les avis, suggestions et commentaires des participant·e·s. Nous avons également recueilli les retours des associations sur les différents volets de l'accompagnement lors d'un entretien téléphonique au mois de mai 2020, ainsi que via notre formulaire d'évaluation en ligne.

Le tableau suivant reprend les informations relatives aux rencontres réservées exclusivement aux membre ECI (thématiques abordées, dates et lieux des rencontres, objectifs poursuivis, nombre de participant·e·s et personnes ressources auxquelles nous avons fait appel à l'occasion).

THÉMATIQUE	LA COLLABORATION AVEC LES ÉCOLES
Date et lieu	7 février 2020 – D'Broej Centrum West, Molenbeek
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux associations de mieux se connaître et d'échanger sur les succès et difficultés des collaborations avec le milieu scolaire Découvrir les différents types de collaborations existantes avec les partenaires scolaires Partager les expertises de certaines associations afin d'enrichir les pratiques et de suggérer des pistes d'action concrètes pour renforcer les collaborations et améliorer les partenariats
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> Matteo Detemmerman – ASBL Écllosion Brahim El Mabtoul et Marie Renoy – AMO Comète Noemi Tiberghien – Théâtre de la Balsamine Yuri Picalausa et Rudy Raes – Brede School Molenbeek & D'Broej Centrum West Emilie Duart – Schola ULB Philippe Claudel – Association des Jeunes Marocains (AJM)
Nombre de participant·e·s	26 participant·e·s – 17 associations représentées
THÉMATIQUE	LA CRISE SANITAIRE ET SES IMPACTS SUR LE PUBLIC ET LES ASSOCIATIONS
Date et lieu	3 juillet 2020 – Zinnema, Anderlecht
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Partager les vécus des associations liés au confinement et les initiatives mises en place pendant cette période Réfléchir et échanger au sujet des éléments qui seront mis en place par chaque association dans les mois suivants et autour des axes de travail prioritaires
Nombre de participant·e·s	10 participant·e·s – 8 associations représentées
THÉMATIQUE	RENFORCER ET AMÉLIORER SA COMMUNICATION
Date et lieu	9 octobre 2020 – Pianofabriek, Saint-Gilles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> Permettre aux associations de l'initiative de se retrouver et d'approfondir leurs liens Réfléchir à des pistes concrètes d'amélioration et de renforcement de sa communication vis-à-vis des écoles et du public cible Définir les thématiques des prochaines rencontres de l'année
Nombre de participant·e·s	21 participant·e·s – 15 associations représentées





THÉMATIQUE	LA FRACTURE NUMÉRIQUE
Date et lieu	10 décembre 2020 – Rencontre virtuelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Mieux comprendre en quoi consiste la fracture numérique· Identifier les besoins des associations et des publics cibles sur cette thématique· Cartographier les démarches et actions mises en place par chacun-e sur son territoire en partenariat avec les écoles et favoriser la dynamique de réseau· Découvrir des projets, des acteurs et des outils sur lesquels s'appuyer pour contribuer à la réduction de la fracture numérique
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none">· Quentin Martens, Fondation Roi Baudouin· Samuel Fuller, MAKS vzw· Arnaud de Ghellinck, WeTechCare
Nombre de participant-e-s	19 participant-e-s - 8 associations représentées

THÉMATIQUE	COVID-19 – COMMENT COMMUNIQUER ET RASSURER LES FAMILLES POUR UN RETOUR AUX ACTIVITÉS ?
Date et lieu	29 mai 2020 – rencontre virtuelle (9h30-11h30 : version française & 13h30-15h30 – version néerlandaise)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Outiller les professionnel-le-s de l'accueil sur la manière de communiquer avec les familles pour envisager sereinement le retour aux activités· Permettre aux professionnel-le-s d'adresser leurs questions à des expert-e-s de la santé mentale
Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none">· Nicole Zucker, pédopsychiatre, et Dominique Burgraeve, psychologue en prévention du Service de Santé Mentale de la Ville de Bruxelles (matin)· Geert Schelkens, thérapeute pour enfants du Réseau Bruxellois en Santé Mentale pour Enfants et Adolescents (Bru-Stars) (après-midi)
Nombre de participant-e-s	51 participant-e-s le matin et 48 participant-e-s l'après-midi, parmi lesquels des lauréats ECI, des membres de Badje et d'autres acteurs francophones et néerlandophones du secteur de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse

La crise sanitaire a occupé beaucoup d'espace dans les discussions et les échanges lors de ces rencontres. Afin de répondre aux besoins des acteurs de terrain face à la crise, deux visioconférences ont également été organisées en mai 2020 et ouvertes non seulement aux lauréats ECI, mais également aux membres de Badje et, plus globalement, aux acteurs de terrain francophones et néerlandophones du secteur de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse. Ces deux visioconférences sont détaillées dans le tableau ci-contre (*en bas*).

À cette occasion, les spécialistes de la santé mentale ont pu partager leur expertise et adresser aux participant-e-s, en ces temps de crise sanitaire, une série de recommandations. Parmi celles que nous retenons prioritairement, figurent :

- l'importance d'accorder une attention particulière aux équipes et à la réflexion commune pour établir un nouveau cadre de travail validé par tous, clair et bien communiqué ;
- la priorité de maintenir ou de rétablir les contacts avec les familles qui se sont davantage isolées et de faire appel aux partenaires si nécessaire pour y parvenir ;
- la nécessité d'ouvrir des espaces d'échange avec les enfants et les familles pour déposer les vécus, accueillir les émotions, entendre les craintes et répondre aux questions ;
- l'importance de proposer rapidement des activités qui remettent les enfants dans l'ici et maintenant et stimulent les imaginaires face aux restrictions imposées ;
- le réflexe de faire appel au réseau si l'on est face à des situations pour lesquelles on ne se sent pas suffisamment outillé-e ;
- la nécessité de reprendre les choses en douceur, de se centrer sur le plaisir de se retrouver ; la reconnaissance des besoins de chacun-e ici et maintenant ; la valorisation de tout ce que les enfants auront découvert ou appris pendant cette période.

Suivi de projets

Les chargées de projets ont rencontré individuellement les 23 associations lauréates au cours de l'année 2020, et ce à plusieurs reprises. En moyenne, chaque association a bénéficié d'un ou deux entretiens dans le courant de l'année, en présentiel ou en virtuel, en fonction de ses besoins. Ces moments d'échange individuels ont permis aux chargées de projets de soutenir les associations face à la crise sanitaire, d'être disponibles pour les écouter et les accompagner dans leurs difficultés et leurs questionnements, mais également dans le processus d'auto-évaluation. Les associations ont apprécié la disponibilité de Badje et la qualité de l'accompagnement. Elles ont également pointé que cela avait permis :

- la précision des objectifs, afin qu'ils soient atteignables, mesurables et en adéquation avec le projet ;
- l'apport d'un regard extérieur sur les pratiques de l'association, sur ce qui fonctionne, sur ce qui doit être adapté et sur ce qu'il est intéressant d'évaluer ;
- la recherche de solutions qui n'avaient pas été imaginées ;
- la mise en réflexion et en lien du projet avec d'autres projets ou partenaires ;
- la formulation de certaines questions et une meilleure compréhension de ce qui était demandé ;
- la prise de recul de manière générale et le fait de se soutenir soutenu-e-s et conseillé-e-s.

Accompagnement sur mesure

Lors de l'année 2020, trois associations ont fait la demande d'un accompagnement sur mesure. Nous avons réorienté deux de ces trois demandes vers d'autres partenaires plus compétents que nous sur les questions soulevées. La troisième demande nous a été faite par l'association Molenbeek Rebels Basketball, qui souhaitait améliorer sa communication avec ses participantes et leurs parents. L'accompagnement initialement prévu à l'automne a dû être reporté à 2021 compte tenu de la crise sanitaire.

Récolte de données et impacts des projets

Au-delà des activités permettant la facilitation des processus de réflexion et l'accompagnement des lauréats dans un processus d'auto-évaluation, Badje est également mandatée pour récolter les données tant qualitatives que quantitatives des associations, afin de mesurer l'impact du projet et de l'initiative ECI dans son ensemble.

Comme chaque année, nous avons récolté les données des associations en mars et en septembre 2020 et les avons compilées pour la rédaction d'un rapport intermédiaire et d'un rapport final de l'initiative à l'attention de la Fondation Roi Baudouin et du Fonds Baillet Latour.

Pas moins de 8566 heures d'activités ont été menées par les associations lauréates pour un peu plus de 3000 enfants du public cible accueilli tout au long de l'année scolaire 2019-2020. La plupart des associations ont proposé plusieurs activités, sous la forme d'ateliers, et ont opté pour la pluridisciplinarité.

Pour l'année 2019-2020, la plupart des associations ont choisi de renforcer leur accessibilité en travaillant leur communication, en améliorant la lisibilité de leurs messages mais aussi en augmentant les contacts directs avec les familles, les écoles de quartier et les partenaires locaux. Beaucoup ont également choisi d'adapter leur offre en augmentant le nombre d'heures d'activités proposées et en ciblant des publics particulièrement vulnérables, entre autres en renforçant la mise en place d'activités au sein des infrastructures scolaires afin de toucher les enfants les plus éloignés des activités extrascolaires.

Dans le cadre de la poursuite des objectifs d'intégration, les associations ont travaillé principalement au renforcement du bien-être chez les enfants, notamment par une plus grande écoute des besoins et des ressentis, à la découverte de nouvelles expériences et au développe-

ment de nouvelles compétences. Plusieurs associations ont également centré leurs actions sur le soutien scolaire par le biais d'activités de sciences ou de tutorat.

Les questions posées ont aussi permis aux associations de pointer leurs réussites et leurs difficultés. La situation sanitaire a bien entendu eu un impact important sur les difficultés pointées en 2020. Certaines associations n'ont pas été en mesure d'accueillir leur public pendant de long mois et ont eu des difficultés à garder le contact avec certaines familles. Elles ont dû sans cesse faire preuve d'adaptation face aux changements des mesures et protocoles en vigueur et n'ont pas toujours eu la capacité d'accueillir tous les enfants, faute d'espace. La crise a mis en évidence la fracture numérique et a amplifié les inégalités, renforçant encore davantage les difficultés rencontrées par les familles les plus fragilisées, tant sur les plans économique que social et scolaire. Le niveau d'angoisse est monté d'un cran au sein des familles, mais également au sein de certaines associations qui ont eu du mal à joindre les deux bouts.

Cette période de turbulence et de crise a néanmoins permis à certaines associations de déployer de nouvelles activités et de nouveaux liens privilégiés avec certaines familles par le biais de contacts téléphoniques réguliers et d'appels WhatsApp. Elle a également permis de mettre les besoins des enfants au centre des réflexions et d'y apporter la plus grande attention. Lorsque les activités ont pu être organisées, les associations ont constaté une plus grande régularité dans la fréquentation et ont reçu de nombreux témoignages de reconnaissance des familles vis-à-vis de ce qui leur était proposé. La crise a plus que jamais mis en valeur la nécessité et l'importance des activités extrascolaires dans le développement de l'enfant, de même que l'extraordinaire travail mené par les associations de terrain. Le renforcement des collaborations avec le monde scolaire qui faisait l'objet de l'appel à projets a pu s'ancre dans la réalité pour quelques associations, dont les partenariats se sont améliorés au cours de cette période, notamment autour du suivi scolaire.



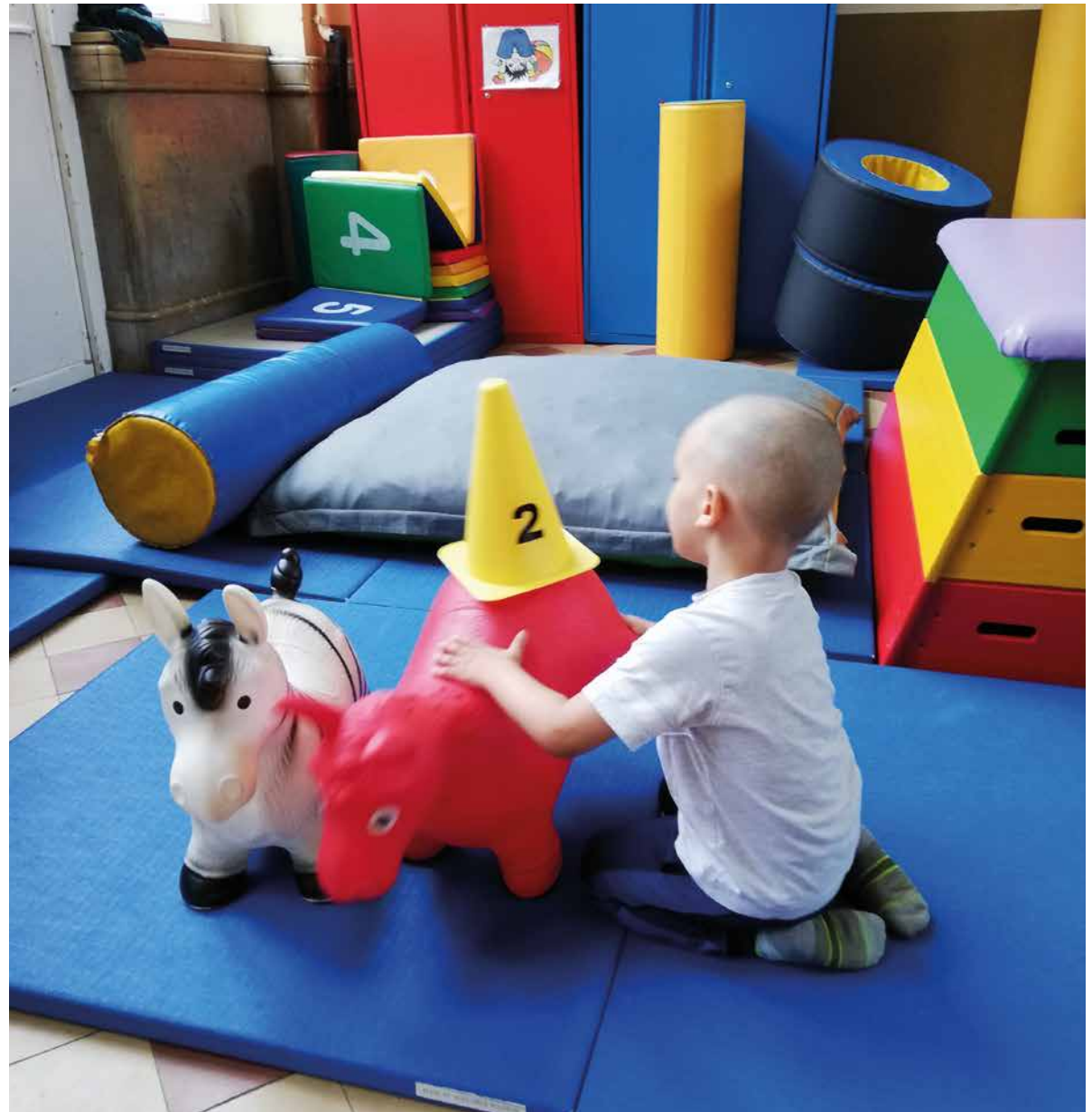


BRUXELLES MULTI-ACCUEIL

Le projet Bruxelles Multi-Accueil (BMA), mis en place depuis 2014, est un dispositif d'accompagnement des milieux d'accueil (MA) classiques de la petite enfance bruxellois subventionnés par l'ONE qui vise le développement, sur le long terme, de nouvelles pratiques d'accueil à destination d'enfants de 3 à 36 mois vivant en situation de pauvreté. Le projet BMA a pour but de créer des opportunités d'accueil supplémentaires pour les mettre à disposition d'enfants qui, sans cette démarche volontariste des milieux d'accueil, n'auraient pas l'opportunité d'accéder à des structures d'accueil avant leur entrée en maternelle. Ce faisant, le projet BMA cherche à rendre effectif le droit à un accueil de qualité pour chaque enfant et à faire de l'accueil de la petite enfance une question portée collectivement, à l'échelle de l'ensemble de la société.

Concrètement, ce projet invite les MA à définir de nouveaux temps d'accueil – des modalités d'accueil supplémentaires et/ou différenciées (temps partiels, temps pleins sur de courtes durées, combinaisons de différentes modalités d'accueil...) –, à développer des collaborations avec des opérateurs sociaux en contact direct avec des publics en situation précaire (CPAS, antennes ONE, services sociaux...) et à mettre ces temps d'accueil à disposition des familles qui bénéficieraient le plus d'une place d'accueil pour leur enfant.

La transformation que nous visons implique notamment, pour chaque milieu d'accueil, d'interroger et d'adapter les pratiques professionnelles de l'équipe, d'ouvrir le champ des possibles en termes d'accueil flexible, de repenser l'organisation des services, d'adapter le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur et de découvrir des partenaires potentiels. Accompagnées et outillées par Badje, les équipes font donc le chemin inhabituel d'aller chercher des enfants qui ne seraient pas arrivés jusqu'à elles.



L'expérience BMA a permis à une vingtaine de milieux d'accueil bruxellois d'accueillir 110 enfants qui n'avaient jamais fréquenté de collectivité avant la mise en place du projet.

Pour guider les milieux d'accueil dans le développement de ces pratiques inédites, Badje a mis en place un dispositif d'accompagnement qualitatif et multidimensionnel pensé selon deux grands axes :

→ **Des suivis individuels et systématiques des équipes**

Des temps de rencontres réflexives sont menés avec les équipes de chacun des milieux d'accueil. L'expérience a montré que le changement des pratiques d'accueil nécessite un suivi conséquent, régulier et pérenne des milieux d'accueil, au plus proche des équipes, de leur histoire, de leur composition, de leurs modes d'actions et de leurs interrogations. Leur engagement implique notamment d'interroger et d'adapter leurs pratiques professionnelles, d'oser ouvrir le champ des possibles, de repenser l'organisation des services, d'adapter le projet d'accueil et le règlement d'ordre intérieur et de développer un réseau local.

→ **Des ateliers thématiques de partage de pratiques**

Ces ateliers, qui portent sur des thématiques diverses et rassemblent au moins un-e représentant-e par fonction (responsables, puériculteur-trice-s, psychologue, assistance sociale, infirmier-ère) et par milieu d'accueil, sont organisés toutes les six à huit semaines avec l'appui d'une personne ressource venant témoigner de son expérience ou de son expertise.

Cette mise en réseau des milieux d'accueil favorise l'échange mutuel d'expériences, de réflexions, d'outils, de savoirs, de bonnes pratiques et de stratégies. Elle permet aussi le parrainage entre anciens et nouveaux milieux d'accueil, à travers, notamment, le soutien dans les questionnements des équipes, les stratégies de support entre pairs, le partage de pistes de solution, la dif-

fusion des innovations institutionnelles et la création de nouvelles dynamiques professionnelles jusqu'à former une véritable communauté d'apprentissage.

Projet Emille, passage d'échelle du projet BMA

Fort-e-s de l'expérience acquise au terme de quatre années fructueuses du projet BMA et souhaitant mieux le faire connaître, nous avons organisé, le 14 juin 2019, une matinée réunissant les bourgmestres et échevin-e-s des communes bruxelloises autour de la question de l'accueil des publics précaires comme levier de lutte contre la pauvreté.

À la suite de cette rencontre, Badje, l'Échevinat de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles et le CPAS de la Ville de Bruxelles ont pris l'initiative de s'engager dans un processus de passage d'échelle du projet BMA au sein des MA de la Ville de Bruxelles.

Ce passage d'échelle sur le territoire de la Ville de Bruxelles, dénommé Emille en référence au rôle fondamental des mille premiers jours de l'enfant et au code

postal de la ville, est une nouvelle version du projet BMA, tout à la fois en continuité et en développement. Les objectifs globaux du projet Emille s'inscrivent dans la réalité et la spécificité de chaque MA de la Ville de Bruxelles et des différents partenaires sociaux du projet, notamment du CPAS de la Ville de Bruxelles, partenaire privilégié du projet Emille, et ciblent plus particulièrement les familles monoparentales précarisées.

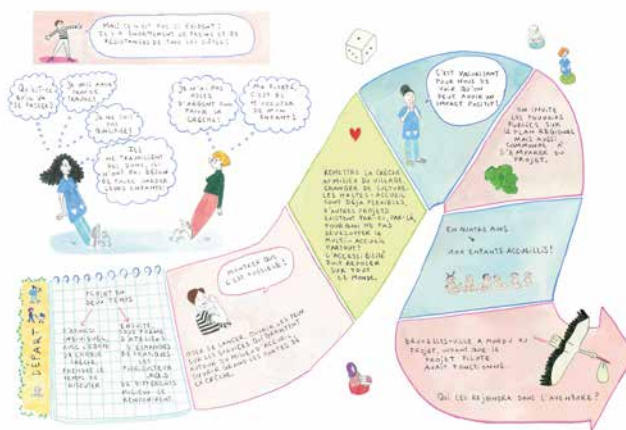
Dans la foulée, le projet BMA et ses ambitions de passage d'échelle ont vu le financement octroyé par Viva For Life et la Cocof prolongé.

Emille, un projet pilote à belle échelle et solidement accompagné

Emille constitue donc, à lui seul, un projet pilote puisque, pour la première fois depuis la naissance du projet BMA, un partenariat fort s'est établi avec des acteurs sociaux de l'envergure d'un CPAS et du service Petite Enfance d'un pouvoir organisateur.

Formalisé par une convention tripartite en septembre 2020, ce partenariat s'est également organisé en un comité opérationnel du projet. Composé des partenaires de la première ligne, le cabinet de l'Échevin de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles, le Service de la Petite Enfance de la Ville de Bruxelles, le CPAS et Badje, ce comité organisationnel s'est réuni mensuellement afin d'assurer le suivi et l'évolution du projet tout en adaptant en continu ses perspectives.

Parallèlement au travail opérationnel de la mise en œuvre du projet, nous avons réuni un comité de pilotage dans le but d'inscrire le projet BMA dans tout un réseau de réflexions et de ressources analytiques et pratiques et ainsi de coconstruire, dès l'entame de l'expérience, les suites quasi programmatiques d'un passage d'échelle plus global en Région bruxelloise.





Le travail de ce comité de pilotage vise à définir les orientations et l'évolution globale du projet ainsi qu'à étoffer le réseau professionnel dans lequel il prend place. Composé d'acteurs phares de la lutte contre la précarité infantile et les inégalités sociales de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (la Cocof, l'Observatoire de l'enfant de la Cocof, la FW-B, l'OEJAJ, le DGDE, l'ONE, CAP48, l'UGent, le CPAS de la Ville de Bruxelles, le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, Le Forum – Bruxelles contre les inégalités, la crèche communale Gilson à Watermael-Boitsfort, l'ASBL Les Amis d'Aladdin, la Maison d'Enfants d'Actiris), le comité a conduit une première phase de discussions et de réflexion, qui a mené à la mise en place d'un groupe de travail. Réunissant des membres de l'OEJAJ, de l'Observatoire de l'enfant de la Cocof, de la Cocof et de Badje, le groupe de travail a pour mission de créer un dispositif d'évaluation du projet Emille établissant divers indicateurs de pérennisation du projet, en vue d'un passage d'échelle plus global assurant intérêt et stabilité dans le temps.

Rencontres et ateliers de partage avec les MA et les équipes référentes du CPAS

Dans l'optique du passage d'échelle, nous avons également rencontré, en octobre 2020, tous les milieux d'accueil ayant participé au projet BMA au cours des quatre dernières années, les équipes du CPAS, ainsi que les cinq premiers milieux d'accueils bruxellois entrant dans le projet Emille, à savoir : la crèche Princesse Joséphine-Charlotte, la crèche Petits Fleuristes, la halte-accueil Charpentiers, le co-accueil Six Jetons et le pré-gardiennat Vekemans.

Ces rencontres ont permis d'identifier les besoins de chacun-e, de dynamiser le réseau et d'évaluer la durabilité des nouvelles pratiques pédagogiques travaillées suite à l'accompagnement de Badje.

Au total, ce sont 45 milieux d'accueils et toutes les antennes sociales de la Ville de Bruxelles qui entreront progressivement en phase d'accompagnement dans les années à venir.

Un lancement de projet durant l'ère covid-19

Marquée par les incertitudes du présentiel suite à la crise sanitaire, l'année 2020 nous a poussé-e-s à adapter notre travail. Si les accompagnements en présentiel ont dû être aménagés en rencontres virtuelles, le lancement officiel du projet Emille a également été pensé pour "marquer le coup" malgré la situation. Ainsi, pour pallier la morosité ambiante et stimuler les troupes avec humour, nous avons imaginé le lancement du projet Emille comme la naissance d'un enfant. Tous les acteurs impliqués dans le projet ont ainsi reçu un faire-part de naissance d'Emille, racontant son histoire et ses ambitions.



Pour créer un objet concret et vivant, nous avons invité Nicolas De Kuyssche, coordinateur du Forum – Bruxelles contre les inégalités, et Bernard de Vos, Délégué général aux droits de l'enfant, à s'exprimer sur le projet Emille dans une vidéo disponible sur la chaîne YouTube de Badje et référencée sur le faire-part au moyen d'un QR code.

Rencontres de plusieurs échevinsats de la petite enfance bruxellois

Les discussions lors de la matinée-rencontre organisée le 14 juin 2019 avaient également suscité l'intérêt des mandataires locaux des communes de Molenbeek-Saint-Jean et d'Anderlecht.

En septembre 2020, nous avons donc été à la rencontre de ces deux pouvoirs organisateurs afin de démarrer les discussions autour de l'essaimage de ce passage d'échelle et des stratégies de lutte contre la pauvreté infantile par l'accès aux MA de la petite enfance sur leur territoire. Un premier accord de principe des échevinsats de la Petite Enfance et leurs partenaires des CPAS de Molenbeek Saint-Jean et d'Anderlecht a été conclu pour permettre une entrée dans le projet au cours de l'année 2021.

Accueil de la petite enfance, changeons de paradigme

Toujours dans notre objectif de faire de l'accueil de la petite enfance une question portée collectivement, à l'échelle de l'ensemble de la société et par une mobilisation du monde politique, nous menons une large réflexion sur le changement de paradigme de l'accueil de la petite enfance pour transformer les milieux d'accueil, les connecter à leur environnement et décroïsonner les secteurs et acteurs.

Organisation d'une conférence interactive

Le 21 octobre 2020, un an après la matinée-rencontre réunissant tous les mandataires bruxellois, avec le soutien de la Cocof, la FW-B et CAP48, en collaboration avec l'Agence Alter et Zin TV, Badje a organisé une conférence-débat interactive retransmise en direct sur les réseaux sociaux et intitulée : "Pauvreté infantile et accueil de la petite enfance : Changeons de paradigme !".

Cet événement pensé en présentiel à Namur, capitale de la Wallonie, et en virtuel, avec une diffusion en streaming live sur Facebook, a réuni autour de la table des expert-e-s de la petite enfance de l'UGent et l'ULB, des directions de crèches bruxelloises organisant le multi-accueil ainsi que des représentant-e-s du cabinet de la ministre de l'Enfance de la FW-B, Bénédicte Linard, de l'ONE et de CAP48.

Une centaine de personnes issues du secteur de l'accueil de la petite enfance au sens large (politiques, directions et personnels de crèches, associations de parents et de soutien à la parentalité...) ont pu suivre les discussions et poser leurs questions en direct aux différent-e-s intervenant-e-s. L'événement a été partagé simultanément sur les pages Facebook de Badje, du Délégué général aux droits de l'Enfant, de la Cocof, de la FW-B, du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté, de l'Agence Alter et de Zin TV.

Cette conférence-débat s'est articulée en trois parties.



Les constats : “Crèches : un levier sous-exploité contre la précarité”. Discussion croisée avec Perrine Humblet (sociologue, docteure en sciences de la santé publique et professeure à l'École de Santé publique de l'Université Libre de Bruxelles) et Michel Vandebroek (docteur en sciences de l'éducation, professeur en pédagogie familiale à l'Université de Gand).

Focus a été mis lors de cette première partie de conférence sur le tournant historique des années 80, où le nombre d'enfants à accueillir a augmenté sans que le nombre de places d'accueil suive. Cette situation a donné lieu à un système saturé, avec la naissance des listes d'attente, mais aussi aux dilemmes moraux de l'accessibilité primaire – comment sélectionner les enfants à l'entrée ? – et de l'accessibilité secondaire – quelles sont les modalités d'accueil qui sont inclusives, intégratrices, bienveillantes et surtout adaptées aux besoins et aux attentes des enfants et des familles précarisées, comme à ceux de toutes les familles ?

Perrine Humblet et Michel Vandebroek ont insisté sur le problème d'iniquité d'accès aux places en crèche, mais aussi sur celui de leur utilisation. Les deux invité-e-s ont mis en exergue certaines réalités, et notamment les formes de culturalisation des inégalités structurelles et les disparités géographiques qui ont un impact direct sur les publics accueillis, tout en démontrant que le problème d'inégalité n'est pas qu'un problème de places. Leurs interventions ont également insisté sur les leviers de changement disponibles ici et maintenant : le travail sur la qualité de la relation, l'investissement dans la qualification et les compétences du personnel, l'investissement dans l'encadrement et la formation à l'écoute.

Les expériences : “Expériences de multi-accueil en Wallonie et à Bruxelles”. Présentation des projets par Vanessa Gomez (directrice de la Maison d'Enfants d'Actiris à Bruxelles), Patricia Linsmeau (directrice de la halte-accueil Arbre de vie à Schaerbeek), Fanny Dupuis (directrice de la crèche des Archiducs à Water-

mael-Boitsfort) et Amandine Broccia (psychologue et membre de l'équipe psycho-pédagogique des crèches de la Ville de Seraing) ;

Nos quatre intervenantes nous ont fait goûter aux expériences concrètes de celles et ceux qui ont décidé de ne pas attendre et de s'engager. En effet, l'accessibilité ne suffit pas : il faut que le lieu et les pratiques pédagogiques se rendent désirables. Pour ce faire, il est nécessaire de travailler ardemment à des pratiques très concrètes : l'accueil et l'écoute, le développement du multi-accueil, la flexibilité des horaires, l'ouverture sur l'environnement, le travail sur les modalités d'inscription, la nécessité d'intervision et de réflexivité, le travail collectif en équipe, les indispensables partenariats à créer, la consolidation du projet pédagogique, l'important travail à mener en matière de formation, la capacité de prendre du recul sur ses pratiques et de chercher à les améliorer.

Les pistes d'action et engagements. Table-ronde avec Séverine Acerbis (cheffe de la cellule “enfance” du cabinet de la ministre de l'Enfance de la FW-B), Eddy Gilson (directeur Accueil Petite Enfance au sein de l'ONE) et Bernard de Vos (Délégué général aux droits de l'enfant). Conclusion par la directrice de Badje.

Les intervenant-e-s ont insisté sur la nécessité d'investir dès aujourd'hui pour les plus jeunes enfants, depuis leurs premiers jours de vie. Force est de constater qu'il faut encore convaincre, mettre du poids dans la balance pour que les choix et les arbitrages soient faits en faveur des services de l'accueil de la petite enfance. Il reste en effet à mener un travail d'intéressement autour de l'importance des mille premiers jours de vie et de l'utilité de l'accueil dans sa fonction éducative et sociale. Un engagement a été pris : celui de développer les expériences existantes, de partir du terrain pour refaire remonter les constats, et de ne pas évoluer sans reconnaître et valoriser les équipes. Soulignons, à cet égard, toute la nécessité de la réforme MILAC, qui devrait intégrer une stratégie ciblée sur les publics qui n'accèdent pas aux milieux d'accueil.





Parmi les enseignements de cette matinée, retenons que les moyens financiers en matière d'accueil de la petite enfance ne sont pas à voir comme un coût, mais comme un investissement. Pour celles et ceux qui s'engagent, il est nécessaire de franchir les différentes étapes pas à pas, en gardant le cap des objectifs et en vérifiant que les moyens financiers, logistiques, pédagogiques et humains suivent, sans quoi les pistes ébauchées resteront sans issue. Chaque participant·e a donc été invité·e à la vigilance collective de la concrétisation des pistes et des avancées réelles, mais aussi à l'interpellation des décideur·euse·s.

La totalité de la conférence-débat est accessible sur la chaîne YouTube de Badje :
www.youtube.com/watch?v=6IRzBRN-6Sw

Une capsule vidéo de présentation du projet créée spécifiquement pour l'occasion a également été diffusée lors de l'évènement :
www.youtube.com/watch?v=FPxFyjKzQcs&t=10s

Publication de la revue Alter Prod

Dans la perspective de faire évoluer les pratiques, de diffuser le projet BMA et d'étoffer le réseau professionnel de la petite enfance en amenant une réflexion à ce sujet, Badje, en collaboration avec l'Agence Alter, a voulu valoriser les expériences d'accessibilité des enfants en situation de pauvreté dans les crèches à travers la parution d'un numéro complet de la revue Alter Prod.

Intitulée *Accueil de la petite enfance : changeons de paradigme*, la revue d'une trentaine de pages revient sur l'origine du projet, rassemble les échos d'expériences pilotes menées par Badje, présente les réflexions d'acteur·trice·s du secteur de l'enfance et partage diverses bonnes pratiques venues d'autres pays.



Ce numéro a été diffusé dans tout le réseau francophone : 1700 exemplaires papier ont été envoyés à diverses instances du secteur de la petite enfance (CPAS, MA et acteur·trice·s de la petite enfance de toutes les communes wallonnes et bruxelloises).

Une version électronique de la revue est disponible sur le site Internet de l'Agence Alter et référencée sur le site Internet de Badje :
www.alter.be/wp-content/uploads/2020/10/alterprod_web.pdf.

CAPACITY BUILDING

Introduction

Depuis avril 2019, Badje collabore au projet Capacity Building lancé par la Fondation Roi Baudouin et CAP48 en 2016, dont le but est d'accompagner chaque année dix milieux d'accueil de la petite enfance lauréats de l'opération Viva for Life œuvrant contre la précarité infantile dans la mise en place d'une démarche d'auto-évaluation de projet. Le programme a été pensé de manière à renforcer les compétences des associations en matière de pilotage et d'évaluation de projets.

Il propose aux associations sélectionnées de :

- clarifier leurs objectifs de projet et définir un cadre d'évaluation ;
- construire des indicateurs pour évaluer l'impact de leur action auprès des enfants et de leurs parents ;
- collecter des données nécessaires pour renseigner ces indicateurs (grilles d'observation, questionnaires...);
- développer un tableau de bord simple permettant à l'équipe de suivre l'avancement du projet, d'analyser les résultats et d'en tirer des enseignements utiles pour améliorer l'action ;
- communiquer en interne et en externe les résultats.

Le programme, qui se déroule entre avril de l'année N et juin de l'année N+1, comprend à la fois des aspects théoriques, de l'outillage et de la mise en pratique par le biais de :

- quatre sessions collectives de formation et d'échanges ;
- un accompagnement individualisé pour la mise en pratique des connaissances acquises ;
- un soutien financier d'un montant de 5000 euros pour faciliter l'investissement en temps dans le parcours et le recours à des outils de pilotage et d'évaluation.

Les deux premières éditions du programme Capacity Building ont été mises en œuvre par Claire Kramme, spécialiste des questions d'évaluation dans le secteur de la petite enfance, avec laquelle Badje collabore depuis plusieurs années. Les éditions de 2019 et 2020 ont été prises en charge par Claire Kramme et une chargée de projets au sein de Badje, avec une diminution progressive de l'implication de Claire Kramme dans le dispositif.

Le processus et la démarche de l'initiative s'appuient, au niveau théorique, sur le *Guide pratique pour réussir l'auto-évaluation de son projet*, élaboré par Claire Kramme avec les dix associations ayant participé à la première édition du programme.

Dispositif d'accompagnement

En plus du soutien financier octroyé aux associations lauréates visant à permettre leur investissement en temps dans le parcours et leur recours à des outils de pilotage et d'évaluation, le programme Capacity Building prévoit un accompagnement pendant une année. Cet accompagnement comporte un volet individuel axé sur une assistance à la mise en pratique et un volet collectif axé sur la formation et l'échange de pratiques.

Accompagnement individuel

L'accompagnement individuel a pour but d'épauler les associations lauréates tout au long de l'année dans l'application des méthodes et des outils proposés dans le *Guide pratique pour réussir l'auto-évaluation de son projet*, afin de leur permettre de réaliser leur évaluation d'impact. Il a été principalement confié à Badje pour la troisième et quatrième édition du programme, avec une convention de 35 jours d'accompagnement pour l'édition 2019-2020 et de 42 jours pour l'édition 2020-2021.

De janvier à la mi-septembre 2020, la chargée de projets de Badje a accompagné les dix associations de la troisième édition du Capacity Building dans la suite du pro-

gramme. Compte tenu de la crise sanitaire, le dernier atelier qui devait se tenir en juin et clôturer le programme a été reporté à la mi-septembre pour permettre aux associations de bénéficier d'un délai supplémentaire dans la récolte de leurs données. L'accompagnement du troisième programme s'est donc étalé sur 18 mois plutôt que 15.

En parallèle, dès le mois d'avril, le quatrième programme a démarré par une prise de contact avec les dix nouvelles associations lauréates et un premier rendez-vous fixé avec chacune entre le début du mois de mai et la mi-juin. Ces rencontres, qui ont pour objectifs de rencontrer l'équipe, de prendre connaissance du contexte d'intervention des structures et d'identifier les enjeux de l'évaluation et les besoins en termes d'accompagnement, ont toutes eu lieu par visioconférence.

Ce sont dix associations aux profils très différents qui ont été sélectionnées : deux services d'accompagnement à la périnatalité, deux lieux de rencontre parent-enfant, un service d'accueil spécialisé, une institution d'accueil pour les femmes en difficultés sociales, un service d'accompagnement de l'accueil en famille, une AMO, une ASBL socio-culturelle et un service d'aide sociale. Huit de ces dix associations ont plus de 17 ans d'existence et accueillent les enfants et leurs parents pour des activités ou du suivi social et thérapeutique en individuel ou en groupe.

Les principales motivations qui ont poussé ces associations à candidater au programme de Capacity Building étaient de :

- développer de nouveaux outils et uniformiser les pratiques pour plus de cohérence ;
- mieux communiquer sur leurs projet pour toucher davantage de monde (public et partenaires) ;
- professionnaliser la structure et pérenniser les emplois ;
- clarifier les contours de la mission pour pouvoir se positionner plus facilement sur certaines demandes

ou démarches ("stop", "encore" ou "plus" (développement de nouveaux axes)) ;

- recueillir la parole de leurs bénéficiaires pour améliorer leurs actions et être au plus près des besoins.

Un travail intense d'accompagnement a été réalisé pendant l'été en prévision des deux ateliers prévus à la rentrée, le dernier atelier du troisième programme à la mi-septembre et le deuxième atelier du quatrième programme à la mi-octobre. Pour ce dernier, chaque association a été invitée à identifier les différents points de la théorie du changement, à savoir :

- le problème et les acteur-trice-s impliqué-e-s ;
- les besoins du/des public(s) cible(s) ;
- les objectifs et résultats attendus ;
- les facteurs d'influence ;
- la stratégie, le plan d'action ;
- les conditions du succès.

Le travail d'accompagnement individuel s'est fait tout au long de l'année, de manière plus ou moins intense selon les besoins des associations et l'avancement du travail de chacune, en entretien virtuel ou dans les locaux des associations quand la situation sanitaire le permettait, mais également par un échange régulier de mails et par téléphone.

Accompagnement collectif

Afin de transmettre les apports théoriques de la démarche d'auto-évaluation et en vue d'encourager le partage de pratiques, la dynamique de réseau et les échanges collectifs, les associations lauréates du programme sont invitées à participer à quatre ateliers à la Fondation Roi Baudouin tout au long du programme. Comme mentionné précédemment, le quatrième atelier du troisième programme initialement prévu en juin a été organisé au mois de septembre. Un moment de rencontre, plus court que les ateliers, a toutefois été conservé en juin pour prendre des nouvelles des associations face à la pandémie et s'accorder un temps de





partage. L'ensemble des ateliers collectifs ont été menés conjointement par Claire Kramme et la chargée de projets de Badje. Voici les tableaux récapitulatifs des ateliers du programme 3 et du programme 4 organisés en 2020.

Nous terminons l'année 2020 très satisfaites de notre implication dans ce projet, qui nous permet non seulement d'œuvrer une fois encore aux côtés de la Fondation Roi Baudouin et de CAP48 et de renforcer les liens qui nous unissent sur les enjeux que nous partageons, mais aussi d'approfondir nos compétences et d'aiguiser notre expertise en matière d'accompagnement autour des démarches d'évaluation. Les associations lauréates du programme, pour la plupart implantées en Wallonie, nous permettent également de déployer notre action au-delà de la Région de Bruxelles-Capitale et de découvrir d'autres contextes d'intervention. Notre investissement dans le programme Capacity Building s'est également développé par l'augmentation du nombre de jours d'accompagnement et par la réflexion autour des suites du programme à laquelle nous avons participé au cours de l'année et qui devrait offrir des perspectives pour la suite.

Programme 3 Capacity Building

INTITULÉ	COLLECTER SES DONNÉES ET MESURER SON IMPACT
Date et lieu	6 mars 2020, 9h30-14h – Fondation Roi Baudouin, Bruxelles
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Présentation des outils de collecte développés par les associations· Témoignage de deux associations anciennement lauréates du programme· Apports théoriques sur l'analyse des données et la mesure d'impact
Nombre de participant-e-s	26 participant-e-s – 10 associations représentées (9 associations CB + 1 Fonds IKEA) + 1 représentant de l'ONE, 1 représentante de CAP48, 1 représentant de la FRB, 2 intervenantes d'anciens lauréats du programme Point-Virgule et Le Petit Vélo Jaune, Claire Kramme et la chargée de projets de Badje
INTITULÉ	RETOURS SUR LA PANDÉMIE
Date et lieu	11 juin 2020, 9h30-11h30 – rencontre virtuelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Temps d'échange sur le vécu des associations par rapport à la pandémie· Besoins spécifiques pour la suite de l'accompagnement
Nombre de participant-e-s	25 participant-e-s – 11 associations représentées (10 associations Capacity Building + 1 Fonds IKEA) + 1 représentante de CAP48, 1 représentant de la FRB, Claire Kramme et la chargée de projets de Badje
INTITULÉ	AGIR ET COMMUNIQUER SES RÉSULTATS
Date et lieu	15 septembre 2020, 9h-14h – Fondation Roi Baudouin, Bruxelles, et rencontre virtuelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Partage des résultats des 11 associations du programme· Évaluation collective du dispositif proposé
Nombre de participant-e-s	14 participant-e-s – 10 associations représentées (9 associations CB + 1 Fonds IKEA) + 1 représentante de CAP48, 1 représentant de la FRB, Claire Kramme et la chargée de projets de Badje

Programme 4 Capacity Building

INTITULÉ	INTRODUCTION À LA DÉMARCHE D'AUTO-ÉVALUATION
Date et lieu	11 juin 2020, de 14h-16h30 – rencontre virtuelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Rencontre entre les associations· Témoignage d'anciens lauréats· Transmission des concepts clés de la démarche d'auto-évaluation
Nombre de participant-e-s	23 participant-e-s – 10 associations représentées + 1 représentant de l'ONE, 1 représentante de CAP48, 1 représentant de la FRB, Claire Kramme et la chargée de projets de Badje
INTITULÉ	S'OUTILLER POUR CONSTRUIRE UN TABLEAU DE BORD
Date et lieu	12 octobre 2020, 9h-13h – rencontre virtuelle
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">· Temps d'échange sur le vécu des associations par rapport à la pandémie· Besoins spécifiques pour la suite de l'accompagnement
Nombre de participant-e-s	24 participant-e-s – 10 associations représentées + 1 représentant de l'ONE, 1 représentante de CAP48, 1 représentant de la FRB, 1 journaliste engagée sur les thématiques de la prévention précoce, Claire Kramme et la chargée de projets de Badje

POUR UN ATL RENFORCÉ EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Afin d'être au coeur et de la crise et de répondre aux appels de celles et ceux qui s'enquerraient du sort des enfants et des jeunes alors tout juste déconfinés, Badje a mis en œuvre un projet ponctuel, contextuel, directement en lien avec la crise : l'ATL renforcé.

Coordonné par Badje, ce projet visait un accès aussi large que possible des enfants à des moments de vacances et de détente, malgré le contexte d'hyper-sécurisation sanitaire, de même qu'un rassemblement et une mobilisation des acteurs socioéducatifs dans une alliance éducative étendue autour des enfants et des jeunes.

Contexte

En juillet 2020, à la suite de la période compliquée de confinement imposée par la crise sanitaire, le Délégué général aux droits de l'enfant s'est inquiété des possibilités de vacances qu'auraient les milliers d'enfants et jeunes privés de voyages, mais aussi et surtout d'activités adaptées et accessibles dans leur quartier. Le Délégué général a alors lancé plusieurs appels, auxquels la Ville de Charleroi a notamment répondu en préparant une solution extrascolaire visant à parer à la fermeture des écoles via le déploiement inédit d'un Plan de Vacances.

Cette initiative a suscité l'envie de faire de Bruxelles, comme Charleroi, le nouveau laboratoire d'une alliance éducative plus large dans l'intérêt supérieur des enfants, bien au-delà d'une réaction nécessaire, mais pas suffisante, à la crise sanitaire.





Le Délégué général des droits de l'enfant a alors soumis à Badje la possibilité d'un travail commun afin de mettre les demandes d'activités des enfants et des jeunes et de leurs familles en compatibilité avec l'offre des acteurs de terrain, et ce dans le but que toutes et tous puissent accéder aux loisirs, activités sportives, sociales, culturelles et récréatives durant l'été. Il s'agissait d'être opérationnel très rapidement, dès le mois d'août, pour faire face à ce qui était présumé comme un afflux massif de demandes des familles.

Parallèlement, un autre thème préoccupant s'est imposé dans les discussions générales autour de la crise sanitaire et sociale et de son impact sur les jeunes : la question de la rentrée scolaire dans l'éventualité où la crise perdurerait. Que fallait-il imaginer, anticiper, travailler pour que les acteurs sociaux et éducatifs agissent plus et mieux ensemble au bénéfice des enfants et des jeunes ?

Fort de ces deux volontés, un projet commun a été monté, porté par le Délégué général aux autorités compétentes. Dès la fin juillet, un accord a été trouvé et Badje s'est vue confier la mission, avec le soutien de l'institution du Délégué sur certains aspects très concrets du projet.

La Cocof et la ministre en charge de la coordination de la politique du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles relative à la réalisation des droits de l'enfant, Bénédicte Linard, ont embrayé par leur soutien financier. Il a été décidé conjointement de répondre de manière souple, exploratoire et concrète aux besoins et au droit des enfants d'accéder à des moments de loisirs, à un accueil de qualité, à des activités ludiques et créatives essentielles à leur santé et leur bien-être.

Mise en œuvre

Le projet a porté attention et soutien à tous les enfants, jusqu'à 18 ans, et plus particulièrement à ceux qui sont les plus impactés par la crise sanitaire ; ceux qui en temps

normal vivent déjà des situations de précarité et dont les difficultés n'ont fait que croître au fil de cette année 2020.

La mission qui s'est déroulée dans un laps de temps court, d'août à décembre 2020, a été réalisée avec brio et s'est vue mise en œuvre par les actions suivantes :

- permanence téléphonique pour les demandes des familles et monitoring des places d'accueil disponibles pendant l'été ;
- consolidation de la base de données des opérateurs actifs et inventaire des acteurs mobilisables pour une alliance éducative élargie ;
- recueil de données sur les effets de la crise et mobilisation politique ;
- veille du cadre normatif spécifique à la crise ;
- proposition de soutien des coordinations ATL face à la "prolongation" du congé de Toussaint ;
- anticipation des actions et innovations dans le cadre d'une transformation spatiale et temporelle de l'école liée à la crise sanitaire ;
- préparation d'un outil favorisant les collaborations entre acteurs scolaires et extrascolaires.

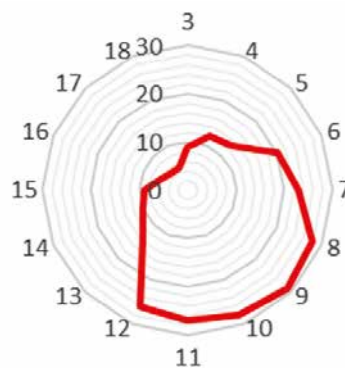
Quelques enseignements

Retenons ici quelques constats et éléments saillants de la mission.

Du monitoring des places d'accueil disponibles pendant l'été, il ressort notamment que :

- l'afflux de demande ne s'est pas réalisé avec l'ampleur estimé, les familles ayant trouvé d'autres solutions, que ce soit directement via les opérateurs et coordinations ATL ou tout simplement en gardant les enfants au sein de leur foyer ;
- il restait peu d'activités disponibles pour les familles précarisées, dont les moyens financiers pour un accueil extrascolaire se sont d'autant plus réduits avec la crise ;

FIG.11 : ACTIVITÉS DISPONIBLES SELON L'ÂGE DES ENFANTS



- comme en témoigne la figure ci-dessus, les activités disponibles concernaient principalement les enfants de 6 (voire 8) à 12 ans, tandis qu'il restait peu de solutions détectées pour les enfants de moins de 6 ans et de plus de 12 ans.

De l'exercice de consolidation de la base de données des opérateurs bruxellois, nous retiendrons que, malgré la crise sanitaire et les difficultés financières, les données de l'été montrent un nombre d'opérateurs relativement stable. Notons toutefois que les effets délétères de la crise peuvent mettre du temps à se concrétiser. Une analyse fine des états des lieux prochains menés par les coordinations ATL de la Région permettra de confirmer ou d'infirmar cette tendance ultérieurement. En attendant, il est indispensable de veiller à soutenir le secteur de manière adaptée afin de ne pas perdre des forces vives et de la qualité dans l'extrascolaire.

De l'enquête menés sur les effets de la crise, soulignons les résultats suivants :

- D'après les coordinations ATL, entre 0 et 10 % des opérateurs n'ont pas pu reprendre leurs activités, même de façon adaptée, en septembre et octobre. Cette baisse de l'offre d'activités se serait confirmée pendant les vacances de Toussaint, avec des estimations entre 0 et 30 % d'opérateurs n'ayant pas proposé d'activités par rapport aux années précédentes.

- Malgré cette baisse, l'offre d'accueil serait restée équivalente ou significativement supérieure aux demandes des familles. En effet, celles-ci auraient également majoritairement baissé, voire fortement baissé selon les communes. De surcroît, une baisse d'opérateurs en fonction n'efface pas tous les efforts supplémentaires déployés par d'autres associations et organismes afin d'accueillir plus d'enfants qu'à l'ordinaire ou de développer des activités innovantes et qualitatives, en extérieur ou en virtuel.
- La situation reste inquiétante en ce qui concerne le manque d'accessibilité financière des activités disponibles (et ce alors que la précarité infantile s'accroît) et le manque d'activités à destination des enfants de moins de 6 ans.
- Si certaines collaborations ont persisté ou sont nées en réponse à la crise, les partenariats et les relations entre les établissements scolaires et les opérateurs extrascolaires semblent souffrir du contexte sanitaire et des mesures associées. Les freins (manque de disponibilité, difficulté à communiquer...) et inégalités (manque de reconnaissance, non-appartenance à une même équipe éducative, gestion déséquilibrée des 9 et 10 novembre...) qui préexistaient se sont renforcés.
- En ce qui concerne les enfants de plus de 12 ans, auxquels le droit au loisir devrait pourtant également être garanti, le protocole ATL du 29 octobre (c'est-à-dire le jeudi précédent le congé de Toussaint) a interdit toutes les activités intérieures et extérieures, à l'exception de quelques suivis restreints en école de devoirs. Concrètement, cela s'est traduit par une annulation, quasi-totale selon les coordinations ATL, des activités pendant ce congé de Toussaint, laissant des enfants, des familles et des accueillant.e-s sur la sellette et sans solution.

Ce projet, si courte fût-ce sa durée, a permis à Badje de rester en forte connexion et en soutien effectif au terrain, tant durant l'été, pour assurer le droit aux vacances, qu'à la rentrée, pour faire jonction entre les temps et les lieux éducatifs que sont le scolaire et l'extrascolaire.





INFORMATION & COMMUNICATION

Les actions d'information et de communication de Badje s'adressent à différents publics et poursuivent divers objectifs.

D'une part, elles visent à faire connaître l'actualité du secteur auprès des professionnel-le-s de l'enfance, à favoriser les échanges sur leurs pratiques et leurs réalités quotidiennes, de même qu'à interpeler et mobiliser les responsables politiques et institutionnels à l'égard des enjeux de l'accueil de l'enfance.

D'autre part, elles cherchent à sensibiliser et informer le grand public bruxellois quant aux bienfaits des activités extrascolaires et à l'offre disponible en Région bruxelloise.

Pour remplir ces missions, Badje déploie plusieurs outils papier et numériques.

Badje a poursuivi les réflexions entamées en 2018 concernant ses outils de communication. Plus précisément, nous avons consacré un temps de travail important à la refonte des sites Internet www.bruxellestempstlibre.be et www.badje.be.

En parallèle, nous avons poursuivi la publication de notre trimestriel, le *Badje Info*, et de notre guide papier annuel, *Le P'tit Temps Libre*, tout en renforçant notre présence sur les réseaux sociaux.



COMMUNICATION VERS LE GRAND PUBLIC

Outils d'information et de sensibilisation à l'extrascolaire

La Convention internationale des droits de l'enfant consacre le droit de tout enfant à bénéficier de loisirs de qualité. On reconnaît en effet à l'accueil extrascolaire trois fonctions essentielles :

- une fonction éducative : il joue un rôle essentiel dans l'épanouissement de l'enfant. Les notions de plaisir, de loisir et de détente y occupent une place centrale. De plus, l'accueil extrascolaire éveille des compétences (sociabilité, évolution entre pairs...), permet divers apprentissages et favorise la participation des enfants ;
- une fonction sociale : il offre un lieu de soutien à la parentalité, aide à la création de lien social et renforce les dynamiques relationnelles entre les filles et les garçons ;
- une fonction économique : il permet aux parents d'exercer une activité professionnelle, de suivre une formation, de rechercher un emploi ou d'effectuer des démarches dans ce sens.

L'accès aux activités de loisirs passe par une information claire, concise et la plus complète possible des familles. Depuis sa création, Badje a toujours considéré l'information et la sensibilisation des parents et de la société civile comme un élément constitutif de sa mission fondamentale. En ce sens, durant onze ans, Badje a édité, en partenariat avec l'ASBL ideji, le guide Bruxelles en vacances recensant les activités organisées pendant les vacances scolaires en Région de Bruxelles-Capitale.



En 2012, sous l'impulsion d'Emir Kir, alors ministre des Affaires sociales de la Commission communautaire française, Badje a présenté au public un nouvel outil : le portail Bruxelles Temps Libre, proposant aux familles un moteur de recherche permettant de trouver des activités pour enfants organisées durant l'année scolaire dans les 19 communes bruxelloises.

Nous appuyant sur la collaboration fructueuse établie avec les coordinations Accueil Temps Libre (ATL) bruxelloises et la Commission communautaire française, nous avons créé, au cours de l'année 2014, deux nouveaux médias venant utilement parfaire la gamme d'outils d'information et de sensibilisation des parents :

- une publication, au format très pratique, intitulée Pocketje (aujourd'hui rebaptisée *Le P'tit Temps Libre*), offrant un répertoire des activités de vacances et une ligne éditoriale élargie à l'ensemble des activités extrascolaires ;
- un moteur de recherche dédié aux vacances scolaires très performant, abrité, avec l'autorisation de la Commission communautaire française, sous le portail Bruxelles Temps Libre, visant à offrir au public un dispositif complet d'informations quant aux activités pour enfants de 2,5 à 12 ans et plus.

En 2015, nous avons ajouté à ces outils une page Facebook intitulée Bruxelles Temps Libre. Celle-ci vise à relayer des informations liées aux activités des opérateurs bruxellois et à annoncer la parution des différentes éditions du guide papier.

En 2019, grâce aux subsides obtenus, nous avons procédé à une refonte graphique du *P'tit Temps Libre* et avons entamé la refonte du site Bruxelles Temps Libre, fusionnant dans une interface modernisée les parties "année scolaire" et "vacances scolaires". Le nouveau site a vu le jour en mars 2020.



Guide *Le P'tit Temps Libre*

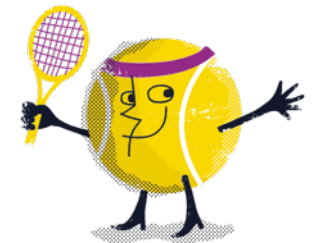
Le P'tit Temps Libre est un guide papier consacré aux activités extrascolaires qui s'adresse aux familles bruxelloises avec enfants de 2,5 ans à 12 ans et plus. Édité annuellement, il répertorie un large choix d'activités (stages à thèmes, plaines et camps de vacances, activités dans les quartiers...) organisées en Région de Bruxelles-Capitale pendant toutes les périodes de congés scolaires. *Le P'tit Temps Libre* comporte également une partie éditoriale importante, visant à proposer des articles de fond autour de l'accueil de l'enfant ou de diverses thématiques sociales, de même que des "bons tuyaux" traitant notamment de la santé, de l'équipement, du budget et de l'organisation des vacances scolaires. Cette partie éditoriale est élaborée avec l'apport de nombreux-ses contributeur-trice-s externes, et en particulier celui de l'ONE, organisme public de référence dans ce domaine.

L'édition 2019-2020 avait connu d'importants changements : nouveau nom, nouvelle mouture, nouvelles illustrations... Cette nouvelle édition s'inscrit dans la continuité du travail réalisé. Cependant, quelques améliorations mineures y ont été apportées : tracé des frontières des communes sur les différentes cartes de la Région présentées dans la partie "répertoire", ajout du nom de la commune sur chaque double page, déplacement du cadre consacré à la coordination ATL sous le nom de la commune, meilleure utilisation des couleurs pour les pictogrammes...

En outre, fidèles à nos valeurs et à celles des droits de l'enfant, nous avons souhaité que ce guide ne s'adresse pas uniquement aux parents ou aux adultes qui ont la garde des enfants, mais aussi aux enfants eux-mêmes. C'est pourquoi l'édition 2019-2020 s'ouvre sur un double éditorial rédigé par la ministre de l'Enfance, Bénédicte Linard ; l'un s'adressant aux adultes, l'autre aux enfants.

Les différents articles proposés ont mis l'accent sur la situation sanitaire, afin de rassurer les parents et familles, et sur l'accueil de la différence, au sens large.

En ce qui concerne le format du guide, nous avons opté, comme l'année dernière, pour une édition de 88 pages couleurs et nous avons conservé le même papier recyclé, de meilleure qualité que celui utilisé précédemment.



La préparation de cette édition s'est étalée de juin à septembre 2020 et le guide est paru en octobre 2020. Cette parution plus tardive que les dernières années s'explique par la pandémie de covid-19 et par les mesures de confinement prises par les autorités. Contrairement aux autres années, nous n'avons pas fait appel à des bénévoles pour la récolte et la mise à jour des données reprises dans le guide. En revanche, nous avons pu compter, comme chaque année, sur le soutien précieux de nombreuses coordinations ATL bruxelloises pour la mise à jour des données relatives aux activités, et sur celui de divers-es contributeur-trice-s externes pour la préparation du contenu éditorial.

Comme les années précédentes, le guide a été tiré à 80 000 exemplaires. Ces exemplaires ont été diffusés gratuitement aux familles principalement par l'intermédiaire des écoles, coordinations ATL, administrations communales, consultations ONE, CPAS et CPMS. Ces partenaires relaient l'outil auprès des publics avec lesquels ils travaillent et peuvent également y avoir recours dans le cadre de leurs missions.

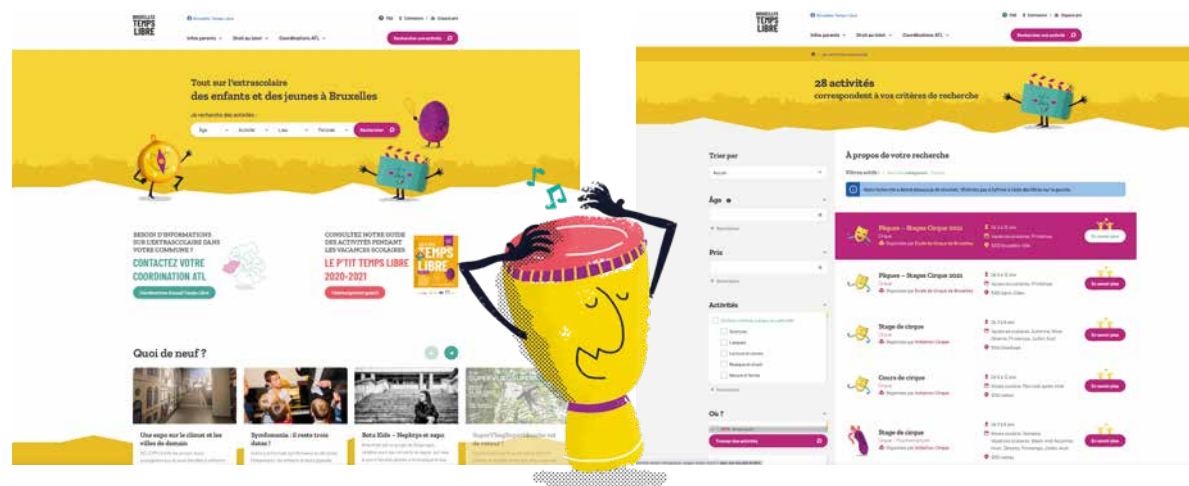
Depuis 2015, Badje a mis en place un système de diffusion centralisée. Plus concrètement, nous faisons parvenir aux coordinations ATL ou aux services Enseignement ou Jeunesse des administrations communales l'ensemble des exemplaires destinés aux écoles communales situées sur leur territoire, et ceux-ci se chargent de les distribuer. Pour cette dernière édition, 15 des 19 communes bruxelloises ont accepté de nous fournir ce soutien, distribuant un total de 51 175 exemplaires du *P'tit Temps Libre*. Ceci constitue une légère diminution par rapport au soutien obtenu pour l'édition 2019-2020 (18 communes partenaires, soit 57 000 exemplaires distribués), due notamment à la crise sanitaire et au personnel en télétravail. Les 28 825 exemplaires restants ont été distribués par nos soins au sein des écoles du réseau libre, des CPAS, des CPMS et des consultations ONE partenaires. En raison de l'annulation ou de la tenue en distanciel de nombreux événements, nous n'avons pas pu en distribuer par ce canal.

Enfin, le guide est également distribué sous format électronique. Nous avons à cet égard entrepris diverses actions de promotion, via notre trimestriel *Badje Info*, nos sites Internet www.badje.be et www.bruxelles-tempslibre.be, nos différentes pages Facebook, ainsi que la newsletter 100%ATL de l'ONE.

Site Bruxelles Temps Libre

Le site Bruxelles Temps Libre a été créé pour répondre à un besoin réel des familles bruxelloises : celui d'être davantage informées quant aux activités organisées pour les enfants durant les périodes extrascolaires et de disposer d'une vue d'ensemble de celles-ci.

Cet outil numérique gratuit propose aux visiteurs-euses (familles, mais aussi CPAS, coordinations ATL, ONE...) un moteur de recherche multicritère, permettant de trouver une activité extrascolaire pour les enfants et les jeunes organisée en Région de Bruxelles-Capitale pendant l'année ou les vacances scolaires. Outre ce moteur de recherche, qui constitue l'élément clé du portail, le site comporte une partie éditoriale, présentant aux utilisateur-trice-s du site plusieurs "trucs et astuces", ainsi que diverses publications relatives à l'extrascolaire.



En 2019, grâce aux subsides obtenus, nous avons entrepris la refonte totale du site. Sur la base d'un cahier des charges établi en 2018 avec l'aide d'un consultant de l'agence The Right Move, nous avons lancé un appel d'offres et avons confié la mission de refonte à Reaklab, une agence web dynamique située à Mons.

Ce travail de refonte a débuté en avril 2019 et s'est prolongé tout au long de l'année 2019, et jusqu'à la sortie du site, le 26 mars 2020. Diverses améliorations techniques et corrections de bugs ont encore été nécessaires après cette date et tout au long de l'année 2020. Nous avons, pour mener ce projet, travaillé en concertation avec les coordinations ATL bruxelloises, et en particulier avec certaines coordinations désireuses de s'impliquer davantage dans le projet.



Les utilisateur-trice-s accèdent désormais à un moteur de recherche leur permettant de trouver des activités selon quatre critères :

- âge : l'utilisateur-trice peut spécifier l'âge de l'enfant ou des enfants. Si plusieurs âges sont spécifiés, l'outil propose des activités accessibles pour tous les âges choisis ;
- activité : l'utilisateur-trice peut choisir un ou plusieurs types d'activité. Il peut également choisir une catégorie plus large (à titre d'exemple, une recherche de "sport d'équipe ou de ballon" permettra de trouver des activités de football, de baseball, de handball, de volleyball...);
- lieu : l'utilisateur-trice peut choisir une ou plusieurs communes bruxelloises ;
- période : l'utilisateur-trice peut choisir entre les différentes périodes de vacances et les différentes périodes de la semaine (pour les activités tout au long de l'année scolaire).

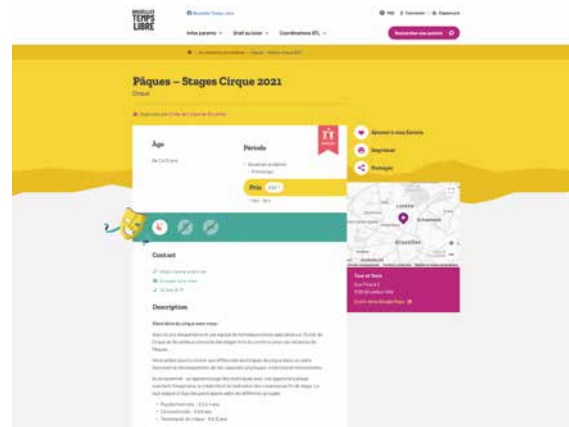
Les résultats s'affichent dans une liste détaillée reprenant les principaux éléments de l'activité : type d'activité, organisateur, âge, période et commune où a lieu l'activité. L'utilisateur-trice peut ensuite accéder à une fiche complète détaillant l'activité et lui permettant de contacter l'organisme qui la propose.

L'utilisateur a également la possibilité d'affiner ou d'élargir sa recherche, en modifiant les critères dans la colonne de gauche ou en ajoutant des critères, tels que le prix, la possibilité de repas chauds, ou encore l'accessibilité aux enfants en situation de handicap ou à mobilité réduite. Un champ "mots-clés" permet également une recherche libre portant sur le descriptif et le titre des activités. Il est ainsi possible de retrouver plus précisément certaines activités, telles que des cours donnés dans une langue spécifique ou un sport non repris dans la liste.

En parallèle, nous avons mis à jour et restructuré les différents articles proposés sur le site, désormais répartis en trois rubriques principales :

- Infos parents : cette rubrique présente divers trucs et astuces autour des activités extrascolaires, de même que des informations quant aux activités disponibles pour différents publics (enfants porteurs de handicap, enfants de plus de 12 ans, enfants néerlandophones...) et des précisions sur certains types d'activités en particulier (centres de vacances agréées, séjours et plaines, mouvements de jeunesse...);
- Droit au loisir : cette rubrique insiste sur l'importance du droit au loisir pour tous les enfants, présente les différentes fonctions de l'accueil temps libre et liste différentes publications à ce sujet ;
- Coordinations ATL : outre une présentation générale des coordinations ATL, cette rubrique reprend, sous la forme d'une carte interactive, les coordonnées des différentes coordinations ATL de la Région.

Notons que le site est désormais optimisé tant pour une consultation sur ordinateur que sur tablette ou smartphone. Les utilisateur-trice-s ont également la possibilité de s'inscrire, ce qui leur donne accès à quelques fonctionnalités supplémentaires, et notamment à la sauvegarde des activités.



La gestion de toutes ces données se fait via trois niveaux d'accès au site :

- administrateur : Badje a accès à l'ensemble des données et des pages du site ;
- coordination ATL : les différentes coordinations ATL bruxelloises peuvent modifier, ajouter et supprimer des organismes et des activités liés à leur commune respective ;
- organisme : les opérateurs peuvent eux-mêmes se créer un compte, mettre à jour leurs données et ajouter des activités, sous réserve de l'approbation des modifications par Badje ou les coordinations ATL, qui veillent à la cohérence globale du site.

Si le site est en ligne depuis mars 2020, la période de crise sanitaire, les nombreuses corrections techniques nécessaires, de même que l'important travail de mise à jour des données répertoriées n'ont pas permis son lancement et sa diffusion à grande échelle. Nous y déploierons donc toute notre énergie en 2021, en concertation avec les coordinations ATL bruxelloises, afin de faire du site Bruxelles Temps Libre un outil majeur au service des familles à la recherche d'activités extrascolaires en Région bruxelloise.

Page Facebook Bruxelles Temps Libre

Fin 2020, la page Facebook Bruxelles Temps Libre cumulait 266 mentions "J'aime" (soit 115 de plus qu'en 2019) et 290 abonné-e-s (soit 134 de plus qu'en 2019). Cette augmentation conséquente s'explique par une fréquence de publications accrue. Nous avons en effet publié un total de 89 posts Facebook, contre 20 en 2019.

Notre page a connu deux pics de publications : la période autour du confinement (57 publications entre la mi-mars et le début du mois de juin), pendant laquelle nous avons proposé divers tutoriels de bricolage à faire à la maison et relayé de nombreux bons plans, et la fête En avant ! (22 publications le 22 novembre). Cette année 2020 marque donc une meilleure visibilité pour notre page.



COMMUNICATION VERS LES PROFESSIONNEL·LE·S

Badje Info

Le trimestriel *Badje Info* est le bulletin de liaison de la plateforme et constitue un outil d'information sur l'actualité du secteur. Il s'adresse prioritairement aux professionnel·le·s de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse. Le *Badje Info* est diffusé gratuitement à 1200 exemplaires, non seulement auprès des structures d'accueil de l'enfance (qu'elles soient membres ou non de Badje) et du secteur associatif au sens large, mais aussi auprès des autorités politiques et des administrations des différents niveaux de pouvoir compétentes en matière d'accueil de l'enfance. Mise en ligne sur le site de Badje et annoncée sur la page Facebook de l'ASBL, cette publication est également une vitrine du secteur pour le grand public.



Chaque *Badje Info* s'articule autour des rubriques suivantes :

- Édito (texte d'ouverture du numéro, signé par Badje ou par un·e contributeur·trice externe) ;
- News du secteur (actualités du secteur de l'enfance bruxellois, et notamment des membres de Badje) ;
- Notre actu (actualités liées aux activités de Badje) ;
- Dossier (thématique centrale du numéro, alimentée par de nombreuses contributions externes) ;
- Portrait (interview d'un des membres de Badje) ;
- Bon plan (présentation d'une expo, d'un musée, d'un évènement...) ;
- Bon tuyau (partage d'une activité ou animation à réaliser avec des groupes d'enfants) ;
- Carte des membres (cartographie trimestrielle des membres de Badje).

Les quatre éditos de l'année 2020 ont été rédigés par quatre autrices différentes :

- Christine Redant, Présidente du Conseil d'administration de Badje, a salué le travail de Séverine Acerbis, directrice de Badje pendant 17 ans, et évoqué la période de transition de l'ASBL ;
- Malvina Govaert, nouvelle directrice, est revenue sur son arrivée à la tête de Badje et sur son amour pour les mots et les livres ;
- Anne-Marie Dieu, directrice de recherche et coordinatrice a. i. de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, a introduit la thématique de l'accès à la nature et aux activités de plein air en Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Léa Bourbigot, adolescente de 14 ans, a présenté sa conception du bonheur.

Voici les intitulés des quatre dossiers parus en 2020 :

- Organiser des temps extrascolaires de qualité : quelles options pour les écoles ? ;
- Le livre sous toutes ces formes ;
- La nature est de sortie ! ;
- Le bonheur, une bulle aux mille reflets.



Si le premier dossier a été préparé avant que la crise sanitaire n'éclate, nous avons délibérément choisi, à travers nos trois dossiers suivants, de prendre le contrepied de la morosité ambiante en proposant des thématiques résolument "feel-good". Par ailleurs, les trois autres thématiques ont été sélectionnées pour leur caractère intemporel et multiforme, étant donné l'incertitude pesant sur la tenue et les modalités des activités extrascolaires.

L'actualité liée au covid-19 a toutefois été largement évoquée dans le *Badje Info*. Nous avons en effet consacré une part conséquente de nos rubriques "News du secteur" et "Notre actu" à la pandémie et à ses répercussions sur les droits de l'enfant et l'accueil de l'enfance en Région bruxelloise. Nous avons notamment présenté, dans notre *Badje Info* 82, une série de 11 billets d'humeur provenant d'acteurs du secteur de l'enfance dans un sens large (petite enfance, accueil temps libre, écoles de devoirs, handicap, aide à la jeunesse, droits de l'enfant...), portant sur leur vécu et celui de leur public pendant le (dé)confinement.

Enfin, signalons que le numéro consacré à la lecture fut l'occasion pour nous de lancer des "bons tuyaux" littéraires, présentant à nos lecteur-trice-s un livre jugé particulièrement pertinent au regard de la thématique de l'accueil de l'enfance dans un sens large.

Sites internet

www.badje.be

Le site www.badje.be, mis en ligne en 2006, propose une présentation détaillée de l'association, de ses activités et de ses membres, de même qu'une information sur l'actualité de Badje et divers liens utiles.

Après douze ans d'existence, une réflexion quant à une refonte globale du site a été entamée. Celle-ci a abouti à l'écriture d'un cahier des charges complet et précis reprenant toutes les fonctionnalités souhaitées dans le cadre du nouveau site de Badje. La réalisation du nouveau site a été confiée à l'agence Akimedia, basée à Mont-Saint-Guibert, qui a réalisé la structure et le design du site dans le courant de l'année 2020. Un travail de rédaction du contenu doit encore être réalisé, de même qu'une réflexion plus aboutie sur l'envoi de newsletters.

Autres sites

En plus de son site Internet, Badje dispose de divers sites thématiques :

www.bruxellestempstlibre.be

www.pauvrete-et-extrascolaire.be

www.changeonsdeparadigme.be

Durant l'année 2020, Badje a assuré la mise à jour de ces différents sites et a entamé une réflexion quant à leur maintien et à leur pertinence.



Réseaux sociaux

Facebook

Depuis 2014, Badje utilise le réseau Facebook à des fins de réseau et de partage, que ce soit pour ses publications propres ou pour celles d'autres partenaires du secteur.

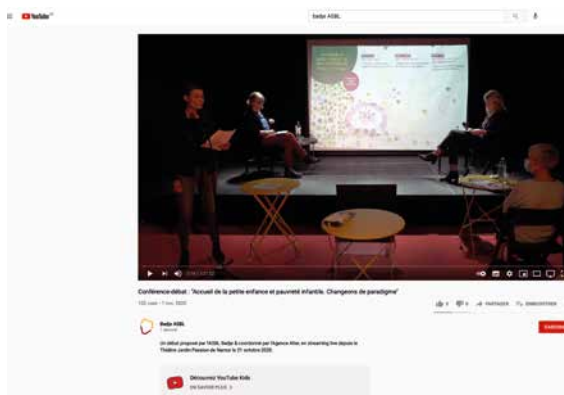
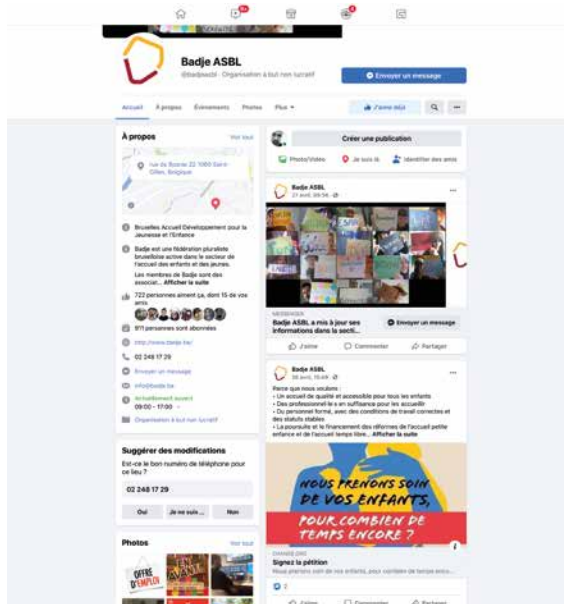
Fin 2020, la page Facebook de Badje cumulait 666 mentions "J'aime" (soit 130 de plus qu'en 2019) et 706 abonné-e-s (soit 158 de plus qu'en 2019). Nous avons relayé un total 127 publications (soit 52 de plus qu'en 2019) traitant de nos activités, d'actualités, de bons plans, d'offres d'emplois, d'appels à projets ou encore d'évènements liés au secteur. La période du premier confinement ainsi que la fête En avant ! ont, comme sur la page Bruxelles Temps Libre, suscité de nombreux posts, dont certains ont été partagés entre nos deux pages. Bien qu'il s'agisse d'un réseau social grand public, nous constatons que notre page est principalement suivie par des professionnel-le-s du secteur, et notamment d'un groupe de "followers" assidus qui partagent régulièrement nos publications.

Twitter

Badje est présent sur le réseau social Twitter, mais ne compte que 42 abonné-e-s. Nous n'avons pas "tweeté" au cours de l'année 2020.

YouTube

C'est à l'occasion de la conférence-débat "Accueil de la petite enfance et pauvreté infantile. Changeons de paradigme", organisée le 21 octobre en streaming live, que Badje a créé une chaîne YouTube. Outre l'enregistrement de la conférence, plusieurs vidéos sur les projets Bruxelles Multi-Accueil et Emille ont été mises en ligne en 2020.





DYNAMIQUE DE RÉSEAU

La dynamique de réseau est le premier mode d'action qui a donné corps à Badje, avant même que celle-ci ne bénéficie d'emplois permanents. Les anciens se souviendront des commissions qui rythmaient la vie de l'organisation, à l'aube de son existence. S'il fait donc partie de l'ADN même de Badje, c'est sans doute l'axe qui a été le moins formalisé et qui a manqué de notoriété, à l'heure où les autres activités se développaient. Il n'en reste pas moins essentiel.

C'est suivant l'idée selon laquelle "ensemble, on est plus fort·e·s" que Badje a été fondée, au sein d'un secteur qui manque, hélas aujourd'hui encore, de reconnaissance et de financement. La fonction de relais et la mise en réseau des acteur·trice·s du secteur, membres et non membres ont toujours été des éléments forts depuis la création de Badje.

La première valeur de Badje est l'ouverture. Cela se traduit, depuis toujours, par une collaboration avec tous les opérateurs de l'accueil actifs sur le territoire bruxellois, qu'ils soient affiliés ou pas. Outre ses affiliés, Badje accompagne et collabore de manière régulière avec de très nombreux milieux d'accueil de la petite enfance et d'accueil extrascolaire bruxellois.

Notre organisation comptait, en 2020, 66 membres effectifs (dont 3 personnes physiques occupant le statut d'expert·e·s). Mais Badje fédère au-delà de ses membres et coopère avec plus de 200 opérateurs des secteurs petite enfance, enfance et jeunesse. En 2020, Badje a collaboré avec 22 milieux d'accueil accompagnés dans le cadre du projet L'extrascolaire au cœur de l'intégration, avec 18 milieux d'accueil accompagnés dans le cadre du projet Bruxelles Multi-Accueil, avec 19 milieux d'accueil accompagnés dans l'inclusion d'enfants porteurs d'un handicap, avec 21 milieux d'accueil accompagnés sur la plan pédagogique et 16 autres qui auraient dû l'être mais dont le covid-19 a postposé la formation, avec 41 écoles dans lesquelles nous intervenons en vue de soutenir l'amélioration de la qualité des temps d'accueil...

Fidèle à ses valeurs, Badje a veillé, tout au long de l'année 2020, à informer et à soutenir les opérateurs de terrain, à faire percoler les demandes de terrain dans le cadre de la crise sanitaire, à mettre les acteur·trice·s de terrain en réseau et à favoriser l'échange de bonnes pratiques et d'outils.

Dans le cadre de sa mission de coordination, Badje s'est également positionnée en tant que partenaire privilégié de l'ONE, jouant un rôle d'interface et de "catalyseur" entre celle-ci et les opérateurs de terrain, assurant une veille sur l'évolution du secteur, ses réalités, ses difficultés, et faisant remonter cette connaissance avec nuance et esprit d'analyse.

Badje a également entretenu ses relations de partenariat d'autres acteur·trice·s influent·e·s du secteur, tels que CAP48, la Fondation Roi Baudouin, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, l'Observatoire de l'enfant et l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant, et développé ses collaborations avec une grande diversité d'acteur·trice·s, en particulier les coordinations ATL des communes bruxelloises, et de secteurs connexes (CPAS, Restos du cœur...).





ÉVÈNEMENTS

Via son implication dans divers événements, Badje a pour ambition de promouvoir son secteur d'activité, mais également de renforcer son réseau et d'entretenir son ancrage local.

Badje a organisé divers événements rassemblant un large public dans le cadre de ses projets L'extrascolaire au cœur de l'intégration et Bruxelles Multi-Accueil. Ceux-ci sont détaillés dans le chapitre 2 du présent rapport.

En revanche, plusieurs événements auxquels Badje participe depuis plusieurs années ont été annulés en 2020 en raison de la crise sanitaire. Parmi eux, le festival SuperVliegSuperMouche, la fête des enfants de Saint-Gilles et la fête de la rue de Bosnie n'ont pu être organisés. La fête En Avant ! a quant à elle pu être maintenue, avec une programmation en virtuel.

En Avant !

Depuis 2011, la Fédération Wallonie-Bruxelles a pris l'initiative de mettre sur pied une fête des droits de l'enfant. Anciennement dénommée #ZÉRO>18, elle a trouvé une nouvelle identité et s'intitule depuis 2019 "En Avant ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes" (www.enavant.cfwb.be).

Cette manifestation se singularise par son caractère particulièrement respectueux des droits de l'enfant et par une forte empreinte, à tous les échelons de l'organisation, de l'esprit général de la Convention internationale des droits de l'enfant. Elle se veut une véritable fête populaire qui informe sur les droits de l'enfant de manière ludique et vise à leur mise en pratique.

Ses objectifs principaux sont :

- d'informer les enfants de 0 à 18 ans sur leurs droits, de façon ludique et festive ;
- de concrétiser le droit des enfants de participer à la vie culturelle, de pratiquer des activités de loisirs et de jouer, en proposant un programme d'artistes et d'animations de qualité de manière entièrement gratuite ;
- de toucher un public large et diversifié ;
- de proposer un accueil "child-friendly".

L'ensemble de l'organisation est pensé dans le respect des droits de l'enfant. Sont ainsi valorisés : la participation des enfants et le refus de se limiter à la consommation culturelle, l'adaptation des horaires et des espaces à leurs besoins dans un souci de bien-être, une information et une communication qui leur sont directement adressées, la gratuité de l'événement et son caractère non marchand.

Un Comité d'Accompagnement (COAC), composé de représentant·e·s du cabinet de la ministre en charge des droits de l'enfant, du secrétaire général du ministère de la Communauté française, de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), du Délégué général aux droits de l'enfant, de l'Observatoire de l'enfant de la Cocof et de l'ASBL Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (Code), a pour mission de superviser et d'accompagner l'organisation de l'événement en s'impliquant, notamment, dans la définition de la programmation et dans la diffusion des divers appels.

De 2015 à 2017, après quatre éditions de l'événement, Badje a été annuellement désignée par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'assurer la coordination générale du festival vers un événement dont la mise en œuvre concrète est plus en ligne avec les objectifs d'accessibilité poursuivis.

En 2018, Badje a été mandatée pour la coordination générale des éditions 2018, 2019, 2020 et 2021 de la fête En Avant !.

Pour y parvenir, nous avons renforcé notre travail sur la réalisation de quatre valeurs essentielles définies en début de projet et qui ont constitué les axes prioritaires de la mission : la cohérence, la mixité, la participation et la durabilité.

Mise en œuvre de l'événement

2020 devait voir une nouvelle phase de l'évolution de la fête dans la mise en place des changements intervenus depuis 2015. Dans la pratique, il a fallu s'adapter à une contrainte de taille : le covid-19 et les incertitudes qu'il génère.

Les premiers mois ont été consacrés à la mise en œuvre d'un événement qui respecte des conditions sanitaires très strictes (gestion des flux et des queues, distanciation, absence d'horeca...). Au vu de l'évolution de la situation et des mesures renforcées, l'événement a finalement basculé en 100 % virtuel.

Par ailleurs, l'événement réunit, à l'origine, de nombreux partenaires, villes et centres culturels, qui s'investissent pour faire la fête partout, dans les petites et grandes villes de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au vu de la situation sanitaire, la plupart d'entre eux ont revu leur programmation afin de la proposer en virtuel.

Faute de temps, nous n'avons pas pu proposer une programmation unique regroupant l'ensemble des événements. Néanmoins, tous les projets virtuels étaient entièrement gratuits et accessibles à tous par le biais de leurs pages et plateformes.

"Flagey" virtuel

Cette année la fête des droits de l'enfant et des jeunes a eu une toute autre ambiance – nous n'avons pas pu partager une bonne soupe ou un jus de pomme ensemble –, mais nous avons réussi à la faire vivre autrement et à proposer une programmation complète.

Il nous a semblé essentiel de maintenir à la fois un moment festif (même à distance) et un momentum mettant les droits de l'enfant à l'honneur. Dans le cadre de notre mission, nous avons dès lors veillé à mettre en œuvre une programmation artistique et d'animations de qualité, en accordant une attention particulière aux dimensions de participation et sensibilisation, autant que le virtuel le permet.

Pour le dimanche 22 novembre, le site www.enaavant2020.be a été créé afin de reprendre l'ensemble de la programmation. Nous avons donné rendez-vous aux enfants sur différentes plateformes :

- un live streaming diffusé sur le site web ;
- un live YouTube ;
- des ateliers live Zoom ;
- des ateliers, des vidéos et du contenu disponible en continu sur le site et sur la chaîne YouTube.

Programmation

L'ensemble de la programmation a été pensée selon la répartition par tranches d'âges des enfants, à l'image des années précédentes. Ont été proposés des tutoriels, des animations participatives, des ateliers et de spectacles en différé destinés à tous les âges. Certaines activités étaient également réalisées par les enfants eux-mêmes.

Nous avons pérennisé les partenariats existants, estimant important de continuer à collaborer avec les partenaires et acteur·trice·s des années précédentes. Fidéliser les associations partenaires qui drainent un public, c'est fidéliser ce public... Nous avons également fait fonction-





ner nos réseaux afin de disposer d'une programmation originale et participative en virtuel.

L'ensemble de la programmation a été mise en ligne sur le site www.enavant2020.be, avec des directs sur YouTube et Facebook.

Chiffres de fréquentation

Étant donné la forme virtuelle de l'événement, il nous est difficile d'estimer le nombre réel de personnes touchées par nos différents canaux, certains écrans étant partagés par plusieurs personnes.

Nous évoquerons donc ici le nombre de vues par canal. Notre direct sur Facebook a touché à peu près 3600 personnes. Concernant les vidéos disponibles sur notre chaîne YouTube, on comptabilise 1083 vues au jour de l'événement. Les vidéoconférences sur Zoom ont touché à peu près 40 participant.e.s.

Nous faisons cependant perdurer l'événement à travers notre communication vers le site internet de l'édition 2020 : <https://enavant2020.be>, où se trouvent encore tous les contenus que nous avons mis à disposition le jour-même.

Communication

Cette année, l'ensemble des outils de communication ont été revus afin de s'adapter au nouveau nom et à la nouvelle charte graphique de l'événement. La fête s'est donc dotée d'un tout nouveau site web, qui fait maintenant partie des sites dépendant de l'ETNIC : www.enavant.cfwb.be.

En parallèle, nous avons également lancé une nouvelle page Facebook au nom de En Avant ! ainsi qu'une page Instagram afin de toucher des publics différents.



www.instagram.com/fete_en_avant/?hl=fr



www.facebook.com/enavantfetedroitsenfant

Une affiche générale et des affiches par villes ont été réalisées. Néanmoins, celles-ci n'ont pas pu être utilisées comme souhaité étant donné le passage en virtuel. Des visuels de relance et de programmation ont été créés afin d'harmoniser les posts Facebook.

Nous avons regretté, pour cette édition, un manque de communication et de diffusion à plus grande échelle, dû principalement au renouvellement de tous les outils. Cependant, la collaboration avec la cellule communication de la Fédération Wallonie-Bruxelles a été très fructueuse et présage d'une belle suite, maintenant que la fête dispose d'outils remis à neuf.

Direct télévisé

L'édition 2020 aura permis la mise en œuvre d'un partenariat longtemps espéré mais jamais concrétisé. Après un contact fructueux et enthousiasmant avec le Réseau des Médias De Proximité, une émission "Droits de l'Enfant" hors du commun a vu le jour.

Chaque média de proximité a été à la rencontre des événements et projets En Avant ! de sa région afin de réaliser des capsules permettant de montrer la diversité des actions réalisées.

En parallèle, une émission télévisée en direct, coordonnée par BX1, a été préparée. Celle-ci a mis à l'honneur les enfants et les jeunes en permettant à Aline (10 ans) et Rayan (15 ans) de la co-présenter. L'émission a été diffusée en direct depuis Flagey sur tous les médias de proximité (et les réseaux sociaux) le dimanche 22 novembre.

L'émission a été préparée en partenariat avec Badje, Yellow Events, BX1 et les enfants. Le direct a permis l'interview de personnalités en lien avec les droits de l'enfant : Bernard De Vos, Délégué général des droits de l'enfant ; Bénédicte Linard, ministre de l'Enfance de la FW-B ; Yves Hanosset, artiste et coordinateur de Patrimoine à Roulettes ; mais également et surtout Chaimae, 17 ans, et Safoun, 15 ans, qui ont témoigné de leur vécu du confinement et de la réalité des droits de l'enfant en Belgique. L'émission était entrecoupée des capsules vidéo réalisées en amont partout en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un beau succès à réitérer !

Les événements décentralisés

Lors de cette édition 2020, nous avons également coordonné l'organisation des projets des lauréats de l'appel à projets initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles – *soutien à des projets dans le cadre du programme de l'édition 2020 d'En Avant !*.

L'objectif de cet appel à projets est de permettre aux enfants de jouir de leurs droits à proximité de chez eux en accompagnant des spectacles, projets et événements afin qu'ils deviennent respectueux des droits de l'enfant. L'ambition est que la fête des droits de l'enfant touche TOUS les enfants, où qu'ils soient et quelle que soit leur diversité sociale et culturelle.

Cette année, en raison de la crise sanitaire et du lancement tardif de l'appel à projets, seuls les centres culturels reconnus avaient la possibilité de postuler.

L'accompagnement de Badje vise à soutenir les porteur.euse.s de projets dans l'organisation de leur événement, afin d'assurer qu'ils atteignent au mieux les quatre grandes valeurs de l'événement. Cette année, pris-es par le temps et les changements constants suite aux différentes mesures annoncées, nous avons principalement répondu aux différentes questions logistiques et pratiques des projets. Nous avons néanmoins organisé une

rencontre commune dès l'annonce des projets sélectionnés. Cet accompagnement a permis de rappeler les valeurs d'un événement dédié aux droits de l'enfant et d'encourager le croisement des savoirs et la mise en réseau des professionnel-le-s impliqué-e-s dans les projets. Nous sommes ensuite resté-e-s disponibles pour répondre aux questions concernant la mise en œuvre des projets et avons organisé une rencontre de débriefing. Les centres culturels et associations ayant été sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets 2020 sont les suivants :

- Maison culturelle d'Ath ;
- Centre culturel de Genappe ;
- Centre culturel Ottignies – Louvain-la-Neuve ;
- Hecowala / Centre culturel d'Amay ;
- Nez Coiffés / Centre culturel de Floreffe / Centre culturel de Jemeppe ;
- CEC La Souris qui Crée / Centre culturel de Thuin.

Quatre des six événements ont basculé leur programmation initialement prévue vers du virtuel. Un autre a maintenu l'organisation en présentiel en limitant l'accueil à un groupe de 50 enfants de moins de douze ans. Le dernier n'a pas eu l'occasion de se réinventer et proposera dès lors son événement pour novembre 2021.





CAMPAGNE CAP48

Depuis la création du projet Bruxelles-Intégration, Badje a bénéficié du soutien de CAP48. Progressivement, CAP48 et Badje en sont venus à se considérer mutuellement comme de véritables partenaires dans la poursuite d'un objectif commun : l'émergence d'une société réellement ouverte à la différence. Participer à l'élan CAP48 permet à Badje de développer son réseau de partenaires au sein du secteur spécialisé et, surtout, d'être actrice du développement global de l'inclusion des personnes handicapées dans la société.

Depuis 2009, Badje s'investit dans la campagne de récolte de fonds de l'opération CAP48, en tant que "responsable de région" de la zone III de Bruxelles, c'est-à-dire en tant que responsable du réseau des bénévoles et de la vente d'objets pour les communes d'Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, Bruxelles et Linkebeek. Cette responsabilité consiste à recruter et mobiliser des bénévoles, à distribuer et gérer les stocks d'objets mis en vente (Post-it), à identifier et répartir les zones de vente les plus stratégiques, à rassembler l'argent récolté et à être le lien avec l'équipe centrale de CAP48 Reyers.

En 2020, la campagne CAP48 s'est déroulée du 23 septembre au 10 octobre. Cette campagne a été très différente des précédentes, la vente en rue par les bénévoles ayant été interdite en raison de la pandémie. Cap48 a néanmoins su rebondir et se réinventer en créant un partenariat inédit avec les pharmacies wallonnes et Bruxelloises. Badje a de nouveau pu compter sur la mobilisation de nombreux bénévoles provenant de plusieurs organismes : 22 associations du secteur du handicap ou de l'aide à la jeunesse, quelques particuliers, les Club Lions ainsi que les membres de l'équipe de Badje. Tous ont relevé le défi, en investissant un maximum de pharmacies et de commerces de proximité de la Région bruxelloise afin d'y déposer un présentoir avec les Post-it à l'effigie du personnage de bande dessinée Yakari.

Grâce à leur implication, le montant total récolté pour notre zone s'est élevé à plus de 21 000 euros !

Par ailleurs, notre rôle en tant que responsable de région CAP48 nous amène à être membre de l'Assemblée générale de CAP48, à participer aux réunions trimestrielles des responsables régionaux et à y débattre des orientations stratégiques de l'opération.

Badje a également poursuivi son travail en tant que membre du jury Aide à la Jeunesse de CAP48 et du jury de Viva for Life (*voir page suivante*).

LIENS AVEC LES COORDINATIONS ATL BRUXELLOISES

Badje a poursuivi en 2020 ses multiples collaborations avec les coordinations ATL des communes bruxelloises. Celles-ci connaissent un essor depuis 2012, notamment dans le cadre de la création et du développement du portail Bruxelles Temps Libre, de la formation des accueillant-e-s extrascolaires, de l'implémentation du référentiel psychopédagogique de l'ONE, de l'implication commune de Badje et de plusieurs coordinations ATL bruxelloises en faveur de l'inclusion dans l'extrascolaire des enfants porteurs de handicap et au travers des contributions de diverses coordinations ATL à la publication du *Badje Info*.

COORDINATION DE L'ACTION SOCIALE DE SAINT-GILLES

Depuis 2006, Badje participe aux activités et travaux de la coordination sociale de Saint-Gilles, et plus spécifiquement à ceux des Groupes d'Action et de Prévention de la Précarité Infantile (GAPPI) 'Scolaire' (3-12 ans) et 'Petite enfance' (0-3 ans). Ces groupes proposent des séances de travail sur la question de la pauvreté infantile et réunissent tous les acteur-trice-s concerné-e-s par l'enfance et la petite enfance à Saint-Gilles.

Sous-groupes 'Scolaire' (3-12 ans) et 'Petite enfance' (0-3 ans)

En 2020, nous nous sommes principalement investi-e-s dans le groupe 'Scolaire' (3-12 ans), qui met les acteur-trice-s du secteur de la jeunesse de la commune de Saint-Gilles en lien avec les directeur-trice-s d'école, les enseignant-e-s et les autres opérateur-trice-s scolaires. Nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs organisations. Annick Faniel, du Centre d'Expertise et de Ressources pour l'Enfance (CERE), est notamment venue nous parler du développement psychosexuel de l'enfant, et Natacha Pollet, de la Haute École Léonard de Vinci, est venue présenter le projet de la Fondation Roi Baudouin 'L'école maternelle en grand', dont nous avons, depuis, rejoint l'un des groupes de travail.

Plusieurs réunions du groupe ont été annulées en raison de la crise sanitaire. Lorsqu'elles ont pu reprendre, elles se sont focalisées sur l'échange d'informations autour des dispositifs d'aide pour les publics en situation de grandes fragilités. Les activités de sensibilisation et de rencontres des écoles qui avaient été déployées en 2019 ont été temporairement suspendues.

Nous avons mis notre investissement au sein du sous-groupe 'Petite enfance' (0-3 ans), auquel Badje avait participé à la création en 2014, provisoirement sur pause jusqu'à l'arrivée des deux chargées de projets BMA. Nous avons ensuite repris notre investissement au sein du groupe. Plus spécifiquement, nous avons pris part à une réflexion entamée pour fusionner les deux groupes liés à la précarité infantile. Une rencontre des deux groupes 'Scolaire' et 'Petite enfance' a ainsi été organisée dans cette optique en novembre 2020, à laquelle deux chargées de projets de Badje ont participé.

Cette fusion a été envisagée pour rassembler les énergies et pouvoir bénéficier de l'expertise des différent·e·s acteur·trice·s présent·e·s autour d'enjeux similaires au sein des deux groupes de travail. Nous avons assuré au sein de Badje une tournante dans la présence aux réunions et continuons à suivre de près les travaux du GAPPI.

Comité d'accompagnement

En 2019, le comité d'accompagnement de la Coordination de l'Action sociale de Saint-Gilles a renouvelé ses membres par le biais d'un processus d'élection sans candidat au sein de chacun des groupes d'action. L'une des chargées de projets de Badje a été élue en tant que membre du Comité d'accompagnement pour le GAPPI 'Scolaire'. Ce comité constitue l'organe de décision de l'action sociale. Son rôle est notamment de prendre connaissance et de donner des avis quant aux travaux effectués par les différents groupes de travail, de jouer un rôle consultatif par rapport à des projets ou des sujets de réflexion proposés par le CPAS, en collaboration avec le(s) groupe(s) de travail concerné(s), de suggérer et organiser des thèmes de rencontre en plénière (autour de conférences, débats, projections...), et de prendre en charge l'évaluation du fonctionnement de la Coordination sociale.

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises en 2020 et a notamment planché sur les orientations stratégiques des différents groupes de travail de la coordination et sur l'organisation d'un colloque prévu au printemps 2021.

JUDYS

Comme chaque année, Badje a participé en tant que membre expert du secteur de l'enfance au jury Viva for Life et au Jury Aide à la Jeunesse de CAP48.

En outre, Badje a également été sollicitée pour faire partie du jury covid-19 de CAP48. Deux membres de l'équipe y ont donc participé. En effet, CAP48 et Viva for Life ont lancé un appel à projets dans le cadre de la crise sanitaire, intitulé "Fonds d'urgence covid-19" et dédié aux associations qui accompagnent les familles précarisées, les jeunes en difficulté et les personnes handicapées. Cet appel à projets avait pour objectif de limiter les impacts du covid-19 sur ces publics fragilisés en assurant leurs besoins de première nécessité. Il a permis à 162 associations de bénéficier de la générosité de donateur·trice·s, principalement sous la forme de denrées alimentaires et d'outils de communication (téléphones, tablettes, ordinateurs) visant à maintenir le lien entre les bénéficiaires et leur structure ou entre les bénéficiaires confinés dans leur structure d'accueil et leur famille.





ACTIONS POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Badje met au cœur de ses activités le développement d'actions de nature politique. Badje assume un double rôle d'interpellation des responsables politiques et de représentation du secteur de l'accueil de l'enfance bruxellois auprès de multiples instances.

Reconnue pour sa connaissance pragmatique du terrain bruxellois, Badje est fréquemment consultée ou sollicitée sur de nombreux thèmes en lien avec l'accueil de l'enfance, l'éducation et les politiques jeunesse au sens large.

Les dossiers qui retiennent particulièrement notre attention sont, dans le prolongement de nos actions sur le terrain, l'accessibilité à toutes et tous, la pauvreté infantile, l'inclusion des enfants en situation de handicap, la participation et le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant.



Au cours de l'année 2020, Badje a poursuivi le développement de ses actions visant la mise en œuvre d'une politique cohérente de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Dans un contexte d'accroissement des inégalités, renforcées encore par la crise sanitaire, Badje, reconnue pour sa connaissance pragmatique du terrain bruxellois, a été fréquemment consultée par une grande diversité d'acteur·trice·s sur des thématiques variées en lien avec l'accueil de l'enfance et a pris part aux politiques relatives à l'enfance et aux évolutions des cadres légaux et autres protocoles ponctuels.

Parallèlement, Badje a poursuivi son rôle d'interpellation des responsables politiques, sur des dossiers tels que l'accessibilité de l'accueil pour les publics les plus défavorisés, ainsi que son rôle de représentation du secteur de l'accueil de l'enfance bruxellois dans de nombreux cercles.

L'année 2020 aura été rythmée par la crise, nous obligeant à être davantage réactif·ve·s que proactif·ve·s, tant les processus de concertation politique ont été chamboulés.

COORDINATION TERRITORIALE ONE

Depuis 2001, l'ASBL Badje est reconnue et subsidiée en tant que Coordination. Elle a été financée pour mener cette mission par le Fonds d'équipements et de services collectifs (FESC) de 2001 à 2014 et, depuis 2015, par l'ONE dans le cadre d'une phase transitoire qui s'est terminée en septembre 2018. Depuis septembre 2018, Badje et l'ONE ont signé une convention prolongée par avenant confiant à Badje une mission de coordination, de soutien, d'accompagnement et de développement de projets à destination de tous les opérateurs d'accueil de la Région de Bruxelles-Capitale, avec pour objectifs de soutenir et d'accompagner les professionnel·le·s de l'accueil afin de leur permettre de :

- favoriser l'amélioration de la qualité dans toutes ses dimensions ;
- augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil à tous les enfants ;
- œuvrer au développement de la professionnalisation du secteur.

Pour ce faire, Badje, doit, suivant les conditions identifiées au §2 de l'article 64/2 du contrat de gestion de l'Office :

- 1 aider à la gestion administrative et financière des opérateurs ;
- 2 aider à la création de nouvelles structures ;
- 3 soutenir une dynamique locale de promotion de la qualité ;
- 4 élaborer et diffuser des outils pédagogiques ;
- 5 tenir régulièrement des réunions de coordination et d'information à destination des opérateurs de son ressort territorial ;
- 6 assurer une mise en réseau des opérateurs en vue de construire des projets, notamment de type pédagogique ;
- 7 assurer une veille des réalités des opérateurs afin d'alimenter l'ONE sur les évolutions du secteur.





Il importe de souligner que ce conventionnement constitue une reconnaissance notable des actions menées par Badje depuis plus de vingt ans pour le développement d'un accueil de qualité accessible à toutes et tous en Région de Bruxelles-Capitale et marque un renforcement des moyens octroyés à leur réalisation.

Sans pouvoir être exhaustif·ve·s quant à tout le travail mené dans le cadre de cette mission de coordination territoriale, détaillons ici quelques-unes des actions menées relatives à certaines des missions confiées.

En ce qui concerne le point 1, pour répondre à l'appel lancé lors des rencontres sectorielles organisées par la ministre de l'Enfance, nous avons consulté notre réseau afin d'établir un plan d'aides financières aux opérateurs de l'accueil extrascolaire, qui contenait entre autres propositions concrètes de :

- maintenir un niveau de subside équivalent à l'année précédente et/ou :
 - permettre du cas par cas si l'opérateur avait budgété une année exceptionnelle ;
 - tenir compte des prévisions lors des déclarations faites à l'ONE ;
- accorder une intervention spécifique pour faire face aux besoins nouveaux liés à la crise sanitaire (gels, masques, personnel de nettoyage...) sur base des dépenses réelles effectuées ;
- accorder un subside spécifique dans le cadre de journées exceptionnelles supplémentaires (notamment les 9 et 10 novembre) à destination des salarié·e·s qui ont presté davantage d'heures que prévu dans leur contrat. Certains ont prestés, en deux jours, l'équivalent de leur semaine entière ;
- AES2 : rappeler de ne pas toucher aux prévisions ;
- AES1 : dispenser une aide exceptionnelle de 4,4 €/enfant en contrepartie des PFP perdues (quarantaines, fermetures, annulations...). Le financement actuel est de 0,60 €/jour/enfant (compte tenu du coefficient multiplicateur), tandis que le décret impose une participation financière maximale des

parents au montant de 4,4 €/jour pour un accueil de moins de 3 heures. La survie financière de nombreux organismes reposant sur la PFP des parents, une contrepartie juste et symbolique serait de les soutenir à hauteur de 4,4 €/enfant (au maximum, selon la PFP habituellement demandée) ;

- disposer d'un fonds d'urgence pour le secteur ATL ;
- libérer des subsides exceptionnels pour de la formation (outils en ligne...) et de l'investissement web (sites internet, ordinateurs...) pour les milieux d'accueils peu équipés et ceux qui déploient encore plus de moyens pour garder le contact avec les enfants à distance ;
- valider et mettre en œuvre une cellule de veille, l'élargir à l'ATL (notamment dans le cas de quarantaines).

En ce qui concerne le point 5, de nombreuses concertations et réunions d'acteurs et opérateurs et spécifiquement avec les coordinateur·trice·s ATL ont été menées afin de disposer d'état des lieux du terrain, mais aussi de faire remonter les souffrances, les inquiétudes, les manques, les inadéquations entre les décisions politiques et l'opérationnalisation sur le terrain. Ce faisant, Badje a pu amasser et transmettre de nombreuses informations.

Pour répondre au point 7, une veille des protocoles et circulaires a été mise en place afin de connaître les possibilités et limites des activités dans les écoles, dans les locaux des opérateurs et en extérieur. Ces informations ont fait l'objet de communications ascendantes et descendantes avec les coordinations et les opérateurs ATL. Il était notamment crucial de comprendre et d'affirmer la place de l'extrascolaire en tant que partenaire essentiel au sein des écoles. C'est pourquoi Badje a interpellé, à plusieurs reprises, les autorités sur la notion de "tiers nécessaires" au sein des établissements scolaires, ou encore sur de multiples questions émanant du terrain liées à la "prolongation" du congé de Toussaint.

Accompagnement dans le cadre de la réforme de l'accueil de la petite enfance

Badje a assuré un suivi rigoureux de la réforme de l'accueil de la petite enfance, un accompagnement rapproché des milieux d'accueil et un rôle de courroie de transmission pour, d'une part, relayer à l'ONE les problématiques et les réalités de terrain spécifiques à la Région bruxelloise et, d'autre part, transmettre aux acteurs de première ligne les informations diffusées par l'ONE.

En début de législature, Badje a participé activement aux rencontres organisées à l'initiative de la ministre de l'Enfance, qui annonçait un report de l'entrée en vigueur de certaines dispositions prévues dans la réforme MILAC. L'objectif poursuivi était de mener un débat sur ces dispositions pour, le cas échéant, les revoir et les réajuster, tout en maintenant la mise en œuvre de la réforme et l'harmonisation du paysage de l'accueil, ainsi que l'amélioration des financements des milieux d'accueil subventionnés.

En février 2020, quatre réunions de concertation ont été organisées sur les quatre thématiques suivantes :

- les conditions d'autorisation (formes de personnalité morale, normes d'encadrement...)
- les conditions de subventionnement (horaire minimal de 11h30 par jour...)
- les milieux d'accueil atypiques (ex-FESC, ex-FSE et haltes-accueil)
- les formations initiales (titres requis, filières, passeports...).

Badje a collaboré avec ses membres en amont des rencontres et porté le plus fidèlement possible la parole du secteur bruxellois. À l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux n'ont pas été suivis d'autres rencontres.

Parallèlement, Badje a collaboré étroitement avec l'ONE et avec les différentes coordinations (territoriales et thématiques) pour accompagner le mieux possible l'en-

semble des acteurs bruxellois. La première vague de transformation des milieux d'accueil collectifs est terminée et nous avons relayé les courriers explicatifs de l'ONE et aiguillé le secteur bruxellois quant aux déclarations d'intention, cadastres et autres outils à compléter pour s'engager dans la réforme. Badje a participé également aux séances collectives relatives à l'outil Butterfly et a accompagné quelques milieux d'accueil dans la compréhension et la complétude des formulaires en ligne, faisant par ailleurs le pont avec le personnel de l'ONE spécialement dédié à l'outil.

Des articles du *Badje Info* ont également fait le point sur le sujet.

Accompagnement des projets ex-FESC

Pour rappel, le Fonds d'équipements et de services collectifs (FESC) a été créé en 1971. Jusqu'à sa suppression et son transfert à l'ONE dans le cadre de la récente réforme de l'État, le FESC était géré par l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (Onafts). Au moment du transfert de ses moyens à l'ONE, le FESC subsidiait des projets d'accueil extrascolaire pour les enfants de 2,5 à 12 ans, des projets d'accueil d'urgence pour les enfants de 0 à 3 ans, des services d'accueil à horaires flexibles, des services d'accueil d'enfants malades pour les enfants de 0 à 12 ans, de même que quatre coordinations de projets subsidiés par le FESC.

Suite à la suppression du FESC au niveau fédéral au 31 décembre 2014, dans le cadre de la sixième réforme de l'État, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a adopté des arrêtés qui fournissent une base légale permettant la reprise des projets FESC par l'ONE. Dans le même temps, il a confirmé l'organisation d'une période transitoire s'étendant du 1er janvier 2015 au 30 septembre 2017 (prolongée ensuite jusqu'en fin 2017), durant laquelle l'ONE testerait les modalités de subventionnement fixées par les réglementations s'appliquant aux projets transférés.





En 2020, Badje a eu des contacts individuels avec les projets ex-FESC bruxellois désireux de s'entretenir avec leur coordination quant au devenir de leur projet. Ces contacts ont été non seulement des moments privilégiés d'échanges et d'information de chaque membre sur les spécificités de ses opérateurs historiques, notamment quant à la réforme en cours et à venir, mais aussi l'occasion de récolter de nombreuses informations et données sur les réalités vécues de chacun des projets en temps de pandémie.

Une attention particulière a été accordée aux services d'accueil d'enfants malades ainsi qu'aux opérateurs d'accueil d'urgence et d'accueil flexible 0-3 ans et aux projets intégrés, concernés et très préoccupés par la réforme de l'accueil de la petite enfance adoptée en 2019.

CONCERTATION ET PLAIDOYER EN TEMPS DE COVID

Au vu de la situation spécifique du covid-19, Badje a également transmis de nombreuses informations administratives et financières spécifiques à la période aux différents opérateurs bruxellois. Ce travail a été conséquent et régulier à partir de mars 2020. Nous avons également soutenu des opérateurs en faillites financières et consulté nos membres afin d'établir un plan d'aide financière aux opérateurs de l'accueil extrascolaire.

Tout au long de la crise sanitaire, Badje a veillé à se tenir informée des réalités de terrain des opérateurs 0-3 ans et 2,5-12 ans. Nous avons récolté les besoins, les demandes et les questionnements des opérateurs bruxellois et les avons fait remonter auprès de l'ONE et des cabinets ministériels.

Les préoccupations essentielles ont été diverses, selon les réalités de chacun-e : logistiques et organisationnelles pour certains, financières et matérielles pour d'autres. Une même préoccupation était en revanche partagée : celle de l'humain. Comment maintenir et/ou recréer le lien, rassurer les familles, préserver l'emploi ?

Ces préoccupations, Badje les a entendues, écoutées, mais également relayées auprès du cabinet de la ministre de l'Enfance et de l'ONE. Invitée lors des concertations des secteurs petite enfance et ATL, Badje a défendu, interpellé et collaboré sur des questions cruciales, telles que :

- le soutien financier des structures ;
- le maintien des subventions de base ;
- la cohérence et le sens des mesures prises ;
- la communication claire et adéquate tant aux professionnel-le-s de l'enfance qu'aux familles directement ;
- l'attention portée aux publics fragilisés (précarité, handicap...)
- l'importance de la collaboration entre les différents ministres de la FW-B.

Assurer la transmission des informations vers le terrain a également été notre préoccupation première pendant cette période d'incertitude et de changements. Les nombreux documents, protocoles, et communications diffusés par l'ONE ou le cabinet de la ministre de l'Enfance ont été relayés systématiquement à l'ensemble des structures bruxelloises actives dans l'accueil de l'enfance et de la petite enfance.

Badje a également été impliquée au niveau de la Cellule de veille 0-3 initiée par l'ONE. Mise en place grâce à la collaboration entre l'ONE et les coordinations territoriales et thématiques, dont Badje fait partie, cette Cellule a pour mission d'intervenir en faveur des milieux d'accueil dont la viabilité serait mise en péril par la crise du covid-19. Lors de ces consultations, Badje a plaidé pour une attention plus large à celles et ceux fragilisés par la crise sanitaire, mais également pour une ouverture

de la Cellule de veille au secteur ATL, 2,5-12 ans, ce qui a été confirmé fin 2020.

En tant que plateforme régionale, Badje a pris l'initiative d'organiser diverses rencontres ou actions ponctuelles. Ainsi, nous retenons, parmi d'autres :

- de mars à décembre 2020, nous avons consulté et réuni les opérateurs bruxellois en vue de préparer les différentes concertations ;
- en octobre 2020, nous avons organisé une réunion virtuelle avec un grand nombre d'opérateurs bruxellois et de nombreux-ses représentant-e-s des coordinations ATL bruxelloises sur la problématique de la prolongation des congés de Toussaint, à la suite de laquelle une carte blanche a été rédigée et diffusée aux cabinets ministériels et à la presse ;
- en novembre 2020, nous avons consulté un panel diversifié d'opérateurs afin d'établir une note comprenant les besoins financiers du secteur ATL.

Tout au long de l'année 2020, nous avons participé aux nombreuses concertations initiées par le cabinet de la ministre de l'Enfance, Bénédicte Linard.



INTERPELLATIONS COLLECTIVES OU D'INITIATIVE

Nous avons mené, en 2020, un plaidoyer intense pour la défense des droits et du bien-être des enfants et la professionnalisation de l'accueil, souvent en association avec d'autres partenaires naturels.

En mars-avril 2020, nous avons travaillé à plusieurs communications communes pour le secteur de la petite enfance, obtenant quelques avancées, et notamment celle du Fonds d'urgence. Nous insistions encore, dans un communiqué des Coordinations ONE suite aux décisions d'avril du gouvernement de la Fédération pour les milieux d'accueil de la petite enfance, sur *“le caractère indispensable d'une 2^e vague d'appui au secteur de l'accueil de l'enfance, reconnu comme ‘activité essentielle’”*.

Parallèlement, et avec la même force, avec un point d'orgue en mai 2020, constatant qu'aucune mesure de compensation de la perte financière des parents n'avait encore été prise par le Gouvernement et qu'aucun accès au Fonds d'urgence n'était garanti pour l'ATL, nous avons interpellé la ministre de l'Enfance sur :

- le manque de connaissance et reconnaissance du secteur d'une part : *“L'ATL souffre d'un manque criant de reconnaissance dans la sphère publique et politique et est malheureusement largement méconnu. Il semble être considéré comme un secteur “parascolaire”, englué dans les matières de l'école, comme une “garderie”. Cela ne correspond pourtant pas à la réalité des opérateurs et des enfants qu'ils accueillent, ni à la volonté et l'engagement du Gouvernement au début de sa législature (déclaration de politique communautaire).”* ;
- les soucis de viabilité : *“Madame la Ministre, nous attendons du Gouvernement qu'une enveloppe financière soit prévue dans l'enveloppe globale des Fonds*





d'urgence pour l'accueil temps libre. Sans cette enveloppe, déagée dès maintenant, de nombreuses structures ATL n'assureront pas leur viabilité sur du long terme."

En mai toujours, Badje s'est associée à une carte blanche initiée par les CEMÉA appelant à garantir aux enfants et aux jeunes de vraies vacances en soutenant les acteurs de terrain : *"Au vu de la crise actuelle, sanitaire mais aussi sociale, ces vacances, qui étaient déjà à nos yeux une nécessité par le passé, constituent un besoin vital aujourd'hui. Organiser et maintenir les loisirs actifs cet été est en effet primordial pour permettre aux enfants et aux jeunes d'enfin trouver des réponses à leurs besoins de liens, de relations et d'activités, exacerbés par le contexte."*

Nous avons également périodiquement interpellé l'ONE et le cabinet de la ministre concernant la charge émotionnelle des équipes des crèches : *"nous recevons des témoignages parfois lourds sur les angoisses de certaines puéricultrices de travailler, sur des relations d'équipe parfois tendues, sur un épuisement des TMS et directions... Leur métier change (port du masque, adaptation des familiarisations), l'angoisse d'être malade ou de ramener la maladie chez soi, les rotations de personnel en raison des maladies et quarantaines."*

Nous avons écrit sans nous décourager pour *"attirer l'attention sur l'importance et l'urgence de reprendre les chantiers sur les milieux atypiques et créer le comité d'accompagnement pour les structures qui perçoivent un subside ex-FESC, ex-FSE ou Halte-Accueil."*

Dans un communiqué, nous avons poussé un cri d'alerte à la suite de la fermeture des écoles renvoyant vers l'ATL : *"nous ne pouvons nous taire davantage... Nous, hommes et femmes, et surtout femmes, de l'ombre, profession sans voix, oubliés parmi d'autres de cette crise sanitaire, unissons aujourd'hui nos forces pour pousser un cri ! Un cri aigu, un cri perçant, un cri limpide et audible, comme celui des enfants, afin d'être enfin reconnus, visibles, consi-*

dérés pour ce que nous sommes – ESSENTIELS au présent et à l'avenir des enfants et des jeunes, ESSENTIELS au quotidien des familles".

Dans la foulée, nous avons demandé : *"Alors Mesdames, Messieurs les décideur-euse-s respectueux-ses, merci d'assumer pleinement vos décisions unilatérales et de revenir vers nous avec un GESTE FORT pour le secteur – à la hauteur de notre contribution sociétale, notre contribution à la gestion de la crise sanitaire – un geste de RECONNAISSANCE et de SOUTIEN afin de COMPENSER et SERVIR vos ambitions et nous permettre d'accueillir, animer, enjouer ceux et celles sans relais... qui n'ont pas d'autres choix que de compter sur notre présence et bienveillance."*

Nous avons maintes fois proposé, alimenté et sollicité la rencontre et la co-construction des politiques d'enfance, de jeunesse et d'éducation cohérente en lien avec nos missions.





MANDATS

Conseil d'avis de l'ONE

Nous précisons, dans notre rapport d'activités 2019, que la présence de la directrice de Badje au Conseil d'avis de l'ONE depuis 2009 était rendue possible par un accord avec la Fédération des Femmes Prévoyantes Socialistes. Le départ de la directrice a modifié cet état de fait et Badje n'a donc pas participé aux travaux de cet organe cette année. Cependant, convaincue de la nécessité d'en être, Badje plaidera sa candidature dès lors qu'un renouvellement de l'organe sera entrepris.

Pour ne pas perdre le fil, rappelons ce que représente le Conseil d'avis dans le paysage des politiques de l'enfance. Le Conseil a pour mission de donner un avis sur toute question en rapport avec les missions de l'Office. Ses 31 membres sont des représentant-e-s de la société civile, et notamment de syndicats, organisations patronales, organisations représentatives des familles et des femmes, organismes de recherche (observatoires) et d'information dans le domaine de l'enfance... Les avis sont donnés d'initiative, à la demande du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou du Conseil d'administration de l'ONE, et portent aussi bien sur la politique d'accueil, que sur celles de l'accompagnement ou de la santé.

Commission d'avis relative aux centres de vacances

Depuis 2005, Badje siège au sein de la Commission d'avis sur les centres de vacances en tant que représentante bruxelloise des pouvoirs organisateurs de centres de vacances associatifs non représentés par les autres composantes de la Commission. En effet, plus de la moitié des membres de Badje sont agréés en tant que centres de vacances pour leurs activités de plaines ou de séjours.

Suite à la réforme du décret relatif aux centres de vacances, en 2009, l'organe d'avis a été refondu en une Commission générale d'avis sur les centres de vacances et deux "sous-commissions" : une commission d'avis "formation" et une commission d'avis "agrément".

L'année 2020, chamboulée par le covid-19, n'a pas permis de maintenir toutes les commissions prévues à l'agenda. Néanmoins, les représentant-e-s au sein de celle-ci ont remis différents avis à la ministre de l'Enfance quant à la nécessité de maintenir les centres de vacances pour l'été 2020, au bénéfice des enfants impactés par la fermeture des écoles et des activités ATL, mais également quant aux difficultés financières vécues par les opérateurs.

La Commission a, en parallèle, poursuivi son travail de suivi des groupes de travail média ATL et de l'harmonisation des décrets ATL et a débattu sur des sujets de fonds, tels que la valorisation des centres de vacances et l'importance de leur accessibilité à tous les enfants.

La sous-commission d'avis "agrément" a dû remettre un avis suite à un recours contre un retrait d'agrément d'un centre de vacances.

Commission d'avis sur les écoles de devoirs

Depuis septembre 2012, Badje, grâce à son agrément en tant qu'organisme de formation, a été désignée en tant que membre de la Commission d'avis sur les écoles de devoirs (EDD), le mandat étant attribué nominativement à la directrice. Au départ de celle-ci, il a été demandé de procéder à son remplacement, sans suivi jusqu'ici. Badje n'a donc pas pu assister nommément aux travaux en 2020, mais s'est tenue au fait des développements et positionnements du secteur, durement touché par la crise sanitaire. Badje présentera à nouveau sa candidature pour pourvoir au remplacement dès le lancement de l'appel pour le renouvellement des mandats.





Commission transversale ATL

En mai 2019, le Gouvernement adoptait un arrêté prévoyant la constitution d'une "commission transversale aux 3 secteurs de l'Accueil Temps Libre, ayant pour mission de travailler sur une vision globale dans l'intérêt de l'enfant, qui appelle au décloisonnement des textes actuels. Cette vision s'inscrit dans une réflexion sur l'éducation et le lien avec l'enseignement."

Cette commission poursuit les objectifs spécifiques, mais non exhaustifs, suivants :

- une visibilité accrue de l'ATL et de ses secteurs ;
- l'allègement de la charge administrative quotidienne pour les opérateurs ;
- l'évaluation du refinancement de l'ATL afin de tendre vers des subventionnements et des normes d'encadrement équivalents pour des types de structures identiques ;
- l'harmonisation des échéances, des délais et des procédures d'un secteur de l'ATL à l'autre ;
- l'harmonisation des échéances et des délais pour un même opérateur pour l'ensemble de ses structures ;
- la garantie de l'accessibilité de l'accueil, en créant dans les textes harmonisés, des synergies, en permettant ou prévoyant des mutualisations de moyens ;
- l'évaluation de tous les secteurs par l'OEJAJ en collaboration avec l'ONE ;
- l'uniformisation de la terminologie utilisée ;
- la prise en compte de l'agrément/la reconnaissance comme un processus progressif ;
- la reconnaissance du temps d'accueil, mais aussi du temps de gestion administrative.

Badje a postulé en juin 2019 et a confirmé en 2020 son intérêt à participer.

L'appel à candidatures pour la constitution de cette commission transversale précise en outre que la commission transversale et l'ONE travailleront à la restructuration des textes légaux en vue d'aboutir à un décret unique.

COLLABORATIONS

Le Délégué général aux droits de l'enfant

Depuis la première nomination de Bernard De Vos en tant que Délégué général aux droits de l'enfant, en 2008, Badje et l'institution du Délégué collaborent régulièrement sur diverses thématiques.

Ainsi, en 2020, comme chaque année, Badje a veillé à relayer les actions et interpellations de l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant, via ses différents médias.

Nous avons en outre répondu positivement à la volonté du Délégué de répondre aux inquiétudes relatives aux manques d'activités pour l'enfance et la jeunesse durant l'été à cause des interdictions de voyages et du confinement. Dans ce cadre, nous avons conjointement mené à bien le projet Pour un ATL renforcé en période de confinement, détaillé dans le chapitre 2 du présent rapport.

En fin d'année, interpellée par la File et le Délégué, Badje s'est engagée à réfléchir, coconstruire et participer à un webinaire pour *Repenser l'accueil de l'enfance en temps de pandémie*, programmé pour le mois de février 2021.

Plus généralement, Badje travaille en continu avec l'institution du Délégué autour des droits présents et à venir des enfants, en particulier en ce qui concerne la participation des enfants aux décisions qui les concernent, l'inclusion des enfants en situation de handicap et les rythmes scolaires.

La Code

Badje a reconduit en 2020 son adhésion à la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (la Code). Néanmoins, l'investissement et la présence de Badje aux

différentes réunions a été réduit étant donné l'année exceptionnelle. Lors des réunions mensuelles des membres de la Code, une attention particulière a été portée sur la thématique de cette année, à savoir le droit à la participation des enfants. Les situations préoccupantes liées au non-respect des droits de l'enfant en période de confinement ont également été abordées. Dans ce cadre, Badje a participé à un plan d'action et à un mapping réalisé par les permanentes de la Code.

Les travaux de la Code ont été largement relayés dans les différents médias de Badje.

La Fondation Roi Baudouin

Année après année, les collaborations avec la Fondation Roi Baudouin se développent, s'enrichissent, se diversifient et s'intensifient.

Outre les collaborations menées dans le cadre de l'initiative L'extrascolaire au cœur de l'intégration et du programme Capacity Building, Badje participe, depuis octobre 2020, à un des groupes de travail du projet *Voir l'école maternelle en grand*. Ce projet, dont nous avons assisté en février 2019 à la présentation de la publication, est le fruit d'un travail mené par la Fondation Roi Baudouin avec les hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles impliquées dans la formation des futur-e-s enseignant-e-s préscolaires. Il vise à identifier des moyens d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement dont bénéficient les enfants de milieux précarisés à l'école maternelle.

Quatre groupes de travail sont nés de cette réflexion, avec pour missions d'élaborer et de diffuser des dispositifs de sensibilisation et de formation (vidéos, outils pédagogiques...) à destination des acteur-trice-s de l'école maternelle. Tous sont composés de 7 à 9 personnes, aux fonctions variées en lien avec l'enseignement maternel (enseignant-e., directeur-trice, conseiller-ère pédagogique, formateur-trice, agent-e CPMS,

expert-e de la thématique...), et ont eu leur première réunion en octobre 2020. Il est prévu qu'ils se réunissent quatre fois sur l'année scolaire 2020-2021, qu'ils définissent l'objet et le contenu de trois vidéos pédagogiques, dont la production sera confiée à une société experte, et qu'ils conçoivent un dispositif de formation continue des enseignant-e-s intégrant ces vidéos.

Ces quatre groupes de travail portent sur les thématiques suivantes :

- GT 1 : La pauvreté et la diversité des enfants en FW-B : une réalité que l'école doit prendre en compte ;
- GT 2 : Entrer à l'école maternelle : des clés pour assurer à tous les enfants un démarrage positif de leur scolarité ;
- GT 3 : Le développement du langage oral et l'initiation à la langue des apprentissages : des conditions incontournables pour apprendre ;
- GT 4 : Tous les élèves peuvent apprendre : oui mais pas n'importe comment !

Badje fait partie du deuxième groupe de travail.





MIEUX NOUS CONNAÎTRE



En août 1998, à l'initiative des ASBL CEMO et IDJ¹, une première réunion des acteur-trice-s de l'accueil d'enfants en Région bruxelloise est organisée et rencontre un vif intérêt. Ensemble, ils développent le concept qui conduira quelques mois plus tard, avec le soutien d'une dizaine de structures fondatrices, à la création de l'ASBL Badje.

1/ Aujourd'hui ideji.

BADJE, UNE PLATEFORME AU SERVICE DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE BRUXELLOIS

Depuis plus de 20 ans, Badje consacre toute son énergie au développement, à la reconnaissance et à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Badje est une fédération pluraliste bruxelloise du secteur de l'accueil de l'enfance. Les membres de Badje sont des associations et des organismes publics locaux proposant aux enfants et aux jeunes un accueil quotidien ou occasionnel, des animations, du soutien scolaire, des activités éducatives, culturelles, sportives... aussi bien dans l'enceinte de l'école qu'en dehors de celle-ci. Beaucoup d'entre eux accueillent majoritairement un public issu de milieux défavorisés et de l'immigration et accordent une attention particulière au développement de la fonction sociale de l'accueil.

En réalité, Badje, c'est bien plus qu'une fédération de membres. Badje allie l'action sur le terrain et le travail d'un groupe de pression. Elle déploie une panoplie très diversifiée d'activités contribuant toutes, de manière cohérente, au développement d'un accueil de l'enfance de qualité et accessible à toutes et tous en Région de Bruxelles-Capitale.

Notre approche se veut décloisonnée et concerne l'accueil des enfants de 0 à 18 ans, au sens de la Convention internationale des droits de l'enfant.

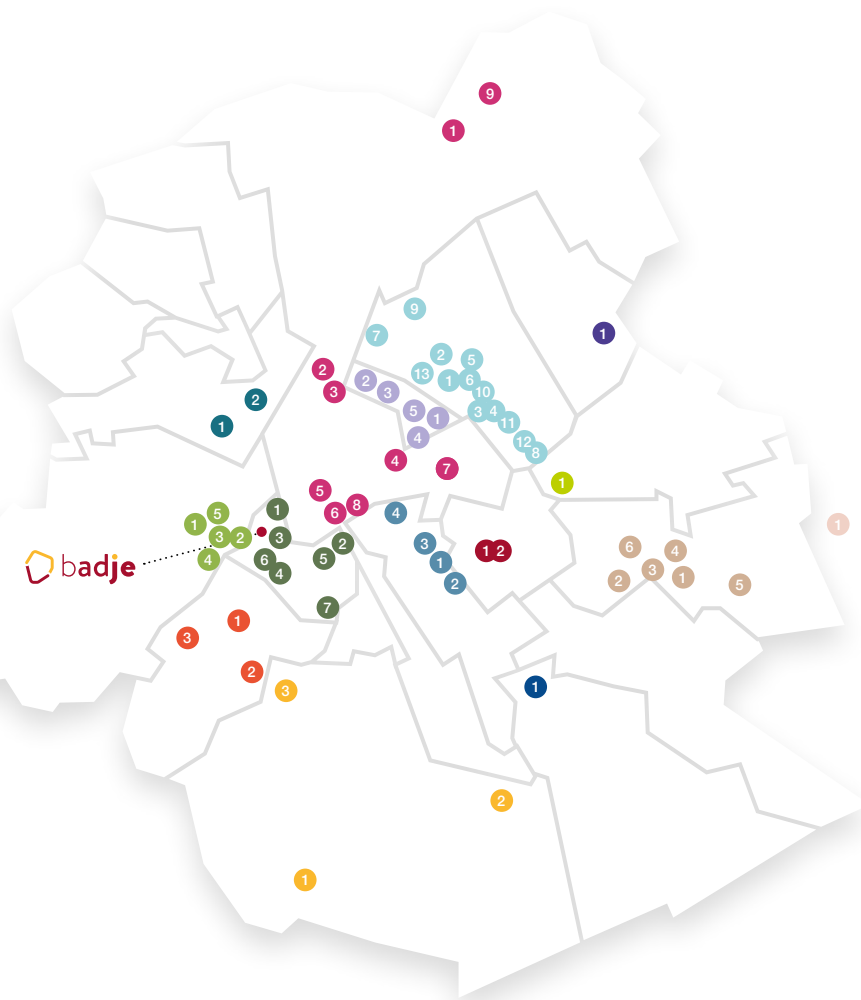
L'accessibilité des milieux d'accueil aux enfants issus de milieux défavorisés ou en situation de handicap constitue une préoccupation transversale et permanente de notre association.

La force de Badje se situe dans le fait que notre champ d'action, la Région de Bruxelles-Capitale, est à la fois un territoire restreint, ce qui nous permet d'être très proches du terrain, très au fait des réalités qui s'y vivent, et une entité régionale d'importance, comportant plus d'un million d'habitant-e-s et concentrant des problématiques spécifiques à prendre en considération dans le développement d'une politique cohérente de l'accueil et de l'éducation des enfants.

Badje poursuit quatre objectifs centrés sur le secteur de l'accueil de l'enfance, avec pour finalité un accueil de qualité partout et pour tous les enfants de 0 à 18 ans :

- la professionnalisation de l'accueil des enfants et des jeunes ;
- la qualité de l'accueil (incluant les dimensions d'accessibilité, de mixité...);
- la cohérence et la continuité à travers les tranches d'âges et les "espaces-temps" ;
- la reconnaissance du rôle éducatif de l'accueil de l'enfance et de son apport pour la société, en équilibre avec les autres "espaces-temps" (famille, école).

Badje plaide pour un droit effectif à un accueil de qualité pour chaque enfant et pour faire de l'accueil de l'enfance une question portée collectivement, à l'échelle de l'ensemble de la société et par une mobilisation d'ampleur du monde politique.

**1000**

- 1 ► AMO de Neder-Over-Hembeek
- 2 ► Jeunesse à Bruxelles
- 3 ► Joseph Swinnen
- 4 ► Kiddy & Junior Classes
- 5 ► Latitude Jeunes Brabant
- 6 ► Les Ateliers Populaires
- 7 ► Les Ateliers du Soleil
- 8 ► L'Épée
- 9 ► La Bulle d'Air

1030

- 1 ► Action Josaphat
- 2 ► Bouillon de Cultures
- 3 ► Caméléon Bavard
- 4 ► Club des Petits Débrouillards
- 5 ► Crèches de Schaerbeek
- 6 ► Eclosion
- 7 ► Gaffi
- 8 ► L'Esperluète
- 9 ► Le Blé en Herbe
- 10 ► Les Amis d'Aladdin
- 11 ► Liens de Quartier Petite Enfance
- 12 ► Maison de Quartier d'Helmet
- 13 ► Réseau Coordination Enfance

1040

- 1 ► BACO
- 2 ► Le Berceau

1050

- 1 ► Ligue des familles
- 2 ► Comme un Lundi
- 3 ► ReMuA
- 4 ► Educ'Art

1060

- 1 ► Cemea SJ
- 2 ► Cemo
- 3 ► Cemôme
- 4 ► Centre Familial Belgo-Immigré
- 5 ► Espaces Enfance
- 6 ► Quartier et Famille
- 7 ► Tutti Frutti

1070

- 1 ► Cirqu'conflex
- 2 ► La maison des enfants d'Anderlecht
- 3 ► Safa
- 4 ► Les Pouces
- 5 ► La Ribambelle Halte Accueil de la Senne

1080

- 1 ► Atouts Jeunes
- 2 ► La Porte Verte

1140

- 1 ► Administration communale d'Evere

1150

- 1 ► Action Sport
- 2 ► Cap Famille
- 3 ► ideji
- 4 ► Les Stations de Plein Air
- 5 ► Service d'Aide aux familles CPAS de Woluwe-Saint-Pierre
- 6 ► Service des Affaires Sociales de Woluwe-Saint-Pierre

1170

- 1 ► Arc-en-Ciel

MEMBRES DE BADJE

Notre fédération représente une mosaïque d'organismes très diversifiés. Diversité de tailles, d'origines, de publics, de lieux d'action, de modes de fonctionnement, de financements... La majorité de ces associations accueillent un public principalement issu de milieux défavorisés et de l'immigration. Si le manque de moyens financiers caractérise la plupart d'entre elles, la réunion de ces institutions, et surtout des personnes agissant au cœur de chacun de ces projets, constitue à elle seule une très grande richesse.

À l'issue de l'Assemblée générale du 26 août 2020, Badje comptait 66 membres, dont 63 promoteurs d'accueil issus du milieu associatif et des pouvoirs publics locaux, actifs au sein des 19 communes bruxelloises. Ils représentent plus de cent lieux d'accueil de l'enfance répartis sur le territoire de la Région bruxelloise. Notons que l'Assemblée générale de Badje compte également parmi ses membres effectifs 3 personnes physiques occupant une fonction d'expert-e-s.

Outre ses 66 membres, Badje, par sa mission de coordination territoriale ONE, représente des dizaines d'autres organismes bruxellois.

1180

- 1 ► Espace Cré-Action
- 2 ► Parascolaire d'Uccle
- 3 ► Youplaboum

1190

- 1 ► Medina Sport Forest
- 2 ► Partenariat Marconi
- 3 ► Une Maison en Plus

1200

- 1 ► JJJY

1210

- 1 ► AlterEducS
- 2 ► Centre Pédagogique "Paroles"
- 3 ► La Maison Rue Verte
- 4 ► La Ruelle
- 5 ► Le Winnie-Kot

1970

- 1 ► Toboggan

PUBLICS-CIBLES

Nos activités s'adressent à un large public : nombre d'entre elles ont pour cibles prioritaires les professionnels (au sens large) de l'accueil de l'enfance bruxellois (les milieux d'accueil dans leur ensemble, leurs pouvoirs organisateurs, les travailleur·euse·s, les volontaires...) tandis que d'autres s'adressent aux familles, au grand public, ou encore aux responsables politiques et institutionnels.

Les bénéficiaires finaux de toutes les actions de notre fédération sont, dans tous les cas, les enfants et leur famille.

Les services offerts aux milieux d'accueil sont ouverts, dans la limite de nos disponibilités, à tous les milieux d'accueil bruxellois. Les services offerts par Badje aux opérateurs de l'accueil en milieux scolaires sont accessibles aux établissements scolaires maternelles et primaires francophones sis sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale.

En tant que coordination territoriale subventionnée par l'ONE, Badje a un rôle particulier auprès des opérateurs ex-FESC en Région bruxelloise. Une vingtaine d'entre eux bénéficient d'un accompagnement. La plupart sont des projets extrascolaires, toutefois trois d'entre eux sont agréés en tant que services d'accueil d'enfants malades, quatre font de l'accueil d'urgence et un dossier est agréé en tant qu'accueil flexible. Quatre dossiers sont reconnus en tant que services intégrés, combinant plusieurs types d'accueil. Cet ensemble permet à Badje d'embrasser la diversité des types d'accueil anciennement subsidiés par le FESC.

VALEURS

L'ouverture, le partenariat, l'expertise et l'engagement constituent les quatre valeurs fondatrices de Badje. Il existe une gradation entre ces quatre "façons de faire" et elles sont inter-reliées.

- ➔ L'ouverture : par cette notion, nous entendons le fait que Badje a une action qui dépasse ses membres, dans une logique d'accessibilité à toutes et tous. On y retrouve aussi les notions de pluralisme, de pluridisciplinarité, de respect de la diversité...
- ➔ Le partenariat : notre deuxième valeur se traduit concrètement par une culture du partage, de l'échange et du travail en réseau largement développée.
- ➔ L'expertise : Badje nourrit sa réflexion de son expérience pratique et de ses contacts avec les acteurs du secteur (membres) et s'en sert pour dégager des actions qui permettent de faire avancer le secteur. Ce faisant, Badje développe une expertise, entretient sa connaissance pour enrichir son action.
- ➔ L'engagement : par son action de terrain, Badje influence les façons de faire et, par ses interventions engagées, Badje fait avancer les décideur·euse·s public·que·s dans l'intérêt du secteur.

2/ Kozanitis, Anastassis, 2005, *Les principaux courants théoriques de l'enseignement et de l'apprentissage : un point de vue historique*, Montréal : Bureau d'appui pédagogique – École Polytechnique de Montréal.

MÉTHODOLOGIE

Principes pédagogiques

Les principes pédagogiques qui sous-tendent nos actions sont essentiellement inspirés de la pédagogie active, prônée par Adolphe Ferrière et Célestin Freinet au début du XX^e siècle, qui place l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Celui-ci expérimente activement les situations didactiques et les situations problèmes et construit son apprentissage au travers de sa propre recherche, ses propres tâtonnements et erreurs. Un apprentissage des ressentis, des observations, des expérimentations et des conclusions propres de l'apprenant sur le terrain est visé.

Notre approche partage également des notions de la pédagogie de Johann Heinrich Pestalozzi : tenir compte des besoins, des intérêts et de la liberté de l'apprenant, le placer au centre de l'expérience, appréhender le savoir à travers les sens...

Nos actions se fondent sur le constructivisme, selon lequel chaque apprenant "construit" sa réalité en contact avec les autres, à travers le travail en groupe et la découverte active^{2/}.

Notre approche systémique et holistique de l'éducation et de l'enfant, privilégiant la collaboration nécessaire entre les différent·e·s acteur·trice·s de terrain et institutions ainsi que la vision d'ensemble de chacune des instances éducatives qui interviennent dans son développement, témoigne de notre détermination à répondre efficacement aux besoins des enfants.

Enfin, nous fonctionnons également, dans le quotidien, sur base d'une approche participative. La participation, l'épanouissement et le développement psychosocial des enfants font partie des principes pédagogiques essentiels qui sous-tendent les actions de terrain de Badje.



Méthodologie générale

La méthodologie générale de Badje, fondée sur ses valeurs et ses principes pédagogiques, est essentiellement inductive et empirique. Ainsi, nos actions, nos projets, nos interpellations ont principalement pour point de départ les réalités vécues et observées dans les milieux d'accueil. Ces réalités sont régulièrement ramenées par les animateur-trice-s de l'équipe, qui sont quotidiennement sur le terrain au contact d'une grande diversité de contextes (bien que toujours urbains) et de pratiques (accueil en milieu scolaire, accueil extrascolaire associatif, âges divers...), mais aussi par les membres de notre fédération et d'autres partenaires avec lesquels nous travaillons.

L'une des spécificités de Badje est d'être très ancrée dans les réalités du terrain. Notre méthodologie générale de travail est donc de partir de là où se situent les professionnel-le-s, de leur expérience en matière d'accueil, de là où ils-elles sont dans leur réflexion et de les accompagner dans leur cheminement vers une plus grande professionnalisation et un accueil de qualité.

Parallèlement, Badje accorde une très grande importance à la qualité du travail délivré par notre fédération. C'est un peu notre "marque de fabrique". Dans cet esprit, l'ensemble de nos actions s'organise selon la méthodologie de gestion de projet, à laquelle toute notre équipe s'est formée : nous veillons, en particulier, à formuler des objectifs clairs et à mettre en place, pour toute action développée, une théorie du changement³ et un dispositif d'évaluation rigoureux.

Enfin, afin de définir ses priorités et d'orienter ses actions, Badje réalise une veille régulière sur la littérature et les connaissances relatives à l'accueil de l'enfance (les enjeux), l'évolution des besoins de la population en matière d'accueil, les cadres légaux du secteur, et l'évolution du secteur (développement, difficultés rencontrées, forces, faiblesses...) en Région bruxelloise.

ACTIVITÉS

Badje déploie une panoplie très diversifiée d'activités contribuant toutes, de manière cohérente, au développement d'un accueil de qualité accessible à toutes et tous, avec une attention accrue pour les enfants qui en sont les premiers exclus, à savoir notamment les enfants en situation de handicap et les enfants issus de familles en situation de pauvreté.

Nos activités sont organisées autour de cinq axes :

- de nombreux services accessibles aux milieux d'accueil de l'enfance ;
- des projets innovants, développés en réponse à des problématiques constatées sur le terrain ;
- un axe d'information et de communication au profit des acteurs sectoriels, des familles et du grand public ;
- une dynamique fédérative mettant à profit la logique de réseau, de partenariat ;
- un axe politique de représentation des acteur·trice·s bruxellois·es de l'accueil et de pouvoir d'interpellation.

Services à destination du terrain

Badje soutient concrètement la professionnalisation de l'accueil extrascolaire bruxellois au travers de multiples services proposés aux milieux d'accueil et aux établissements scolaires bruxellois : prestations d'animations, de remplacements et de renforts d'équipes, accompagnements pédagogiques, formations, aide à la gestion administrative et financière, aide à la création de projets, soutiens matériels...

3/ Davies, Rick, 2008, *Monitoring the KCPP*.

4/ Disponible à l'adresse : http://badje.be/pdf/divers/projet_peda.pdf.

Services d'animation

L'équipe d'animation de Badje assure, en cohérence avec le projet pédagogique de l'ASBL⁴, une grande diversité de services offerts aux milieux d'accueil bruxellois et aux écoles fondamentales de son ressort territorial.

Les animateur·trice·s de Badje sont à la disposition des membres et, plus largement, de tous les milieux d'accueil bruxellois, pour répondre à leurs demandes :

- de soutien à la formation du personnel d'accueil : remplacement et accompagnement (co-animation) ;
- de renfort d'équipe : les animateur·trice·s de Badje peuvent prêter main forte aux milieux d'accueil lorsque le cadre est insuffisant pour accueillir les enfants dans la qualité, pour mener une activité exceptionnelle, pour encadrer les enfants lors d'un stage... Cela représente une opportunité de rencontre entre les animateur·trice·s de Badje et ceux et celles du milieu d'accueil durant laquelle chacun·e peut découvrir de nouvelles pratiques, échanger sur ses compétences, partager ses réflexions... Ces renforts d'équipe représentent donc une véritable opportunité de développement pour tous et toutes ;
- d'accompagnement à l'accueil d'enfants en situation de handicap : soutien au niveau de la préparation, de l'adaptation des activités, de l'accueil lui-même. Les animateur·trice·s de Badje offrent un soutien sur mesure, adapté en fonction de chaque situation et visant à soutenir l'autonomisation des milieux d'accueil et des familles. Selon le contexte, ils·elles peuvent prendre une part plus centrale de "référént·e" pour l'enfant ou être un renfort pour l'équipe sans jouer un rôle prépondérant pour l'enfant ;
- d'animations spécifiques : les animateur·trice·s de Badje disposent de temps en dehors des moments où ils·elles sont en présence des enfants, ce qui n'est pas toujours le cas dans les milieux d'accueil. Aussi, ils·elles peuvent réellement se consacrer à la préparation, et ensuite à l'animation d'activités, d'ateliers, de spectacles, de séances de sensibilisation du

public... sur un thème spécifique en fonction de la demande du membre. C'est également l'occasion pour l'équipe d'animation de mettre ses compétences particulières au service de celui-ci, de partager des savoir-faire et des techniques.

Badje propose aux écoles bruxelloises, tous réseaux confondus, quatre types de services qui soutiennent très concrètement une dynamique locale de promotion de la qualité :

- un soutien à la formation (de base et continue) du personnel d'accueil des garderies scolaires en remplaçant les accueillant·e·s parti·e·s en formation. Dans le cadre de ces prestations, il s'agit avant tout d'agir dans la bienveillance et le respect de la personne remplacée, de "se mettre dans ses chaussures" et, tout en lui permettant de se former, de profiter de cette occasion pour entrer en contact avec les équipes de professionnel·le·s sur place. Ces rencontres permettent d'échanger sur les pratiques, de découvrir de nouvelles techniques, de susciter des questions, de partager des réflexions et des points de vue... et donc d'évoluer ensemble ;
- un service d'accompagnement, de co-animation, d'échange de pratiques avec les accueillant·e·s. Ce service peut prendre la forme d'un accompagnement visant à mettre en œuvre ce qui a été appris en formation continue ;
- des interventions limitées dans le temps, visant à développer à la fois la qualité et l'offre d'accueil au sein des écoles. Badje intervient dans les écoles bruxelloises désireuses d'initier une démarche de qualité et y propose des ateliers thématiques, tout en contribuant à la recherche de solutions durables pour l'avenir. Ce service permet à l'école de s'inspirer de la méthodologie et des animations proposées par Badje afin de développer ses propres ateliers avec du personnel de l'école ou en faisant appel à des ressources extérieures (animateur·trice·s indépendant·e·s, associations locales...)

→ le remplacement des instituteur·trice·s en formation, dans le cadre des activités pédagogiques d'animation (APA)⁵ : depuis 2004, les animateur·trice·s de Badje remplacent des enseignant·e·s du fondamental en formation. Ces journées entières de prise en charge d'une classe durant l'absence de l'instituteur·trice constituent des opportunités fantastiques pour faire entrer dans l'école des pratiques pédagogiques "alternatives". Ces animations offrent aux enfants une approche de l'accueil et de la pédagogie qui, tout en s'y intégrant, diffère des pratiques traditionnelles d'enseignement. Ce faisant, Badje contribue à la promotion d'un accueil de qualité et de l'éducation non formelle au sein des établissements scolaires.

Le remplacement des accueillant·e·s extrascolaires au sein des écoles et l'accompagnement des enfants en situation de handicap dans le cadre de projets d'inclusion au sein des milieux d'accueil constituent les deux plus gros volumes d'activités de notre équipe de terrain. S'ils peuvent aussi être le fruit de demandes individuelles adressées par des écoles ou des milieux d'accueil, ces deux types de prestations sont le plus souvent développés à la demande et dans le cadre de partenariats étroits avec les coordinations Accueil Temps Libre de communes bruxelloises. Ce faisant, ces deux services s'inscrivent pleinement dans une logique de soutien à une dynamique locale de promotion de la qualité.

Pour l'ensemble de nos activités sur le terrain, nous veillons à créer des conditions favorables pour un travail en partenariat avec les équipes : avant les prestations, nous allons à la rencontre des professionnel·le·s pour préparer au mieux la collaboration ; durant celles-ci, nous veillons à nous intégrer dans les équipes existantes et à instaurer

5/ Les APA sont prévues dans le cadre du décret du 11 juillet 2002 relatif à la formation en cours de carrière des membres du personnel des établissements d'enseignement fondamental ordinaire.

un dialogue avec les partenaires ; enfin, après chaque prestation, nous réalisons une évaluation et partageons nos observations, constats, interpellations.

En présence des enfants, nous mettons en place et garantissons un cadre rassurant dans le temps et dans l'espace par la construction d'un lien (même de courte durée), par une attention particulière à chacun·e tout en veillant à la dynamique du groupe, par le respect des rythmes, habitudes et rituels et par une gestion des conflits qui favorise le dialogue et l'expression des émotions.

Notre équipe crée des animations adaptées au type d'intervention, aux attentes du milieu d'accueil et aux enfants. Originales et variées, elles veillent à susciter l'enthousiasme et la curiosité des enfants, à favoriser l'entraide et la solidarité, l'expression des émotions, la créativité, la valorisation de leurs compétences, la participation et le développement de l'autonomie.

Services de formation continue et d'accompagnement pédagogique

Badje bénéficie d'une reconnaissance en tant qu'opérateur de formation continue des professionnel·le·s de l'enfance 2,5-12 ans. Dans ce cadre, Badje propose tant des formations que des accompagnements d'équipe.

La méthodologie de nos formations et accompagnements pédagogiques est très empirique et s'appuie sur une approche participative, ancrée dans les réalités concrètes des participant·e·s et fondée sur leurs questions, sur la réflexion, le partage et l'échange entre les participant·e·s, une articulation entre la pratique et la théorie et une identification des références théoriques et des liens avec les différents documents et outils de l'ONE (code de qualité, référentiels...).

Les thèmes de nos modules de formation sont choisis en fonction de besoins constatés sur le terrain.

Un nombre important de nos formations sont organisées de façon "nomade" pour un public de professionnel·le·s en réseau. Ceci se fait le plus souvent à l'initiative des coordinations ATL, dans une logique de développement d'une dynamique locale de promotion de la qualité. De même, les demandes d'accompagnement pédagogique qui nous sont adressées émanent souvent de contacts noués au travers de notre réseau de membres et partenaires ou dans le cadre de groupes locaux, notamment les groupes "enfant", "petite enfance" ou "handicap" pilotés par les CPAS dans le cadre des coordinations de l'action sociale.

Des supports et outils pédagogiques sont régulièrement développés par Badje et remis aux participant·e·s à l'issue des formations.

Autres services

Répondant aux nombreuses demandes qui lui sont adressées, Badje apporte son conseil aux opérateur·trice·s de terrain sur les réglementations sectorielles, les obligations des ASBL, les dossiers de subventions, la recherche de financements, l'élaboration et la gestion de projets, la recherche de partenaires...

Depuis sa création, Badje accompagne individuellement et collectivement les opérateurs bruxellois de l'accueil de l'enfance dans les démarches administratives qu'ils doivent accomplir en réponse aux demandes de l'ONE. Badje accompagne, à leur demande, les opérateurs dans leur recherche de moyens financiers pour leurs activités ou la création de nouvelles structures. Badje les accompagne dans leurs démarches pour la mobilisation de moyens communaux afin de financer des projets d'inclusion extrascolaire, pour l'obtention d'agrément et de subsides dans le cadre des réglementations centres de vacances ou écoles de devoirs..., et prodigue également ses conseils sur la recherche de financements privés.

Badje apporte son conseil aux promoteurs d'accueil de l'enfance bruxellois sur les réglementations sectorielles, les obligations des ASBL, les dossiers de subventions, la recherche de financements, l'élaboration et la gestion de projets, la recherche de partenaires... Badje est régulièrement sollicitée pour du conseil lors de la création de nouvelles structures ou d'initiatives innovantes dans le secteur.

Enfin, Badje offre également à ses membres une aide matérielle, dans une logique de mutualisation de moyens : prêt de minibus permettant le transport de groupes d'enfants ou de matériel, prêt d'équipement (vidéo-projecteur...), de matériel d'animation, d'outils pédagogiques...

Projets innovants

Le lancement de projets novateurs constitue pour Badje un axe de développement à part entière. C'est en étant à l'écoute de ses membres et du secteur que Badje prend de telles initiatives, visant à répondre aux problématiques émergentes, à des besoins non rencontrés et aux tendances futures, avec toujours en point de mire un accueil de qualité accessible à toutes et tous. La place que notre fédération occupe en Région de Bruxelles-Capitale en termes de vision globale et de "masse critique" permet de porter de tels projets et d'insuffler de nouvelles pratiques dans le secteur.

En initiant ces projets, Badje se veut vecteur d'innovation : Badje innove et fait avancer le secteur vers un accueil de qualité accessible à toutes et tous.

Les ateliers-rencontres et accompagnements collectifs que l'ASBL organise régulièrement dans le cadre de ces projets visent à mettre en réseau les opérateurs en vue de faire évoluer leurs pratiques vers une plus grande accessibilité, vers des pratiques plus inclusives... L'accessibilité, la mixité et le caractère inclusif d'un accueil constituant des critères de qualité, tous nos projets

novateurs s'inscrivent pleinement dans une perspective de développement d'une dynamique locale de promotion de la qualité.

À travers ses projets, Badje veille également à développer et à ancrer des bonnes pratiques en matière de pilotage et d'évaluation au sein des milieux d'accueil.

De nombreux outils pédagogiques, jeux et supports sont développés dans le cadre de ces projets et mis ensuite à disposition des acteur-trice-s de terrain.

Bruxelles-Inclusion

Depuis 2005, Badje mène un projet transversal, nommé Bruxelles-Inclusion (anciennement Bruxelles-Intégration), visant à développer en qualité et en nombre l'inclusion des enfants handicapés dans les activités extrascolaires et de loisirs. Badje propose de nombreux services pour accompagner les projets d'inclusion : un appui logistique et pédagogique, une équipe d'animateur-trice-s professionnel-le-s et expérimenté-e-s pour accompagner les enfants ou les milieux d'accueil, le développement, la recherche et la mise à disposition d'outils pédagogiques dédiés à l'inclusion extrascolaire, la formation et la sensibilisation des professionnel-le-s et/ou des enfants... Le rôle de Badje à cet égard se situe à différents niveaux : proposer une aide concrète aux professionnel-le-s dans l'organisation de l'accueil d'enfants en situation de handicap, y compris par la formation du personnel, mais aussi informer les familles et participer à l'évolution des pratiques et des politiques d'accueil en relayant les interpellations du terrain et en prenant part à divers groupes de travail.

Au travers d'une petite enveloppe de dons, Badje couvre un nombre important de prestations d'animateur-trice-s qui accompagnent des enfants en situation de grande dépendance dans le cadre de projets d'inclusion extrascolaire. Cette initiative permet de réaliser des projets d'inclusion extrascolaire nécessitant la présence

d'animateur-trice-s supplémentaires qui, faute de moyens, risquent de ne pas voir le jour.

L'extrascolaire au cœur de l'intégration

Depuis 2013, Badje participe au projet l'extrascolaire au cœur de l'intégration, initié par le Fonds Baillet Latour et mené en collaboration avec la Fondation Roi Baudouin, dont le but est d'améliorer l'accessibilité des activités extrascolaires aux enfants bruxellois de 2,5 à 12 ans en situation de pauvreté. Près de 90 associations sélectionnées par le biais d'un appel à projets ont ainsi reçu, depuis le début de l'initiative, un soutien financier et un accompagnement multidimensionnel dispensé par Badje.

À travers des rencontres collectives et un suivi individuel des projets, les associations sont invitées à renforcer l'accessibilité de leur milieu d'accueil au public cible et à améliorer l'intégration de celui-ci dans leur projet. Une attention particulière est également portée au développement de pratiques d'auto-évaluation et au partage de pratiques et d'expertises, par le biais d'une mise en réseau des associations.

Bruxelles Multi-Accueil

En Région de Bruxelles-Capitale, le taux de couverture dans l'accueil de la petite enfance est de 33,8 %⁶ et ce chiffre cache de grandes disparités entre les communes. Le taux de couverture par des places subventionnées, pratiquant une tarification proportionnelle aux revenus des familles, est quant à lui de 22,1 %⁷. Les autres milieux d'accueil (non subventionnés) pratiquent, sauf rares exceptions, des tarifs inaccessibles pour la majorité des ménages.

6/ L'ONE en chiffres, 2019, p. 32.

7/ Ibid.

Si l'accès aux milieux d'accueil de l'enfance est tout à fait insuffisant, il est donc aussi inversement proportionnel aux besoins sociaux : la pénurie de places d'accueil touche particulièrement les populations vivant sous le seuil de pauvreté, d'où l'importance d'investir massivement et structurellement dans l'accessibilité des crèches aux population défavorisées.

C'est là l'objectif du projet Bruxelles Multi-Accueil (BMA) qui a, dès 2019, engrangé un nouveau tournant à l'échelle territoriale. L'année 2020 marque la mise en place du projet Emille, une nouvelle version du projet BMA, dans sa continuité mais renforcée grâce à l'engagement d'un partenariat fort avec la Ville de Bruxelles et le CPAS de la Ville de Bruxelles.

Emille est un dispositif d'accompagnement et de mise en réseau de tous les milieux d'accueil de la petite enfance subventionnés en vue d'augmenter leur accessibilité aux enfants issus de familles précarisées qui, sans cette démarche volontariste des milieux d'accueil, n'auraient pas l'opportunité d'avoir une expérience de socialisation en crèche avant l'entrée à l'école maternelle. Plus concrètement, ce dispositif s'articule autour d'une mise en projet des milieux d'accueil au travers de rencontres collectives (ateliers de réflexion et de partage de pratiques) et d'accompagnements individualisés de chacun des milieux d'accueil afin de renforcer leur politique d'accessibilité en repensant et ajustant leurs pratiques d'accueil.

Capacity Building

Depuis 2019, Badje travaille également sur le projet Capacity Building avec Claire Kramme, consultante et fondatrice de Meaningful Impact, avec laquelle nous collaborons depuis plusieurs années sur les questions d'évaluation. Ce programme s'adresse aux associations soutenues par CAP48 dans le cadre de l'opération Viva for Life qui souhaite procéder à une étude d'impact de leurs activités.

Lancé par la Fondation Roi Baudouin et CAP48 en 2016, Capacity Building propose annuellement à dix associations sélectionnées dans le cadre d'un appel à projets d'approfondir les principales étapes d'une démarche d'auto-évaluation de projet. Au terme d'une année d'accompagnement, les associations doivent avoir clarifié les objectifs de leur projet, défini un cadre d'évaluation, construit des indicateurs pour évaluer l'impact de leur action auprès des enfants et de leurs parents, collecté des données nécessaires pour renseigner ces indicateurs (grilles d'observation, questionnaires...) et analysé les résultats afin d'en tirer des enseignements utiles pour améliorer l'action et mieux communiquer.

Le programme comprend quatre sessions collectives de formation et d'échanges, un accompagnement individualisé ainsi qu'un soutien financier d'un montant de 5000 euros pour faciliter l'investissement en temps dans le parcours et le recours à des outils de pilotage et d'évaluation.

Insertion

Jusqu'à la fin de l'année 2019, Badje était reconnue dans le cadre des projets pilotes et expériences innovantes d'économie sociale. Grâce à cette reconnaissance, trois travailleur-euse-s sous contrat "article 60" étaient mis à notre disposition par le CPAS de Saint-Gilles. En effet, l'accueil, la formation et l'accompagnement de ces travailleur-euse-s constituent pour nous un projet à part entière de notre ASBL. Leur permettre de se former, d'acquérir une expérience de terrain enrichissante, de sorte qu'au terme d'un parcours d'environ une année, ils-elles soient des professionnel-le-s de qualité prêt-e-s à trouver un emploi dans notre secteur : cela représente pour nous un moyen de réaliser pleinement notre mission de développement de l'offre et de la qualité de l'accueil.

Cette compétence a été régionalisée depuis le 1er janvier 2020. Badje doit donc à présent se faire agréer en tant qu'entreprise sociale et démocratique (ESD) par la Région bruxelloise afin de pouvoir poursuivre ce projet qui lui tient à cœur.

Information et communication

Les actions d'information et de communication de Badje ont pour buts de faire connaître l'actualité du secteur auprès des professionnel-le-s de l'enfance et de favoriser les échanges sur leurs pratiques et leurs réalités quotidiennes.

Notre communication poursuit également l'objectif de sensibiliser et de mobiliser les responsables politiques et institutionnels aux enjeux de l'enfance et de donner plus de visibilité à l'accueil de l'enfance auprès du grand public.

Pour remplir ces missions, Badje organise des rencontres, déploie des outils tels que des publications et des sites internet et participe à divers événements.

Communication vers les professionnel-le-s

Badje veille à informer les acteur-trice-s de terrain de l'actualité du secteur, à diffuser toute information jugée pertinente et à favoriser l'échange de bonnes pratiques et d'outils.

L'information vers les opérateur-trice-s ne se fait pas seulement au travers de réunions, mais aussi au moyen de nombreux outils, tels que le *Badje info*, le site www.badje.be, nos nombreux sites thématiques^{8/}, les réseaux sociaux et les événements auxquels Badje participe.

8/ www.bruxellestempslibre.be
www.pauvrete-et-extrascolaire.be
www.changeonsdeparadigme.be



Le trimestriel *Badje Info* est le bulletin de liaison de la fédération et constitue un outil d'information sur l'actualité du secteur. Il s'adresse prioritairement aux professionnel-le-s de l'accueil de l'enfance et de la jeunesse. Il est diffusé gratuitement à 1200 exemplaires, non seulement aux structures d'accueil de l'enfance et au secteur associatif au sens large, mais aussi aux autorités politiques et aux administrations des différents niveaux de pouvoir. Dans chaque édition, un dossier central enrichi par de nombreuses contributions externes est consacré à un sujet d'actualité ou à un thème pédagogique plus intemporel. Le *Badje Info* relaie également de nombreuses "news du secteur", "bons plans" et "bons tuyaux" dans ses différentes rubriques.

Dans le cadre de sa mission d'information, Badje veille à la diffusion des outils pédagogiques qu'elle développe à destination des professionnel-le-s de l'accueil. Ainsi, Badje diffuse de nombreux outils, jeux et supports développés au cours de ses projets. Badje veille aussi à rassembler des outils pédagogiques de qualité développés par d'autres structures, à les mettre à disposition des acteur-trice-s de terrain et à en faire la promotion, notamment au travers de ses sites web, des réseaux sociaux et de ses propres publications. Les "bons tuyaux" et certains dossiers thématiques publiés dans le *Badje Info* constituent aussi des outils pédagogiques à part entière.

Communication vers le grand public

Badje mène aussi des actions de communication à destination du grand public. Parmi celles-ci, le portail www.bruxellestempstlibre.be et le guide papier *Le P'tit Temps Libre* sont des outils d'information complémentaires et gratuits à destination des familles à la recherche d'activités extrascolaires en Région de Bruxelles-Capitale. Vitrines du secteur, ces deux outils sont développés, mis à jour et diffusés en étroite collaboration avec les coordinations ATL des communes de la Région de Bruxelles-Capitale et l'ONE.

Dynamique de réseau

La dynamique de réseau est le premier mode d'action qui a donné corps à Badje, avant même que celle-ci ne bénéficie d'emplois permanents.

Badje œuvre de manière intensive à la mise en réseau des opérateurs de l'accueil de l'enfance bruxellois en vue de construire des projets et créer des synergies entre des projets existants. Notre coordination se positionne avant tout comme partenaire de ses membres et des opérateur-trice-s d'accueil bruxellois.

Badje assure un rôle de relais, d'intermédiaire et de médiateur, mais aussi un rôle de conseil et de soutien de ses membres.

Badje organise des réunions avec les opérateur-trice-s, sur diverses thématiques, en fonction des demandes, en vue d'échanger les expériences, mais aussi, dans certains cas, de récolter et d'analyser des données de manière à évaluer les impacts potentiels des réformes.

De même, Badje se positionne en tant que partenaire fiable de l'ONE, en tant qu'intermédiaire constructif et en tant que facilitateur, et est reconnue comme légitime pour ce rôle par l'ONE et les opérateur-trice-s de terrain. Badje joue un rôle d'interface et de "catalyseur" entre les opérateur-trice-s de terrain et l'ONE, assurant une veille sur l'évolution du secteur, sur ses réalités et ses difficultés, et faisant remonter cette connaissance avec nuance et esprit d'analyse. Depuis septembre 2018, cette mission de veille et d'interface entre les opérateurs d'accueil bruxellois et l'ONE s'exerce dans le cadre d'une convention confiant à Badje une mission de coordination territoriale étendue à l'ensemble des opérateurs d'accueil de la Région de Bruxelles-Capitale^{9/}.

9/ V. point suivant : Reconnaissances et affiliations.

Badje est également partenaire d'autres acteurs influents sur son secteur, parmi lesquels CAP48, la Fondation Roi Baudouin, l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, l'Observatoire de l'enfant et l'institution du Délégué général aux droits de l'enfant.

En fonction des contextes et des opportunités, il arrive régulièrement à Badje d'endosser des missions particulières qui font sens pour le secteur et sont en ligne avec ses objectifs.

Depuis 2009, Badje s'investit notamment dans la campagne de récolte de fonds de l'opération CAP48, en tant que responsable de région, c'est à dire responsable du réseau des bénévoles et de la vente d'objets pour les communes d'Etterbeek, Ixelles, Saint-Gilles, Uccle, Bruxelles et Linkebeek. Dans le même esprit, Badje s'est naturellement impliquée, depuis sa création, dans l'opération Viva for Life.

Badje cultive également de multiples collaborations avec les coordinations Accueil Temps Libre des communes bruxelloises. Ce partenariat connaît un essor depuis 2012, notamment dans le cadre de la création et du développement du portail Bruxelles Temps Libre, de la formation des accueillant-e-s extrascolaires, de l'implication commune de Badje et de plusieurs coordinations ATL bruxelloises en faveur de l'inclusion dans l'extrascolaire des enfants en situation de handicap et au travers des contributions de diverses coordinations ATL à la publication du *Badje Info*.

Badje participe à des groupes de travail, à des concertations et est régulièrement consultée dans le cadre d'initiatives nouvelles dans le domaine de l'enfance. Elle est également sollicitée pour du conseil lors de la création de nouvelles structures ou d'initiatives innovantes dans le secteur. Badje met à disposition son large réseau de partenaires afin de faciliter la création de nouveaux projets et de nouvelles initiatives.

Badje développe aussi de nombreuses collaborations avec une grande diversité d'acteur·trice·s du secteur mais également avec des acteur·trice·s de secteurs connexes (CPAS, Restos du cœur...). Ainsi, Badje fait partie de la Coordination de l'action sociale de Saint-Gilles, ce qui lui permet d'entretenir son ancrage local et de développer une approche transversale des politiques sociales, de s'inspirer de ce qui a cours dans d'autres secteurs et de partager son expérience.

Par ailleurs, Badje entretient un bon niveau de concertation et de partage d'expériences avec les autres organes de coordination du secteur, en particulier avec les trois autres coordinations ex-FESC et les nouvelles coordinations thématiques.

Enfin, Badje participe et s'investit dans de nombreux événements afin de promouvoir son secteur d'activité et d'entretenir son ancrage local.

Ainsi, depuis 2004, Badje participe à l'organisation de la Fête des enfants de Saint-Gilles et, depuis 2014 au Festival SuperVliegSuperMouche, festival poétique organisé dans le Parc de Forest pour les enfants de 0 à 12 ans.

De plus, Badje est impliquée dans l'organisation d'En Avant ! – Fête des droits de l'enfant et des jeunes (anciennement Festival Zéro>18) depuis sa création en 2011 et a été désignée par la Fédération Wallonie-Bruxelles afin d'assurer la coordination générale des éditions bruxelloises depuis 2015. Cette fête a pour objectif de faire connaître aux enfants et au grand public la Convention internationale des droits de l'enfant. Organisée aux alentours du 20 novembre, date anniversaire de la signature de ladite convention et journée internationale des droits de l'enfant, En Avant ! se veut une véritable fête populaire qui informe sur les droits de l'enfant de manière ludique et offre aux enfants de 0 à 18 ans des spectacles et animations de qualité. Elle a pour objectifs principaux de :

- informer les enfants de 0 à 18 ans quant à leurs droits, de façon ludique et festive ;
- concrétiser les droits des enfants de participer à la vie culturelle, de pratiquer des activités de loisirs et de jouer, en proposant un programme entièrement gratuit d'artistes et d'animations de qualité ;
- toucher un public large et diversifié ;
- proposer un événement 100 % "child-friendly".

Actions politiques et institutionnelles

Pour soutenir la reconnaissance et le développement de l'accueil des enfants et des jeunes en Région de Bruxelles-Capitale, Badje mène des actions de représentation du secteur et d'interpellation des responsables politiques et institutionnels.

Toutes nos interpellations et prises de position politiques s'appuient sur nos expériences de terrain et celles de nos membres. Celles-ci sont enrichies par une réflexion fondée sur le respect des droits de l'enfant, tels que définis par la Convention internationale du 20 novembre 1989, ratifiée par l'État belge.

Badje est communément reconnue en tant que fédération représentative des milieux d'accueil de l'enfance bruxellois.

Ainsi, à ce jour, Badje jouit de mandats dans divers organes de l'ONE : elle siège à la Commission générale d'avis sur les centres de vacances et au Comité de pilotage de la formation continue.

Depuis septembre 2018, dans le cadre d'une convention confiant à Badje une mission de coordination territoriale étendue à l'ensemble des opérateurs d'accueil de la Région de Bruxelles-Capitale, en filiation à son engagement spécifique dans le cadre du Fesc, Badje assume également un rôle de veille et d'interface entre les opérateurs d'accueil bruxellois et l'ONE¹⁰.

Badje est aussi membre de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (Code). La Code est un réseau d'une quinzaine d'associations qui a pour objet de veiller à la bonne application de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en Belgique, via un travail d'étude, d'information et de plaidoyer. Cette affiliation amène Badje à participer activement à la rédaction du rapport alternatif des ONG belges concernant l'application de la Convention relative aux droits de l'enfant, à l'occasion de l'examen périodique de la situation en Belgique par le Comité des droits de l'enfant (ONU).

Indépendamment de ses mandats, Badje veille à garder son pouvoir d'interpellation à l'égard du monde politique et institutionnel. À l'approche des grandes échéances électorales, Badje veille par exemple à faire connaître ses priorités politiques à travers la publication d'un memorandum ou d'autres supports de communication.

Badje exerce aussi son pouvoir d'interpellation à l'égard des opérateurs de terrain. Badje s'adresse à ceux-ci en formulant des recommandations à faire évoluer leurs pratiques vers une amélioration de la qualité et une professionnalisation du secteur. Ces recommandations trouvent leurs fondements dans les expériences acquises au travers des projets innovants et des services mis en œuvre par Badje, mais aussi dans le partage d'expériences de ses membres et de son réseau de partenaires.

La mission politique de Badje l'amène aussi à être sollicitée pour de nombreuses interventions ponctuelles (médias, presse, colloques...) et à développer de nombreuses collaborations, notamment avec le Délégué général aux droits de l'enfant.

10/ V. point suivant : Reconnaissance et affiliations.



RECONNAISSANCE ET AFFILIATIONS

Après avoir été reconnue et subsidiée en tant que coordination FESC pendant 17 ans, Badje est reconnue depuis septembre 2018 comme coordination territoriale par l'ONE dans le cadre d'une convention à durée déterminée portant sur une période de trois ans, lui confiant une mission de coordination, de soutien, d'accompagnement et de développement de projets à destination de tous les opérateurs d'accueil de la Région de Bruxelles-Capitale, avec pour objectifs de soutenir et d'accompagner les professionnel-le-s de l'accueil afin de leur permettre de :

- > favoriser l'amélioration de la qualité dans toutes ses dimensions ;
- > augmenter l'accessibilité des milieux d'accueil à tous les enfants ;
- > œuvrer au développement de la professionnalisation du secteur.

Depuis septembre 2011, Badje est officiellement agréée et subventionnée par l'ONE en tant qu'opérateur de formation continue des professionnel-le-s de l'accueil 2,5-12 ans.

Depuis 2018, Badje est également agréée en tant que service de loisirs inclusifs (SLI) par le Phare, le service des personnes handicapées de la Cocof.

Badje est affiliée à la Fédération des Employeurs des Secteurs des Organisations de Jeunesse, des Fédérations de Centres de Jeunes et du Tourisme social (Fesoj), est membre de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) et du Forum – Bruxelles contre les inégalités.

ÉQUIPE PERMANENTE

Au 31 décembre 2020, Badje employait 19 personnes, correspondant à 17 ETP. Deux postes en lien avec le projet Bruxelles-Inclusion étaient vacants.

Pour rappel, Badje dispose de deux emplois subsidiés par l'ONE (ex-FESC) et de la possibilité d'employer treize agents contractuels subventionnés par Actiris.

Six travailleurs occupent une fonction d'animateur-trice-s au sein de l'équipe, et une dizaine de membres de l'équipe ont dans leur profil la mission de prester des animations ou des accompagnements sur le terrain, ceci pour souligner l'ampleur de la présence de Badje auprès des opérateurs d'accueil bruxellois. Nos animateur-trice-s sont particulièrement polyvalent-e-s en raison de la grande diversité d'activités dans lesquelles ils-elles ont l'occasion de s'investir.

Notre équipe présente une assez grande stabilité : elle affiche une ancienneté moyenne de 6,6 ans et plus de la moitié de nos animateur-trice-s ont au moins 12 ans d'ancienneté. Cette situation est assez exceptionnelle dans notre secteur, caractérisé par un grand turnover, et s'explique notamment par la diversité des missions, les possibilités d'évolution interne et le fait que notre ASBL a l'opportunité de pouvoir offrir des emplois à temps plein pour des fonctions d'animation.

L'équipe de Badje a connu en 2020 le départ de la chargée de projet inclusion, mais aussi diverses arrivées. Une nouvelle directrice a repris le flambeau en plein confinement, après quelques mois de vacance du poste. Deux chargées de projet ont été recrutées en août 2020 pour poursuivre le projet BMA. Une autre chargée de projet est venue compléter l'équipe pour prendre en charge le projet "Pour un ATL renforcé en période de confinement".

Badje complète occasionnellement son équipe permanente par l'un ou l'autre renfort ponctuel, en fonction des besoins. Au vu des mesures sanitaires, Badje n'a pas pu faire appel à un-e bénévole pour la mise à jour de la base de données du *P'tit Temps Libre*. En revanche, un comptable est venu renforcer l'équipe à mi-temps quelques mois pendant l'été. Enfin, l'une des chargées de projets en information et communication et dynamique de réseau a été remplacée pendant son congé de maternité.

GOUVERNANCE ET MANAGEMENT

Au terme de l'Assemblée générale du 26 août 2020, suite à la démission d'Eléonore d'Hoop, le Conseil d'administration de Badje se composait de neuf membres :

- Christine Redant, présidente ;
- Sophie Berlaimont, administratrice ;
- Christophe Cocu, administrateur ;
- Paula Fuks, administratrice ;
- Madeleine Guyot, administratrice ;
- Jonathan Lamblot, administrateur ;
- Laurence Noël, administratrice ;
- Olivier Parmentier, administrateur ;
- Patricia Pitisci, administratrice.

Le Conseil d'administration de Badje s'est réuni à de nombreuses reprises vu la vacance du poste de direction en début d'année 2020 et mensuellement par la suite. Le CA a assuré la gestion quotidienne de l'ASBL dans la transition et procédé au recrutement de la nouvelle direction.

La dynamique de formations continues caractérisant l'équipe de Badje s'est poursuivie en 2020, même si la crise sanitaire a empêché la plupart d'entre elles, organisées en présentiel, d'avoir lieu. La plupart des travailleur·euse·s ont l'opportunité de suivre des formations individuelles. Le recyclage collectif pour les animateur·trice·s et chargé·e·s de projets détenteur·trice·s du brevet de secourisme en milieu professionnel a bien été programmé.

Comme de coutume, l'équipe s'est réunie de manière régulière, le mercredi matin. Des temps de prise de recul et des réunions internes, de natures diverses, ont été organisés. Dès le confinement, un rendez-vous virtuel de rencontre pour toute l'équipe a été mis sur pied men-

suellement, tandis que des réunions réunissant des plus petits groupes, dans une logique de pôles en exploration, ont également été organisées. C'est ainsi que dès février, des réunions mensuelles ont fédéré les formatrices, les chargé·e·s de projets, l'équipe d'animation et l'équipe en charge des services internes. Enfin, après l'été, le manque de collectif se faisant sentir, l'équipe a mis en place un temps de rencontre virtuelle et d'échange informel baptisé *Café Papote*, organisé tous les lundi et mercredi de 9h à 9h30, sur base volontaire.

Étant donné la distanciation imposée par la crise sanitaire, nous avons particulièrement investi cette année les journées en équipe, soupapes de sécurité "relationnelle", mais également temps d'arrêt pour du travail réflexif en équipe. Quatre temps nous ont réunis : une matinée en juin au parc de Forest, une journée en septembre au parc Parmentier, une autre journée en octobre au parc Parmentier et un dernier temps basculé en virtuel en décembre. Ces moments ont été consacrés à la refonte du "welcome pack" à destination des nouveaux·elles arrivant·e·s chez Badje, à un travail pragmatique autour du plan d'aménagement et du fonctionnement d'équipe en temps de covid, à un travail créatif sur la localisation souhaitées pour un possible futur déménagement de Badje et à un moment animé pour créer nos vœux. Ces journées ont été très riches, tant sur le plan des perspectives de travail que sur le plan humain. Elles ont été l'occasion de dégager des pistes d'action concrètes pour l'avenir et de consolider le fil et la dynamique d'équipe.

Comme évoqué l'an dernier, Badje a entamé en 2019 un travail de réflexion sur son organisation interne. Au fil des années, les différentes activités de l'ASBL se sont considérablement développées et l'équipe s'est agrandie, pour comprendre aujourd'hui 19 postes de travail. Il était donc temps de revoir le fonctionnement interne de l'ASBL afin de mieux répartir la charge "collective", de mieux utiliser les compétences de chacun·e, tout en permettant à Badje de mieux se déployer dans toutes ses missions.

Cette réflexion a débuté en septembre 2019 et est facilitée par un accompagnateur externe. Le travail, suspendu un temps en période transitoire et de confinement, a repris dès l'été 2020. Le processus est toujours en cours et des aboutissements verront le jour dans le courant de l'année 2021.

Badje a également adopté en 2020, lors d'une Assemblée générale extraordinaire organisée le 13 janvier, ses nouveaux statuts¹¹. Il s'agissait essentiellement de les mettre en conformité avec le nouveau code des sociétés et associations. Un passage obligé, rondement mené.

11/ Pour prendre connaissance de nos statuts adaptés : http://badje.be/pdf/divers/statuts_2020-01-13.pdf



Badje ASBL

Bruxelles Accueil et Développement
pour la Jeunesse et l'Enfance

rue de Bosnie 22
1060 Bruxelles
T 02 248 17 29
F 02 242 51 72
info@badje.be

www.badje.be

BCE 0466 609 986
RPM Bruxelles

BNP Paribas Fortis BE77 0013 2903 0342

